

Aperçus du religieux dans le Grand Tour des voyageurs français du Settecento, 1728-1776

Démis Minot

▶ **To cite this version:**

Démis Minot. Aperçus du religieux dans le Grand Tour des voyageurs français du Settecento, 1728-1776. Histoire. 2020. dumas-03198159

HAL Id: dumas-03198159

https://dumas.ccsd.cnrs.fr/dumas-03198159

Submitted on 14 Apr 2021

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial - NoDerivatives 4.0 International License

Démis MINOT

Aperçus du religieux dans le Grand Tour des voyageurs français du *Settecento*, 1728-1776

Mémoire de Master 1 « Histoire »

Parcours : Histoire culturelle, politique et des échanges internationaux du Moyen Âge à nos jours

Sous la direction de M. Gilles BERTRAND

Année universitaire 2019-2020

Démis MINOT

Aperçus du religieux dans le Grand Tour des voyageurs français du *Settecento*, 1728-1776

Mémoire de Master 1 « Histoire »

Parcours : Histoire culturelle, politique et des échanges internationaux du Moyen Âge à nos jours

Sous la direction de M. Gilles BERTRAND

Année universitaire 2019-2020

Déclaration sur l'honneur de non-plagiat

Je soussigné(e) …….Démis Minot…….…. déclare sur l'honneur :

- être pleinement conscient(e) que le plagiat de documents ou d'une partie d'un document publiés sur toutes formes de support, y compris l'Internet, constitue une violation des droits d'auteur et un délit de contrefaçon, sanctionné, d'une part, par l'article L335-2 du Code de la Propriété intellectuelle et, d'autre part, par l'université ;

- que ce mémoire est inédit et de ma composition, hormis les éléments utilisés pour illustrer mon propos (courtes citations, photographies, illustrations, etc.) pour lesquels je m'engage à citer la source ;

- que mon texte ne viole aucun droit d'auteur, ni celui d'aucune personne et qu'il ne contient aucun propos diffamatoire ;

- que les analyses et les conclusions de ce mémoire n'engagent pas la responsabilité de mon université de soutenance ;

Fait à : Grenoble

Le : 24/06/2020

Signature : Démis Minot

Sommaire

PARTIE 1 - PREGNANCE DE L'INSTITUTION RELIGIEUSE EN ITALIE 8

CHAPITRE 1 – OCCUPER L'ESPACE 9
Le poids de l'Église 9
L'administration religieuse 13
Les Infidèles, à la marge 25
CHAPITRE 2 – LA POMPE ET LE PRESTIGE A ROME36
Cérémonies et processions 36
Le faste et les finances 51

PARTIE 2 - LA PIETE ET SES MANIFESTATIONS 62

CHAPITRE 3 – LES OBJETS DE LA FOI 63
Le sacré à portée de main 63
L'art religieux 81
CHAPITRE 4 – LES MŒURS ET LES VOYAGEURS 87
Les mœurs d'Italie 87
Les impressions des voyageurs d'Italie 100

PARTIE 3 - UN SYSTEME CRITIQUE : LE GOUVERNEMENT PONTIFICAL 109

CHAPITRE 5 – LE PAPE ACCULE 110
Désacralisation et laïcisation 110
Remise en cause des modes de fonctionnement de l'Église 116
CHAPITRE 6 – HISTOIRE ET PROGRES 127
De l'Antiquité à la Mater Ecclesia 127
Les voyageurs et l'Histoire 137

Introduction

Dans le premier chapitre de *La Crise de la conscience européenne*, Paul Hazard place le voyage au centre de l'expansion des Lumières ; il en fait un vecteur de connaissance et de découverte, qui entraîne l'ébranlement des certitudes des uns entrant au contact des autres. Il est certain que le voyage joue un rôle primordial dans l'ouverture d'esprit qui caractérise les représentants de la République des Lettres ; par l'expérience de mœurs et coutumes qui leur sont étrangères, les voyageurs du Grand Tour peuvent ainsi penser et repenser tant les mœurs de ceux qu'ils observent que les leurs, éclairées par la comparaison à l'Autre. C'est bien là un des intérêts fondamentaux du dépaysement, que nos voyageurs mettent à profit, chacun en rendant compte de manière propre : à travers la lecture des récits de voyage de Montesquieu, Charles de Brosses, Joseph Jérôme Lefrançois de Lalande et de Donatien Alphonse François de Sade, l'on voit se dessiner cette contrée aux aspects multiples, trouble, morcelée. Car l'Italie du *Settecento* est loin d'être un bloc homogène : son unité apparaît difficile à trouver. Si les Alpes forment une barrière naturelle à même de former une unité géographique, séparée du reste de l'Europe, les influences multiples des États européens n'en sont pas moins présentes. Les fluctuations du royaume de Naples, tantôt Habsbourg puis Bourbon ; la dation du Grand-duché de Toscane aux Habsbourg-Lorraine ; l'enclave impériale lombarde montrent combien l'Italie est une terre convoitée, objet de rivalités, où l'unité doit se chercher plutôt dans le phénomène culturel que dans un cadre politique établi. C'est là l'importance de la langue italienne, héritée de Dante Alighieri, de Boccace et de Pétrarque, qui confère une identité propre non géographique, non politique, mais culturelle. Au reste, cette spécificité culturelle peut être étendue à la sphère du religieux : l'Italie s'illustre comme bastion de la catholicité romaine, dont la capitale, Rome, bénéficie de l'héritage croisé des antiquités romaines et de la ville chrétienne. L'on comprend aisément le poids mental qu'elle porte, encore au XVIIIe siècle, malgré les attaques que lancent les philosophes contre la si critiquée tyrannie obscurantiste du Saint Siège.

Le premier de nos voyageurs, le baron de La Brède, Montesquieu (1689-1775), se rend en Italie à l'occasion d'un long voyage qui traverse l'Europe entière : il se rend à Vienne avant d'effectuer son tour d'Italie, à la suite duquel il voyage jusqu'en Allemagne puis en Angleterre. Séjournant en Italie dans les années 1728-1729, il note scrupuleusement ses observations sur ses carnets. Mœurs, politique, administration, économie, géographie, art, il effectue des remarques qui permettent de saisir la pensée, prise sur le vif, de celui qui deviendra l'auteur si révéré de *L'Esprit des Lois* en 1748. Notons ici que l'édition dont nous

nous servirons sera celle de 1894-1896[1], accessible en ligne sur le site de la BnF, qui est la première parution des écrits de voyage de Montesquieu, à défaut d'avoir pu employer l'édition de 2012[2]. Esprit scientifique, Charles Louis de Secondat incarne à merveille le noble philosophe du Grand Tour, dont l'esprit s'attache à mille curiosités, sans négliger un regard critique de fond sur les objets qu'il voit. Il paraît important de souligner que ces carnets n'ont pas été rendus publics, et n'ont donc pas eu d'impact sur les voyageurs postérieurs, à la différence des récits de voyage publiés.

C'est ainsi le cas des *Lettres familières* qu'écrit le Président Charles de Brosses (1709-1777), noble dijonnais qui voyage en Italie en compagnie de ses amis en 1739-1740. Il conserve de son voyage des notes, et, à partir des lettres réellement envoyées à ses proches et amis, il réécrit une version publiable de son voyage, qui devient ce que nous connaissons comme le recueil des *Lettres familières*. Bon vivant, toujours enclin à l'ironie et au trait d'esprit, le Président de Brosses donne à voir une Italie du voyage, festive, parfois fort incommodante, au gré des aléas des périples. Ainsi ses lettres alternent-elles entre visites érudites des galeries et églises, dont il donne régulièrement le détail des œuvres, et mésaventures diverses et variées, allant du mal de mer aux truanderies des postillons italiens. Il y aurait du tort, cependant, à considérer que la légèreté du ton du Président fût aussi une légèreté du voyage. S'il profite des plaisirs d'Italie, son périple n'en est pas moins celui d'un érudit, qui rencontre Muratori, Filippo Argelati, des familles francophiles comme les Rossi et les Monti de Bologne ; il se rend à l'Institut des Sciences fondé par Marsigli, où il fréquente Bartolomeo Beccari et Eustachio Zanotti. Il est à son aise dans les milieux mondains et érudits et noue quantité de contacts à Rome, Naples, Florence. Notons, entre autres, l'abbé Niccolini, avec qui il entretient une correspondance nourrie, ou Celestino Galiani. Son itinéraire le porte également à Pompéi et Herculanum, dont il dresse une description fournie.

Joseph Jérôme de Lalande (1732-1807) est quant à lui un astronome et scientifique, qui réalise, après son voyage dans les années 1765-1766, un guide à l'usage des voyageurs d'Italie. Son intention est de réaliser l'ouvrage qu'il aurait souhaité avoir lors de son propre périple, mêlant information utile et caractère agréable. Ainsi, il justifie son intérêt pour les croyances populaires, qui, si elles sont une marque de superstition pour le philosophe, n'en sont pas moins un objet intéressant pour le voyageur, qui s'en trouvera diverti et instruit. Lalande s'efforce en effet de respecter à la lettre la locution *Placere et docere*, toujours

[1] *Voyages de Montesquieu*, publ. par le baron A. de Montesquieu, Bordeaux, 1894-1896.
[2] Œuvres *complètes de Montesquieu*, t. 10, « Mes voyages », Lyon, ENS Éditions, 2012.

prudent quant au fait de ne point froisser son lecteur. Sa grande circonspection s'explique également par la volonté d'éviter la censure, en cas de remarque trop hasardeuse. Son *Voyage d'un François en Italie*, qu'il publie en huit tomes en 1769, devient un des voyages les plus employés par les voyageurs, à l'instar du guide réalisé par l'abbé Richard.

Enfin, le Marquis de Sade se distingue des autres voyageurs par les raisons qui le poussent à voyager : si Sade se lance sur les sentiers du Grand Tour, ce n'est point par pur intérêt touristique, mais pour échapper aux scandales qui éclatent en France, et que sa famille a de plus en plus de mal à étouffer. En 1775-1776, voyant la situation se dégrader, il décide de passer sous le pseudonyme du Comte de Mazan, et de parcourir l'Italie. Il lui vient alors l'idée d'écrire un *Voyage d'Italie,* dans lequel il s'adresse à « madame la comtesse », et où il donne à voir l'Italie, à l'instar de Lalande ou de Richard, qu'il a par ailleurs lus, et qu'il critique âprement. Si Lalande s'en tire en étant considéré un « mauvais voyageur d'Italie », l'abbé Richard est évoqué à chaque fois que Sade trouve un détail à lui reprocher. Ce voyage ne voit cependant jamais le jour, le bras de la justice finissant par rattraper le libertin. Le manuscrit reste inachevé et n'est pas publié avant 1967.

En nous fondant sur ces quatre témoignages de l'expérience du voyage entre 1728 et 1776, il s'agit d'examiner l'image mentale qui se dessine de l'Italie prise comme bastion de la romanité, enclave de foi superstitieuse et décadente, identifiée comme ennemie des Lumières et de la Raison. Pour ce faire, nous évaluerons d'abord la place de l'institution religieuse en Italie, ensuite nous aborderons les manifestations de la piété et les réactions qu'elles suscitent chez les Français, et enfin nous nous pencherons sur les remises en question de l'autorité pontificale.

Partie 1

-

Prégnance de l’institution religieuse en Italie

Chapitre 1 – Occuper l'espace

L'Église, tant dans sa qualité d'État Pontifical qu'en tant qu'organisation supra-nationale, occupe une place centrale en Italie ; acteur premier de l'organisation urbaine dès le Haut Moyen Âge, l'administration religieuse a régi la manière dont se sont construites les communautés italiennes. Il s'agit ici de voir son implantation spatiale et administrative dans l'espace italien, ainsi que la place accordée à l'Autre religieux, l'hérétique.

Le poids de l'Église

Commençons par étudier le poids matériel de l'Église en Italie : son assiste spatiale dans les villes, ainsi que la visibilité de ses acteurs.

Les églises et édifices religieux

L'Italie que traversent les voyageurs est marquée par la très forte présence des églises et autres édifices religieux ; ceux-ci créent un maillage territorial qui agit à la fois comme une marque matérielle de la religion et de la foi, à l'instar des objets saints, et tout à la fois comme une incarnation tangible de l'emprise de l'Église dans l'espace italien. Je laisserai de côté la première de ces deux dimensions pour l'heure, et me concentrerai sur la seconde. Deux éléments me semblent révélateurs de l'importance des églises, dans la manière même dont les voyageurs relatent leurs périples : tout d'abord, les églises sont autant de lieux à visiter qui renferment toutes sortes de trésors. Des pierres précieuses, des joyaux offerts en actes de dévotion ; des œuvres d'art, que cela soit une peinture, une sculpture, ou l'architecture même de l'église visitée ; ou bien encore des reliques, des objets sacrés, qui ne laissent pas de fasciner. Les églises agissent comme des monuments, au sens premier du terme : elles font se souvenir, elles portent en elles l'histoire du lieu, car elles sont intrinsèquement liées au développement de la communauté qui l'entoure, et ce, depuis l'Antiquité tardive ; en effet, plus que dans tout autre lieu d'Europe, le fait urbain a été lié à l'influence de l'administration religieuse, et notamment lié à la figure de l'évêque, qui s'est imposée, dans les cités de l'Empire Romain sur le déclin, comme la figure tutélaire de l'administration urbaine, tant dans le *castrum* que dans le *suburbium*. Le second élément qui transparaît dans les récits des voyageurs descend directement du premier : il s'agit des façons dont on guide le lecteur dans l'espace. Tout au long de leurs guides de voyage, ni Lalande ni Sade n'emploient de noms de rues pour donner des repères spatiaux à leurs lecteurs ; ils n'emploient jamais que les noms des églises. Les noms des rues et des places sont quelquefois mentionnés, mais dans des

contextes très précis : ainsi Lalande mentionne-t-il le « *Campo Vaccino*[3] » lorsqu'il décrit la cérémonie du Possesso, mais cela se trouve être exceptionnel, et circonscrit aux processions ou indications très contextuelles, comme lorsque Lalande rend compte des débats entourant le lieu de la crucifixion de saint Pierre, où chacun dispute pour telle rue plutôt qu'une autre.

Toutefois, la présence des églises varie fortement d'un auteur à l'autre. Si Sade et Lalande, eu égard à leur intention de réaliser un guide de voyage, en font très largement mention, Montesquieu, lui, ne note dans ses carnets que ce qui a retenu son attention, et ne cherche pas à dresser une liste exhaustive des lieux à visiter. Pour Charles de Brosses, cela varie d'une lettre à l'autre, selon qu'il s'adresse à tel ou tel destinataire, et selon les pérégrinations qui l'ont occupé durant le jour. Ainsi, des « églises qui sont en très grand nombre[4] », il mentionne : à Gênes, Saint-Philippe-de-Neri, Saint-Cyr, Saint-Ambroise des Jésuites (aussi appelée Chiesa del Gesù ou dei Santi Ambrogio e Andrea)[5] ; à Venise, quelques églises dont l'architecture lui a plu, telles que « Saint-Pierre, San Giorgio, San Francesco, la Salute, le Rédempteur, San Salvador, etc.[6] ». Néanmoins, de Brosses ne recherche pas non plus l'exhaustivité ; ainsi, dans sa lettre sur Milan, il avertit :

> « Dieu me garde de vous parler ni de vouloir me souvenir de toutes les églises où Sainte-Palaye m'a traîné : il n'y a si vilain trou où il n'ait voulu entrer [7]; »

Le ton léger de de Brosses, caractéristique de son écriture, fort enlevée et conviviale, appropriée à une *lettre familière*, met en valeur la ferveur touristique de son compagnon de voyage, qui tient à visiter toutes les églises possibles, quelques belles qu'elles soient par ailleurs. Cependant, cette entreprise, si l'on tient compte de ce que nous dit Lalande, paraît audacieuse. En effet, dans le premier tome de son guide, où il décrit le Piémont, l'astronome met l'accent sur le nombre d'églises, de couvents, de confréries, etc., présents en Italie, en rapport à la France :

> « En entrant en Italie, on commence à voir les Couvens se multiplier prodigieusement ; on en compte 390 dans les seuls Etats du Roi de Sardaigne[8] .»

---

[3] Joseph Jérôme de Lalande, *Voyage d'un François en Italie, fait dans les années 1765 & 1766: contenant l'historie & les anecdotes les plus singulieres de l'Italie, & sa description, les mœurs, les usages, le gouvernement, le commerce, la littérature, les arts, l'histoire naturelle & les antiquités, avec des jugemens sur les ouvrages de peinture, sculpture & architecture, & les plans de toutes les grandes villes d'Italie*, 1769, Chez Desaint Libraire, Venise t. V, p. 107

[4] Charles de Brosses, *Lettres familières*, éd. L. Norci Cagiano, texte établi par G. Cafasso, Naples, Centre Jean Bérard, 1991, p. 96

[5] *Ibid.*, p. 150

[6] *Ibid.*, p. 296

[7] *Ibid.*, p. 184

C'est bien là une spécificité italienne : la rupture se fait lorsque l'on passe de France en Italie, et elle ne se ressent pas qu'à travers le nombre des églises. Les fêtes et processions, ainsi que le caractère des moines, se voient affectés par la proximité de la Péninsule. Ainsi, « l'on compte à Turin cent dix Eglises ou Chapelles[9] ». A Vercelli, « Il y a plus de 30 Eglises dans cette petite Ville ; il en est de même à proportion dans tout le reste de l'Italie[10] ». Cela donne une idée de la quantité d'églises qu'il peut y avoir, même dans des zones urbaines de petite taille. Lalande donne également le détail des églises et couvents de Milan :

> « 61 Paroisses, 43 Couvens de Religieux, & même 50 comptant les Colleges sous la direction des Religieux ou des Oblats, c'est-à-dire, des Prêtres qui se consacrent à ce ministere ; 51 Couvens de Religieuses, ou 62 en comptant les Conservatoires ou Hôpitaux pour l'entretien des jeunes filles[11]. »

Il appert ici que les églises seules ne constituent pas l'essentiel des édifices qui contribuent à rendre la religion omniprésente ; les couvents sont également une pièce majeure du maillage territorial, et à plus forte raison, de la représentation démographique du clergé dans les villes, en intégrant le moine dans la sphère urbaine.

Le personnel ecclésiastique

Le personnel ecclésiastique complète la présence des églises, en tant qu'il vient ajouter, à une présence architecturale, une présence démographique. Ainsi Montesquieu note-t-il dans ses carnets :

> « On ne peut, sur les chemins d'Italie, tourner la tête sans voir un moine, comme dans les rues des villes, sans voir un prêtre. Toutes les voitures de terre, tous les bateaux, sont pleins de moines. Ces gens, ennemis mortels du couvent, voyagent toujours. L'Italie est le Paradis des Moines. Il n'y a aucun ordre qui n'y soit relâché. Les affaires que tous les moines du monde ont à Rome en peuplent beaucoup les chemins[12]. »

Les moines, « ennemis mortels du couvent », paraissent être omniprésents, visibles : c'est bien la visibilité du corps monastique que pointe du doigt Montesquieu, en opposant cela à leur vocation originelle qui est pourtant la clôture et le retrait du monde. Le moine paraît alors être dans un pays où il est libre et à sa place : « l'Italie est le Paradis des Moines. », et où il est un habitant comme les autres, une figure sociale. Mais ce serait un tort de considérer que

---

[8] Lalande, *Voyage d'un François en Italie*, t. I, p. 53
[9] Lalande *Voyage d'un François en Italie*, t. I, p. 74
[10] *Ibid.*, t. I, p. 264
[11] *Ibid.*, t. I, p. 277
[12] Montesquieu, *Voyages de Montesquieu*, publ. par le baron A. de Montesquieu, Bordeaux, 1894-1896, t. I, p.153-154

l'ecclésiastique régulier est le seul représentant visible de l'Église : les prêtres, que mentionne aussi Montesquieu, les prélats, ainsi que les membres des confréries, constituent également une présence visible. Le Marquis de Sade, dans ses « notes curieuses, philosophiques et critiques » sur Rome[13], dresse la liste des sujets qui forment l'État ecclésiastique :

> « 1° Le prince qui fait une double figure, savoir celle d'un despote et celle de premier évêque et qui, semblable à Numa, rassemble en lui-même les pouvoirs ecclésiastiques et temporels.
>
> 2° Les cardinaux qui composent deux ordres : le premier desquels tend à l'évêché et aux autres charges ecclésiastiques, le second à la législation. Ce dernier est composé d'un grand nombre de cardinaux dont plusieurs ne disent même pas la messe.
>
> 3° L'ordre des prélats, divisé en trois classes : la première desquelles tend à l'évêché, la seconde au gouvernement civil et la troisième au gouvernement criminel.
>
> 4° Les nombreux tribunaux de Rome.
>
> 5° Les différents ordres religieux.
>
> 6° Les chanoines et une autre infinité de rangs ecclésiastiques qui peuvent facilement conduire aux charges les plus importantes et quelquefois à la tiare.
>
> 7° Un petit nombre de princes. Une noblesse impuissante. Peu de citoyens riches. Beaucoup de courtisans. Une médiocre quantité d'artistes et une infinité de libertins oisifs auxquels on peut joindre une multitude de couvents qui entretiennent des femmes inutiles par leur fainéantise et leur oisiveté, [consacrées par le fanatisme, livrées à leur désespoir et devenues la perte de l'État.] »

Il me semble ici important de noter tout d'abord le fait que, au sein de l'administration des États Pontificaux, se trouvent des agents ayant un titre ecclésiastique, mais point la prêtrise, qui seule autorise à officier une cérémonie religieuse. Ainsi de ces cardinaux, « dont plusieurs ne disent même pas la messe », mais il en est de même pour d'autres fonctions religieuses. C'est le cas du sixième groupe mis en évidence par Sade, qui comprend « les chanoines et une autre infinité de rangs ecclésiastiques », c'est-à-dire une administration au niveau local qui est composée de personnes pouvant être tant laïques que religieuses. Dans le dénombrement de 1763 que mentionne Lalande[14], la ville de Turin compte, parmi ses 63.000 habitants, 1400 prêtres ou ecclésiastiques séculiers et 1500 religieux ou religieuses dans les couvents, ce qui

[13] Donatien Alphonse François de Sade, *Voyage d'Italie ou Dissertations critiques, historiques et philosophiques sur les villes de Florence, Rome, Naples, Lorette et les routes adjacentes à ces quatre villes…,* texte établi par M. Lever, Paris, Fayard, 1995 (1967), p. 440

[14] Lalande, *Voyage d'un François en Italie*, t. I, p. 178

constitue un ecclésiastique pour 20 habitants. A Rome, Lalande nous dit qu'il y a 170.000 habitants, et 7000 ecclésiastiques[15], ce qui correspond sensiblement au ratio donné à Turin. Quant à Naples, qui compte un peu plus de 300.000 habitants, voici les chiffres donnés par Lalande :

> « Il y a 58 Ordres ou Congrégations à Naples, & huit mille religieux ou religieuses […] ; & si l'on y ajoute les prêtres séculiers, on aura une portion beaucoup plus forte de la ville consacrée au célibat, mais on doit moins la regretter à Naples que par-tout ailleurs, puisqu'il y a tant d'autres gens inutiles[16]. »

Ce qui nous donne une proportion d'un religieux pour 50 habitants, mais cela sans compter les prêtres. On voit que la proportion d'ecclésiastiques est sensiblement constante du Nord au Sud, y compris à Rome, selon les chiffres donnés par Lalande.

L'administration religieuse

L'Église, si elle est extrêmement visible, particulièrement dans les villes, repose sur une administration efficace, qui s'incarne à travers les corps religieux tels que l'Inquisition et la compagnie de Jésus, qui assurent l'action locale de l'autorité religieuse. D'autres groupes, les confréries et congrégations, participent également de la vie religieuse italienne.

La Congrégation du Saint-Office

Je me servirai, tout au long de cette section, de l'ouvrage d'Andrea Del Col, *L'Inquisizione in Italia, dal XII al XXI secolo*[17], qui a été mon ouvrage de référence pour comprendre le fonctionnement du Saint-Office, de l'Index et des condamnations. Lorsque l'on aborde la question de l'Inquisition, l'imaginaire collectif fait ressortir les autodafés, les bûchers et un tribunal impitoyable ; cette vue théâtralisée n'est pas étrangère aux voyageurs français qui nous guident ici dans leur périple. Ainsi, Lalande essaye de tempérer plusieurs fois le sentiment naturel qu'un Français pourrait avoir en songeant à l'Inquisition :

> « Le Palais de l'Inquisition est auprès de la place S. Pierre. Cette Congrégation dont le nom est redoutable parmi nous, exerce ses fonctions en Italie avec beaucoup de douceur[18]. »

[15] Lalande, *Voyage d'un François en Italie*, t. V, p. 126
[16] *Ibid.*, t. VI, p. 125
[17] Andrea Del Col, *L'Inquisizione in Italia, dal XII al XXI secolo*, Milano, Oscar storia Mondadori editore, 2006
[18] Lalande, *Voyage d'un François en Italie*, t. IV, p. 553

> « C'est dans ce Couvent [San Domenico, à Turin] que réside l'Inquisiteur ; mais son Tribunal n'a rien de plus redoutable qu'un autre, dans un pays où la justice s'exerce sous l'œil du Maître, & où chacun peut lui porter ses plaintes directement[19]. »

Il semble intéressant de voir combien, dans ce cas, la représentation que l'on se fait de cette congrégation dépend du pays d'origine du spectateur. Néanmoins, les Italiens ont pleinement conscience de l'aversion française pour l'Inquisition ; en est témoin la réaction du Pape, lorsque le cardinal français, Polignac, fait demander que le Saint-Office intervienne dans une négociation :

> « On fit écrire de demander au Pape que le Saint-Office approuvât le tout : chose que le Pape ne pouvoit comprendre. « Quoi, disoit-il, le Saint-Office que les François ont tant en horreur ! »[20] »

On voit ici que la simple idée que les Français aient à interagir avec l'Inquisition paraît inconcevable au Pape. Ceci étant dit, voyons ce qu'il en est de l'Inquisition dans son action locale et comment elle est perçue par les voyageurs.

Il importe à mon sens de dresser ici un bref récapitulatif de la construction historique de l'Inquisition. D'après Andrea del Col, l'Inquisition Romaine se développe pleinement entre la fin du XVIe siècle et le début du XVIIe ; c'est là qu'elle atteint son apogée en termes d'organisation et d'action, et elle continue d'agir sans bouleversements majeurs du second XVIIe jusqu'au début du XVIIIe siècle. C'est durant cette période qu'arrivent en Italie des courants venus de France comme le quiétisme et le jansénisme, mais jusque dans la seconde moitié du XVIIe siècle, l'Inquisition continue d'exercer ses fonctions ordinaires : contrôle des minorités religieuses, censure de la presse, transformation des cultures populaires, et contrôle de la sainteté spontanée, en y ajoutant simplement la répression des nouveaux courants internes au Catholicisme. Ainsi, le quiétisme, qui recherche un contact mystique avec le divin, et le jansénisme, qui exige davantage de rigueur dans le rapport à un Dieu plus exigeant, deviennent de la juridiction de l'Inquisition. Quant au fonctionnement administratif de l'Inquisition, il se distribue en 47 tribunaux périphériques, auxquels s'ajoute le cas particulier de Lucques, car « Il n'y a point d'inquisition à Lucques[21]. » Ces bureaux travaillent chacun dans sa zone géographique ; ils possèdent des terres et des biens qui sont gérés par le personnel inquisitorial, reçoivent des dénonciations pour hérésie, et appliquent les consignes

[19] *Ibid.*, t. I, p. 175
[20] Montesquieu, *Voyages de Montesquieu*, t. II, p. 48
[21] *Ibid.*, t. I, p. 152

émanant de Rome. Fait notable, l'évêque n'a que peu de liens avec le tribunal du Saint-Office, qui est dirigé par l'inquisiteur.

Montesquieu et de Brosses, qui voyagent dans la première moitié du siècle, ont un aperçu très différent de la situation, par rapport à Lalande et Sade, et ont parfois un avis commun dans leurs observations respectives. Ainsi, lorsqu'ils parlent de Venise, tous deux considèrent que l'Inquisition y est presque impuissante ; si Montesquieu affirme qu'il n'y a « que les fous qui soient mis à l'Inquisition à Venise » (T. I, p. 61), de Brosses n'est pas en reste :

> « L'inquisition a lieu à Venise ; mais elle a les ongles tellement rognez, que c'est à peu près comme s'il n'y en avoit point. Les ministres de ce tribunal ne peuvent rien conclure qu'en présence de trois personnes du gouvernement, préposées à cet effet. Dez qu'on avance une proposition tant soit peu forte, un des trois se lève et sort ; dez lors l'assemblée ne peut plus rien faire[22]. »

Toutefois, cela ne signifie pas que les contextes au temps du voyage de chacun des deux écrivains soient identiques. En effet, Montesquieu voyage à la fin du Pontificat de Benoît XIII (1724-1730), pape très vivement critiqué à son époque pour son manque de poigne, comme étant un anachorète devenu pape sans en assumer la responsabilité politique, tandis que de Brosses effectue son voyage sous la fin du règne de Clément XII (1730-1740), qui est au contraire un moment de regain de combativité de la part de l'Église : les évêques nommés sont plus aguerris, les séminaires fonctionnent mieux, les cathédrales et les palais épiscopaux sont restaurés ou rebâtis, et l'on essaye de combattre la superstition des fidèles. Par exemple, Montesquieu nous dit :

> « Le cardinal de Polignac avoit été maltraité dans un livre qu'un Romain Authieri, Siennois, espèce d'écuyer du Pape, avoit fait, et, parlant de la France, il avoit fait dire à quelque personnage : « *Insolentissima natio* ». Le Cardinal demanda que ce livre fût flétri. Le Pape dit : « Je le veux bien ; mais ce livre ne se vendra plus, et j'ai prêté 100 pistoles pour l'impression, et elles seront perdues. Mais que le cardinal Polignac me les rende[23]. »

Cette anecdote correspond bien à l'image de relâchement qui est attachée au règne du pape Benoît XIII, qui se soucie davantage de ses cent pistoles que du motif de mise à l'Index d'un ouvrage, et qui, comme nous le disent Montesquieu et Lalande, laisse la simonie prospérer :

[22] De Brosses, *Lettres familières*, p. 300
[23] Montesquieu, *Voyages de Montesquieu*, t. I, p. 216

> « A présent, une simonie publique règne dans Rome. On n'a jamais vu, dans le gouvernement de l'Eglise, le crime régner si ouvertement. Des hommes vils sont de tous côtés introduits dans les charges[24]. »

> « C'est une simonie visible, et, si vous lui allez dire que vous avez une somme de 1,000 écus, dont il peut disposer, il vous donnera un évêché[25]. »

> « il laissoit vendre publiquement toutes les graces & les choses spirituelles, par le Card. C. & quand on lui faisoit voir le scandale de la conduite de ce Ministre, il répondoit froidement *ah che questo e niente*[26]. »

Le cardinal C. désigne le ministre du pape, le cardinal Coscia, qui fut, après la mort de Benoît XIII, emprisonné pour simonie. A l'inverse, de Brosses mentionne ainsi dans sa première lettre qu'à Viviers, « L'Evêque a un palais tout neuf[27]. », ce qui correspond à une tendance globale caractéristique du Pontificat de Clément XII.

Quant à Lalande et Sade, qui voyagent respectivement en 1765-1766 et 1775-1776, leur modalité d'écriture n'est pas la même que celles de Montesquieu et de Brosses : tous deux entendent en effet réaliser un guide de voyage, et, si celui de Sade n'aboutit point, celui de Lalande s'impose comme un des guides majeurs du second XVIIIe siècle pour les voyageurs d'Italie. Ainsi, pour Lalande, l'attention est portée sur la neutralité, afin de ne pas choquer, et surtout, de se protéger : il ne fait mention de l'Inquisition que de manière très descriptive, sans prendre position. On apprend ainsi où se situent les tribunaux de l'Inquisition, comment ils se composent, et quelle est leur façon de fonctionner, de manière très sobre. Cette sobriété peut se comprendre si l'on tient compte des Pontificats de Benoît XIV (1740-1758) et de Clément XIII (1758-1769) : l'arrivée au pouvoir de Benoît XIV en 1740 marque un virage conservateur après quelques ouvertures timides ; il multiplie les mises à l'Index d'œuvres écrites par des penseurs des Lumières, tandis qu'en Italie les absolutistes, juridictionnalistes, jansénistes et fébronianistes émergent peu à peu et voient leurs idées combattues avec vigueur. Clément XIII, lui, tient tête aux souverains d'Europe qui réclament toujours plus vivement la suppression des Jésuites. Dans un tel contexte de tensions, il apparaît naturel que Lalande, désireux de ne pas s'attirer d'ennuis, cherche à éviter les sujets dangereux. Sade, lui, ne mentionne nullement l'Inquisition ; il s'intéresse en revanche davantage aux Jésuites, dont il ne manque jamais de relever la richesse.

[24] *Ibid.*, t. I, p. 202
[25] *Ibid.*, t. I, p. 213
[26] Lalande, *Voyage d'un François en Italie*, t. V, p. 212
[27] De Brosses, *Lettres familières*, p. 91

La compagnie de Jésus

Comme pour l'étude de l'Inquisition, il importe de bien considérer à quel moment chacun voyage, et écrit. En effet, si Montesquieu voit les Jésuites comme une organisation riche et puissante, Sade voyage en Italie à la veille de leur suppression par le pape, alors qu'ils ont été expulsés progressivement de presque tous les pays d'Europe. A Venise, il est témoin de leur emprise sur la ville :

> « Les Jésuites ont rendu les sénateurs dévôts ; de façon qu'ils font tout ce qu'ils veulent à Venise[28]. »

> « Les Jésuites ont rendu [Venise] dévote, aussi bien que Padoue et d'autres villes de l'État vénitien, par le moyen de leurs *Exercices* de saint Ignace. Ils enferment un homme dans une chambre fort obscure, ne lui parlent que de l'éternité, de l'Enfer, etc... c'est comme la cérémonie que fit Mir-Oweïs, lorsqu'il se mit dans une espèce de tombeau, dont il sortit fou. Un homme a fait un ouvrage où il compare ces *Exercices* avec les mystères d'Eleusis[29]. »

Montesquieu pointe ici du doigt l'accent que mettent les Jésuites sur une foi démonstrative, rythmée par les exercices de piété, comme les *Exercices* d'Ignace de Loyola, fondateur de la compagnie ; les Jésuites contribuent aussi largement à la diffusion d'une piété baroque, centrée autour des processions, des quarante heures et des actes de dévotion. L'autorité qu'ils acquièrent sur les sénateurs est aussi fortement critiquée par le philosophe ; en effet, la compagnie de Jésus pénètre dans la sphère politique des États où elle est présente, et y défend avec vigueur les intérêts ecclésiastiques. Quant au terme de « dévôt », il n'est point ici utilisé en sa bonne part ; on pense plutôt, en le lisant, à la Cabale des Dévots, qui fit interdire Molière, et dont il se moque dans le *Tartuffe*. Les Jésuites sont également montrés comme défenseurs des bonnes mœurs, à l'extrême :

> « Les Jésuites, grands directeurs à Venise. Comme chacun y a sa p….., ils tolèrent jusqu'à ce qu'ils puissent persuader le mariage. Ils ont fait faire bien de ces bassesses. Cependant, on se voit toujours, et chacun de son côté se confesse. On communie, comme si de rien n'étoit[30]. »

Ils apparaissent ici comme de pieux prédicateurs prêts à tout pour réussir, et l'image de confesseurs œuvrant pour obtenir des mariages fait sourire. Cependant, cette facette-ci des Jésuites n'est que l'aspect moral de leur critique par Montesquieu ; dans le regard du

[28] Montesquieu, *Voyages de Montesquieu*, t. I, p. 42
[29] *Ibid.*, t. I, p. 55
[30] *Ibid.*, t. I, p. 68

philosophe se sent également l'accent porté sur leur puissance temporelle, qui se remarque d'une part par leur emprise sur les esprits, y compris des dirigeants, comme à Venise, et d'autre part, à travers les collèges et autres instituts qu'ils gèrent ; ainsi, à Lorette :

> « Les Jésuites ont chassé les Carmes, auteurs sans doute du voyage, et profitent de leur invention poétique. Ils persuadèrent à Jules III que, comme il venoit des étrangers de toutes parts, la connoissance qu'ils ont des langues les mettoit plus en état que les autres moines de confesser. Ils y ont deux maisons[31]. »

La richesse des Jésuites est ici mise en exergue, ainsi que leur manière de s'emparer des richesses. Charles de Brosses s'avère être moins véhément que Montesquieu, dans ses lettres : il se contente de se moquer de leurs richesses. Ainsi, au début de son voyage, il fait remarquer la beauté de la maison des Jésuites :

> « Les bons Pères Jésuites qui, selon leur sapience ordinaire, sont les mieux logés de la ville[32]. »

Il fait une remarque similaire à la p. 128, relevant le luxe dans lequel ils vivent. Lalande va dans le même sens que lui, lorsqu'il écrit :

> « Il faut voir aussi l'argenterie de la sacristie qui est immense : on voit par toute l'Italie que les Jésuites ont épuisé toutes leurs facultés pour l'ornement des Eglises ; il y a beaucoup de Maisons plus opulentes que les leurs, il n'y en a gueres dont les autels soient plus riches[33]. »

La richesse des Jésuites est encore mentionnée par Sade :

> « Saint-Ignace, belle église à trois nefs sur les dessins du monde les plus agréables. On y reconnaît le luxe jésuitique[34]. »

Cette église romaine est en effet fort riche, et Lalande nous le dit bien :

> « Dans le temps de la fête de S. Ignace, la veille & le jour, c'est-à-dire le 30 & le 31 Juillet, l'Eglise du Gesu est parée avec tant de magnificence, la chapelle de S. Ignace est d'une richesse si prodigieuse, la musique partagée en trois choeurs différents avec trois grands buffets d'orgues y produit un effet si surprenant que le peuple de Rome appelle ce jour-là l'église des Jésuites l'anti-chambre du Paradis : ces Peres qui dépensent si peu

[31] Montesquieu, *Voyages de Montesquieu*, t. II, p. 70
[32] De Brosses, *Lettres familières*, p. 90
[33] Lalande, *Voyage d'un François en Italie*, t. I, p. 166
[34] Sade, *Voyage d'Italie*, p. 105

> pour tout ce qui leur est personnel, se sont épuisés pour accumuler des trésors dans leurs Eglises ; mais sur-tout dans celle-là qui est le chef-lieu de tout l'Ordre[35]. »

Ce qui transparaît, c'est combien les Jésuites sont réputés pour leur faste, au point que l'on compare leur église au Paradis, dans l'idée que la richesse et l'opulence sont des signes de la divinité ; l'on voit aussi combien la compagnie essaye d'élargir leur richesse et leur emprise sur toutes choses, en « accumul[ant] des trésors dans leurs Eglises ». On retrouve cette même idée, lorsque Montesquieu mentionne le Collège de Modène :

> « Ce sont des prêtres qui en ont soin. On n'y reçoit que des cavaliers, et de l'approbation de M. le Duc. […] On les *(sic)* apprend à être gentilshommes, et non pas à être moines ni prêtres. […] Les Jésuites ont bien souvent couché en joue ce collège ; mais ils n'ont pu y mordre, parce que c'est une ancienne fondation, et que, d'ailleurs, leur manière est différente[36]. »

Le contrôle de l'éducation est en effet un point central de la compagnie de Jésus ; Charles de Brosses étudie chez les Jésuites, ainsi que Lalande et Sade. Les philosophes des Lumières critiquent vite le monopole des Jésuites, et plus largement de l'Eglise, sur l'éducation : en effet, pour que les idées nouvelles puissent s'établir, il faut qu'elles soient relayées à travers de nouvelles pratiques éducatives, tandis que l'éducation jésuitique est restée inchangée depuis deux siècles ; un simple changement du livre de grammaire nécessite une autorisation des supérieurs de l'ordre. La conservation immobile de l'école des Jésuites crée de ce fait un écart entre l'enseignement et la culture qui évolue sans cesse, écart qui se doit d'être comblé pour former la jeunesse à la transformation en cours ; la récupération du contrôle des États sur l'éducation devient ainsi une question centrale du juridictionnalisme. C'est dans ce contexte que l'anecdote que raconte Lalande prend tout son sens :

> « Un Voyageur moderne dit, qu'il est d'étiquette à Florence, de dire aux étrangers en leur montrant le Palais Ricardi, & le collége des Jésuites, qui est vis-à-vis, *Voilà le berceau des Lettres, & voici leur tombeau* ; je m'en suis informé de bien des personnes, & tout le monde m'a assuré n'avoir jamais ouï dire à Florence une pareille absurdité[37]. »

Bien que ce dicton s'avère faux d'après l'enquête de Lalande, l'invention de la formule s'entend bien comme la critique de l'éducation jésuitique, perçue comme la mort des Lettres. Les Jésuites, de là, sont considérés par les philosophes comme le bastion conservateur de l'Église, et c'est à ce titre qu'ils sont combattus. Ainsi, lorsqu'il effectue son voyage en 1775,

[35] Lalande, *Voyage d'un François en Italie*, t. IV, p. 227-228
[36] Montesquieu, *Voyages de Montesquieu*, t. II, p. 102
[37] Lalande, *Voyage d'un François en Italie*, t. II, p. 325

Sade a vu les Jésuites chassés du Portugal en 1759, puis de France, et enfin d'Espagne et du royaume de Naples en 1767, avant leur suppression par la bulle papale *Dominus ac Redemptor* du 21 juillet 1773. C'est dans ce contexte qu'il voit les « jésuites prisonniers » au château Saint-Ange de Rome (p. 163).

Je finirai ici par évoquer la congrégation de Lucques, que Lalande mentionne lors de son passage à Naples. Il s'agit de l'imitation lucquoise de la compagnie de Jésus :

> « Ordre de religieux appellés *Padri Luchesi* ; leur Institut est assez remarquable, & c'est à Lucques où il a commencé. Les Jésuites n'étant point établis dans cette Républiques, on a tâché d'en avoir une imitation ; les Peres, dont je parle, ont le même habit & une partie de leur Regle, avec quelques articles de plus ; une des loix qui sont particulieres aux Peres de Lucques, est de n'assister aucun malade qui ait un testament à faire, c'est un moyen d'éviter des circonstances délicates [38]; »

La loi particulière des pères de Lucques est intéressante en ce qu'elle montre le problème qui se posait dans le cadre de la compagnie de Jésus : une même organisation, attachée tant aux questions immatérielles qu'aux questions matérielles, qui a étendu son emprise sur de grandes richesses, qui a pris le contrôle de l'éducation et a noué d'étroits contacts avec les sphères politiques.

Confréries et Congrégations

Les confréries et les congrégations sont deux types de regroupement différents, qui participent de la vie religieuse urbaine. Si les confréries sont des associations de laïcs, avec l'adjointe possible de clercs ou religieux, les congrégations sont composées exclusivement de membres du clergé. Ceci affecte naturellement la manière dont elles s'insèrent dans les pratiques : les confréries, en impliquant les laïcs dans des œuvres pieuses, permettent d'intégrer les personnes dans la vie communautaire et religieuse. Des quatre voyageurs que nous suivons, seul Lalande s'y intéresse ; le grand nombre de confréries mentionnées, ainsi que leurs œuvres, donne à voir combien ces regroupements contribuent à donner à l'individu un sentiment d'appartenance à une communauté profondément religieuse.

Arrivant à Turin, l'astronome décrit la confrérie des pénitents de l'église SS. Processo e Martiniano :

> « Ce n'est pas la seule Confrairie de Pénitens qu'il y ait à Turin, & les grandes villes d'Italie en ont toutes de plusieurs especes ; il y a ordinairement deux Confrairies dans la même Eglise, l'une pour les hommes, l'autre pour les femmes. Les Pénitens font une

[38] Lalande, *Voyage d'un François en Italie*, t. VI, p. 144

> espece de spectacle particulier aux villes d'Italie ou à celles de nos Provinces qui avoisinent l'Italie, mais qu'on ne connoît point à Paris.[39]. »

Lalande, dans son premier volume du *Voyage*, a coutume de s'arrêter sur les aspects de l'Italie qui pourraient être étrangers à son lectorat français ; ainsi mentionne-t-il dès son arrivée en Piémont l'augmentation immédiate du nombre d'églises et couvents, comme nous l'avons vu. Il n'en est pas autrement pour les confréries, qui sont très répandues en Italie, puisque chaque grande ville en a « de plusieurs especes ». Lalande ressent également le besoin de décrire le spectacle des pénitents, qui est « particulier aux villes d'Italie ». Sur ce point, il me semble intéressant de noter l'écart qui apparaît entre la France et l'Italie quant à la rédemption : en effet, la vie religieuse européenne tend à accorder une part plus importante à la confession à partir de la fin du XVIIe siècle, ce qui implique un rapport personnel à Dieu ; néanmoins, les processions de pénitents sont toujours un spectacle commun aux villes d'Italie, d'après Lalande, dans les années 1760. Cela dit bien combien la vie religieuse italienne est toujours, au cours du XVIIIe, fondamentalement communautaire, au moins au sein des sphères populaires. Ceci se voit à la perfection à travers les actes de dévotion qu'accomplissent les membres des confréries, comme les confrères de la Trinité de Turin :

> « Cette Confrairie est chargée de l'Hôpital des Pélerins, *Ospizio de' Pellegrini*, fondé en 1598, dans lequel on reçoit pour une nuit tous les pélerins qui vont à Rome, à Jérusalem, à S. Jacques en Galice, ou qui en reviennent : on trouve de ces hospices dans la plupart des villes d'Italie, & c'est ordinairement les Confreres de la Trinité qui en ont le soin ; les pauvres peuvent en effet voyager en Italie avec beaucoup de facilité ; mais il paroît que cet abus diminue de jour en jour[40]. »

Les confrères, par l'hospitalité envers les pèlerins, créent un réseau d'accueil qui va de ville en ville et contribuent à intégrer les pèlerins dans un itinéraire encadré, qui protège le voyageur et le pauvre des difficultés d'un tel voyage. Nombre d'hôpitaux sont ainsi dévolus au soin des nécessiteux :

> « La confrairie des Saints Apôtres érigée dans cette Eglise sous le regne de Clément VIII, est une des plus importantes dans le grand nombre de celles qui sont à Rome : elle fournit des Médecins & des médicamens à tous les pauvres malades du quartier ; elle paie des logemens à douze veuves à l'honneur des douze Apôtres ; elle soulage les pauvres honteux, & distribue chaque année de petites dots à un grand nombre de pauvres filles ; cet usage de doter les filles est des plus répandus en Italie, c'est une œuvre de miséricorde d'autant plus importante, que le climat porte plus au désordre & à l'incontinence. On assure qu'il se fait un monopole injuste dans la distribution de ces dots ; une fille qui s'en passeroit facilement, en accumule un certain nombre par le moyen de ses protections &

[39] *Ibid.*, t. I, p. 149
[40] Lalande, *Voyage d'un François en Italie*, t. I, p. 174

> de ses amis, & se forme souvent un établissement au préjudice de dix autres qui en eussent fait meilleur usage. Mais indépendamment des abus, l'institution est admirable[41] ».

Mentionnons également l'archiconfrérie de Saint Jacques et Sainte Marie du Peuple, située dans l'hôpital *San Giacomo degl'Incurabili*[42], l'« Hôpital de Saint-Louis pour les Pélerins de France[43] », l'église « *S. Giovanni Cœlibita*[44] », église et hôpital des Frères de la Charité, qui sont autant d'établissements accueillant des malades et pèlerins.Certains établissements sont cependant plus développés que d'autres ; l'hôpital de l'église « *S. Trinità de' Pellegrini* », par exemple :

> « Hôpital pour les Pellerins, qui fut établi en 1548, par les soins de S. Philippe de Néri. »
>
> « cet établissement s'est accrû, l'on y reçoit actuellement les Pellerins de toutes les Nations, & les convalescens, qui y sont logés & nourris pendant trois jours[45]. »

Assistance médicale, logements et dots sont ainsi offerts aux nécessiteux par ces confréries ; toutefois, les dots sont un élément très récurrent, parmi les aides accordées. En effet, Lalande dit bien que c'est un usage « des plus répandus en Italie », ce qui se voit en plusieurs autres endroits du guide de voyage ; ainsi de l'archiconfrérie de Saint Jacques et Sainte Marie du Peuple, ou de la confrérie l'Hôpital de Saint-Louis (toutes deux mentionnées plus haut) :

> « On y distribue aussi le jour de S. Jacques plusieurs dotes à des filles pauvres, comme dans beaucoup d'autres Confrairies. »
>
> « cette Confrairie distribue aussi des dots à de pauvres filles, de France, de Lorraine & de Savoie. »

Ceci permet aux plus pauvres de s'intégrer dans les pratiques matrimoniales communes, grâce aux dons de la communauté elle-même.

Outre l'assistance aux pauvres et aux pèlerins, nombre de confréries semblent se dévouer également à l'aide des prisonniers. Ainsi, à Rome, l'on dénombre l'« Archiconfrairie

[41] *Ibid.*, t. III, p. 583
[42] *Ibid.*, t. IV, p. 55
[43] *Ibid.*, t. IV, p. 188
[44] *Ibid.*, t. IV, p. 347
[45] Lalande, *Voyage d'un François en Italie*, t. IV, p. 130

de Sainte Catherine de Sienne[46] », qui peut délivrer un galérien dans la procession du seconde dimanche de mai, ainsi que l'« Archiconfrairie de S. Jérôme » :

> « elle entretient des Religieux pour desservir l'Eglise, elle distribue du pain aux prisonniers, elle a une infirmerie & paye les remedes pour ceux qui sont malades, elle gage aussi un Avocat & un Procureur pour les pauvres, & un Chapelain pour les prisons[47]. »

Cette confrérie pourvoit ainsi aux besoins vitaux des prisonniers, mais aussi à leurs besoins légaux, pour leur assurer de quoi aller au procès équitablement. Enfin, relevons la confrérie de l'église S. Giovanni della Pigna, «établie pour secourir les prisonniers » (t. IV, p. 220). Cette église est par ailleurs surnommée « *della pietà verso i carcerati* », ce qui montre la lien fort entre l'église et la fonction de la confrérie qui l'occupe. De cette confrérie, Lalande nous dit :

> « Sixte-Quint y ajouta des revenus, avec le privilége de donner la grace à un criminel. »

> « Les associés de cette Confrairie font encore habituellement la visite des prisons & des cachots, leur achetent du pain, font la quête pour eux, & sollicitent leurs affaires. »

L'octroi d'un privilège tel que la grâce, ainsi que de revenus, montre l'importance que peuvent prendre certaines confréries, regroupant toujours plus d'associés, qui marquent grandement la vie des villes, tant pour les voyageurs de passage que pour les habitants de ces villes. Voici ce que dit Lalande d'une importante confrérie de Naples :

> « La confrairie du S. Sacrement qui est près de l'hôpital de S. Jacques, est une des plus considérables de la ville, quoiqu'il y en ait un très-grand nombre ; elle se distingue pendant l'octave de la Fête-Dieu par une pompe des plus éclatantes : c'est ce qu'on appelle la *Fête des quatre Autels*, à cause de quatre grands autels qu'elle fait construire[48]. »

Dans ce cas-ci, l'activité de la confrérie s'inscrit directement dans la ville, matérialisée par des autels construits pour la Fête-Dieu.

> « ces fortes constructions magnifiques dans les rues de Naples ne sont pas bornées au seul temps de la Fête-Dieu ; chaque confrairie, chaque communauté d'artisans se signale dans quelque fête de l'année par des cérémonies de cette espece. »

[46] *Ibid.*, t. IV, p. 136
[47] *Ibid.*, t. IV, p. 140
[48] Lalande, *Voyage d'un François en Italie*, t. VI, p. 145

On voit ici que le regroupement par confréries et corporations ou communautés d'artisans crée une vie communautaire visible, religieuse comme profane, qui s'exprime tant dans les actes de dévotion que dans les célébrations. Le phénomène est fort répandu, mais Lalande prévient ses lecteurs qu'il ne décrit que quelques-unes des nombreuses confréries existantes :

> « Je dois avertir ici qu'il y a une multitude de Confrairies à Rome, dont je ne dirai pas un mot, quelques nombreuses & quelques riches qu'elles soient, parce que les étrangers ne peuvent gueres s'intéresser à ces détails[49]. »

A la lecture de Lalande, on voit que les missions menées à bien par les confréries correspondent aux sept œuvres de Miséricorde corporelle : nourrir les affamés, donner à boire aux assoiffés, vêtir ceux qui sont nus, accueillir les pèlerins, soigner les malades, visiter les prisonniers et ensevelir les morts. En effet, certains ordres ou confréries sont créés dans le but précis d'accomplir une œuvre précise, l'ensemble des œuvres constituant une assistance aux démunis que l'on peut anachroniquement comparer à un « État Providence », l'expression contenant en elle-même l'idée d'assistance divine.

Quant aux congrégations, leurs missions sont sensiblement pareilles à celles menées par les confréries : ainsi l'église Santa Maria in Trivio est-elle desservie par des Clercs réguliers « qui furent institués pour le service des malades[50] » ; il en est de même pour les Crucifères, qui font profession « d'aller assister les mourans, dans les maisons particulieres, même en temps de peste[51] ». Il se trouve également une congrégation dans l'église San Pantaleo :

> « Les Peres qui occupent cette église, forment une Congrégation qui commença sous Paul V, par les soins du Bienheureux Joseph Calasanzio, d'Aragon : l'objet de son Institution étoit d'enseigner aux enfans les premiers principes, & il donna à ces Peres le nom de *Clercs Réguliers des Ecoles Pies*[52]. »

A l'instar des Jésuites, il existe des congrégations dédiées à l'éducation, qui est une des œuvres de Miséricorde spirituelles, qui sont remplies par le Clergé : conseiller ceux qui sont dans le doute, enseigner les ignorants, avertir les pêcheurs, consoler les affligés, pardonner les offenses, supporter les personnes ennuyeuses et prier Dieu pour les vivants et les morts. En somme, confréries et congrégations participent de la création d'une communauté dont l'identité est trouble, à la fois civile et ecclésiastique, profane et religieuse, dont la foi est le

[49] *Ibid.*, t. IV, p. 137
[50] Lalande, *Voyage d'un François en Italie*, t. III, p. 618
[51] *Ibid.*, t. III, p. 650
[52] *Ibid.*, t. IV, p. 122

pivot central. Dès lors, quiconque ne partage pas cette foi ne peut que se trouver exclu de cette communauté.

Les Infidèles, à la marge

La définition d'une communauté qui attribue une si grande importance à la foi ne peut qu'avoir comme conséquence la délimitation précise de ceux qui se situent hors de cette communauté : les infidèles témoignent des marges des sociétés d'Italie, des peurs et des perceptions de ce qu'est l'Autre, pour un Italien du *Settecento*.

Protestants, Turcs & autres Infidèles

Abordons ici la question de ce que nos voyageurs nomment les Turcs ; pour Montesquieu, qui voyage en Autriche avant de passer en Italie, la question de l'Empire ottoman est relativement proche : en 1699, le traité de Karlowitz marquait un premier recul des Ottomans en Europe, et le traité de Passarowitz du 21 juillet 1718 achève de libérer l'Europe de la menace de la Porte. La guerre se solde par la perte de la Morée pour la Sérénissime, mais l'Autriche récupère le banat de Temesvar, le nord de la Serbie et la Valachie occidentale, ce qui verrouille l'avancée ottomane dans les Balkans. Seules dix années séparent Montesquieu de Passarowitz, lorsqu'il effectue son voyage. Ainsi, arrivant à Venise, il évoque immédiatement l'opposition entre Venise et Ottomans :

> « Venise a toujours été rivale du Turc ; mais, à mesure que la puissance du Turc s'est affoiblie, celle de Venise s'est encore affoiblie davantage ; de façon qu'elle lui est toujours aussi redoutable qu'auparavant[53] ; »

Il ajoute ensuite que ces deux puissances sur le déclin s'entêtent à se faire la guerre plutôt que de rechercher leurs intérêts communs, ce qui ne manque pas de les appauvrir davantage. L'héritage de plusieurs siècles d'opposition entre Italie et Empire ottoman continue de ce fait de perdurer, alors même que la Lega Santa n'est plus qu'un lointain souvenir, et que depuis la paix de Westphalie, en 1648, le projet hispano-papal de domination du Catholicisme s'est effrité. Ainsi, lorsqu'il visite le palais du Doge de Gênes, Montesquieu se trouve pris dans un déchaînement de ferveur populaire :

> « Le jour que j'allai voir cette salle, qui étoit le 12 novembre, la Seigneurie assemblée avoit voulu voir 33 Turcs que ses galères avoient pris dans un péote, pour jouir du plaisir de la victoire. Plus de 20,000 Génois accoururent à ce spectacle ; et j'y pensai être

[53] Montesquieu, *Voyages de Montesquieu*, t. I, p. 21

> étouffé, ayant été porté d'un bout de la cour à l'autre ; et cette victoire pensa me coûter très cher[54]. »

On ne peut que s'étonner avec amusement de la situation que décrit le philosophe ; vingt mille Génois se pressant pour voir une trentaine de Turcs, comme si la victoire remportée était une réitération de la bataille de Lépante. Cet exemple montre bien combien le Turc, tel qu'il est désigné au XVIIIe, à la fois individu et nation menaçante, incarne encore, dans l'esprit du peuple, le grand ennemi à abattre. Le Turc est également resté dans la mémoire aristocratique, comme le montre l'activité, encore au XVIIIe, de l'Ordre de Saint-Étienne, fondé par Côme Ier de Médicis pour combattre les pirates barbaresques et les Ottomans en Méditerranée et protéger les voies maritimes chrétiennes. Néanmoins, les chevaliers ne mènent plus de caravanes et s'occupent principalement de l'administration des biens, d'après Lalande[55]. Pour ce qui est des pirates barbaresques, ils continuent d'être présents durant le XVIIIe, bien que sur le déclin en raison de la « diplomatie du canon » déployée par les États chrétiens, ce que l'on peut voir chez Sade :

> « Cinquante chevau-légers ou garde-côtes dont la fonction est d'aller tous les soirs à la découverte, sur les bords de la mer, pour voir si on n'aperçoit point de Barbares. »

> « un cannonier pour faire feu sur les corsaires qu'on pourrait apercevoir », « pour prévenir les descentes des Barbares[56]. »

Les côtes d'Italie sont ainsi surveillées quotidiennement, afin de se prémunir contre d'éventuelles incursions. Turcs comme Barbares restent présents dans l'esprit italien comme possibles menaces, bien que leur présence s'efface peu à peu au fil du *Settecento*.

A l'inverse, il est une présence qui se fait de plus en plus visible au cours du siècle : il s'agit des Protestants, ou, pour reprendre le terme des voyageurs, les Anglais. En effet, la noblesse des pays d'Europe du Nord s'investit toujours plus dans la pratique du Grand Tour, qui, si elle apparaît déjà au XVIIe siècle, culmine durant le XVIIIe siècle. Ce voyage d'agrément et de formation met en contact les noblesses protestantes anglaises et allemandes avec l'Italie, berceau de la Papauté. Il est vrai que les tensions entre Catholiques et Protestants se trouvent alors fortement amoindries par les contacts qui se nouent entre gens de lettres de tous bords ; Lalande évoque même l'idée que le pape puisse être un intermédiaire politique pour les princes protestants, « qui ne le haissent point aujourd'hui comme il y a deux

[54] *Ibid.*, t. I, p. 137
[55] Lalande, *Voyage d'un François en Italie*, t. II, p. 487
[56] Sade, *Voyage d'Italie*, p. 73

siecles[57]. » Néanmoins, comme nous l'avons vu pour la précipitation des Génois lors de la capture des Turcs, la mémoire populaire n'est pas celle des sphères politiques, et évolue bien moins vite. Cela se voit dans le langage : les formes linguistiques changent peu et se conservent plus longtemps dans les dialectes que dans les sphères éduquées. Il en est de même pour la mémoire, qui garde en elle les hostilités passées ; ainsi, le miracle de saint Janvier, à Naples, est toujours un moment périlleux pour les voyageurs protestants :

> « Des prêtres disoient auprès de moi : « Le miracle s'est fait, et, cependant, il y avoit neuf hérétiques ! » C'est qu'il y a quelques années, le miracle tardant à se faire, on fit retirer quelques Protestants d'auprès de l'autel[58]. »

Le miracle devrait être compromis par la présence des hérétiques dans l'église, d'après les prêtres qu'entend Montesquieu, et, lorsque la liquéfaction tarde à se faire, on ne manque pas d'imputer aux Protestants la responsabilité de cet échec, comme le dit le Président de Brosses :

> « Franchini de Florence, […] m'a conté que, porteur comm'il est d'une phisionomie un peu angloise, s'étant trouvé, pour son malheur, dans l'église un jour que le miracle n'alloit pas bien, il auroit été mis en pièces, s'il ne se fût enfuit, par la canaille dei lazarielli, qui alla se figurer que c'étoit la présence de ce chien d'hérétique qui mettoit le saint de mauvaise humeur[59]. »

Au reste, il est fait mention chez Lalande d'un itération du miracle qui fut alors retardé par la présence du consul d'Angleterre :

> « Quand il se passe un peu trop de temps, on est fort porté à l'imputer à la présence de quelque hérétique. Ainsi le 24 Nov. 1730, le miracle ayant un peu tardé, on pensa que le Consul d'Angleterre, qui étoit présent, en étoit cause, on lui proposa honnêtement d'aller voir les beautés qui sont dans le reste de la Cathédrale, & il n'eut pas été sûr pour lui de vouloir s'en défendre ; on a prétendu que le miracle se fit aussi-tôt qu'il fut éloigné[60]. »

Sade ne manque pas de raconter les assassinats commis par la foule napolitaine, tant durant la Semaine Sainte que lors du miracle de saint Janvier ; ici, il raconte comment les prédicateurs des rues échauffent la foule et la poussent à la violence :

> « Pendant toute cette semaine, les spectacles sont interrompus. Il reste pourtant quelques bateleurs dans les rues, qui se joignent avec de certains prédicateurs publics qui amusent la populace dans les rues et forment l'ensemble le plus plaisant. Ces farceurs catholiques,

[57] Lalande, *Voyage d'un François en Italie*, t. III, p. 15
[58] Montesquieu, *Voyages de Montesquieu*, t. II, p. 19
[59] De Brosses, *Lettres familières*, p. 518
[60] Lalande, *Voyage d'un François en Italie*, t. VI, p. 282

> montés sur des tréteaux, comme les charlatans au milieu des places, haranguent le peuple, le crucifix à la main. Il y en a qui savent s'emparer de son esprit au point de le conduire à tout ce qu'ils veulent. Un Anglais, riant de ces imbécillités, fut assassiné, l'hiver que j'étais à Naples, par cette populace effrénée, qu'encourage son prédicateur : funeste effet du pouvoir de ces prêtres sur l'esprit des faibles. [61]. »

Après avoir décrit le miracle de San Gennaro, il ajoute :

> « Les annales de Naples sont remplies d'assassinats commis par cette foule aussi cruelle que superstitieuse sur de malheureux étrangers qu'elle croyait hérétiques[62]. »

La brutalité des lazarielli s'exprime avec éclat lorsqu'il se trouve un hérétique à occire, car, en tant qu'impur, le tuer signifie honorer la divinité, restaurer la pureté. Mettre en pièces l'hérétique, c'est l'expulser hors de la communauté, et permettre à la communauté d'être sauvée : si l'Anglais est éloigné, le saint fait le miracle. Il s'agit bien de faire sortir l'élément impur de l'espace consacré : le faire sortir de la proximité de l'autel pour que le sang se liquéfie, et le faire sortir de la communauté en le chassant ou en le tuant pour que celle-ci ne soit plus souillée. Il en est de même chez les Grecs anciens, lorsqu'Œdipe meurtrier de Laios amène les miasmes sur Thèbes, et, dans un espace plus proche, au Moyen Âge italien, lorsque les ennemis de la Commune sont dépecés et leurs morceaux promenés dans les rues et évacués soit en les brûlant, soit en les enterrant, soit en les jetant dans un fleuve, pour que leur souillure soit emmenée loin de la ville. Citons par exemple Cola di Rienzo, à Rome, qui en 1354 fut lynché par la foule, décapité, brûlé et ses cendres jetées dans le Tibre. Se prenant à jouer le Protestant, de Brosses ironise sur son possible martyr et sa conversion spontanée :

> « Au surplus, assurez bien fort toutes ces dames que je persiste opiniâtrement dans la bonne religion et que je n'ay point encore, au milieu des infidèles, quitté les sentimens ortodoxes ; mais je ne réponds pas de ce que la peur du martyre peut me faire faire à Florence[63]. »

Cependant, Sade nous donne à voir les signes d'une accoutumance à la présence protestante, autour de Saint-Paul-hors-les-murs :

> « C'est dans ce voisinage où l'on a coutume d'enterrer les Anglais et en général tous les protestants. […] Mais une chose assez remarquable et qui ne se fait que depuis peu d'années, c'est qu'on construit aujourd'hui de petits monuments sur leurs tombeaux en

[61] Sade, *Voyage d'Italie*, p. 184
[62] *Ibid.*, p. 209
[63] De Brosses, *Lettres familières*, p. 332

> marbre, avec des inscriptions. Au 1er novembre 1775, j'en comptai déjà trois de ce genre[64]. »

La pratique de l'inhumation s'adjoint de l'installation de monuments, ce qui témoigne de la légitimité de leur sépulture en tant que chrétiens, et non plus en tant qu'hérétiques, sans mémoire de leur nom.

Les Juifs à travers l'Italie

La situation des Juifs en Italie varie beaucoup selon l'endroit. Ils sont cependant presque toujours restreints à un quartier spécifique, le Ghetto, et sujets à des lois spécifiques, que décrit Lalande :

> « *Il Ghetto* », « ou quartier des Juifs, est une enceinte où le Pape Paul IV les obligea de se retirer, pour les séparer des Chrétiens, parmi lesquels ils étoient mêlés auparavant. Il les assujettit à porter une marque distinctive à leur chapeau, & diminua leurs usures, qu'Innocent XI a fait cesser ensuite totalement. On estime qu'il y a dix mille Juifs à Rome, mais ils font un commerce peu considérable, ils sont pauvres, & l'on ne peut rien voir de plus misérable & de plus sale que la Juiverie[65]. »

Montesquieu critique par ailleurs cette politique :

> « La politique de renfermer les Juifs dans un quartier où ils ne peuvent pas s'étendre, et où ils sont pêle-mêle, est barbare et d'ailleurs, peut causer bien des maladies contagieuses[66]. »

Contraints de rester dans un quartier spécifique et de porter une marque distinctive, les Juifs se voient également privés du droit d'exercer certains métiers ; c'est le cas de l'usure, qui fut pendant longtemps leur prérogative, et qui a donné lieu au stéréotype du Juif véreux, aimant l'or par-dessus tout, comme on peut le voir dans le personnage de Shylock dans *Le Marchand de Venise* (1600). Ainsi Lalande nous fait-t-il mention de plusieurs Monts de Piété, le premier à Turin, et le second à Rome :

> Institution d'un Mont de Piété « pour le soulagement du peuple, qui dans des temps de détresse étoit obligé d'emprunter sur gage chez les Juifs, & de payer quelquefois 36 pour cent d'intérêt[67]. »

> « Le P. Jean Calvo, Général des Cordeliers en 1539, considérant l'abus que les Juifs faisoient secrettement à Rome de la misere du peuple, les prêts à gros intérêts, les ventes

[64] Sade, *Voyage d'Italie*, p. 85
[65] Lalande, *Voyage d'un François en Italie*, t. IV, p. 338
[66] Montesquieu, *Voyages de Montesquieu*, t. II, p. 63
[67] Lalande, *Voyage d'un François en Italie*, t. I, p. 152

> à vil prix qui ruinoient souvent de pauvres Marchands, obtint du Pape Paul III l'établissement d'une confrairie de personnes aisées qui prêtoient de l'argent sans intérêt, moyennant une sûreté, ou un gage qu'ils rendoient aussi-tôt qu'on venoit restituer la somme[68]. »

On voit que l'usure pratiquée par les Juifs est associée à l'idée d'« abus », ce qui crée la nécessité d'instaurer des Monts de Piété gérés par le pouvoir en place, afin de s'assurer de la mesure dans les intérêts demandés – voire de ne point en demander du tout. Lalande redouble d'ailleurs d'éloges au sujet de ces Monts de Piété publics et officiels, garants des intérêts des débiteurs :

> « Au reste, le métier de Prêteur sur gages n'est décrié en France que parce qu'il est proscrit ; les gens qui se déterminent à enfreindre les loix par un motif d'intérêt, se déshonorent bientôt par leurs excès ; aussi nos prêteurs sur gages ne servent guères à Paris qu'à ruiner les jeunes-gens : mais s'il y avoit un établissement public, où l'intérêt fut modique & le gage bien assûré, je crois que le public y trouveroit un secours, & que personne n'auroit à s'en plaindre. Qu'on ne dise pas, c'est une usure ; qu'on examine l'esprit de la loi & non la lettre, & l'on verra que ce qui est utile à plusieurs sans nuire à personne, ne doit pas être défendu, & ne l'a jamais été dans aucun Etat bien policé[69]. »

L'esprit pragmatique de Lalande voit ici l'avantage politique et social qu'il y a à avoir des établissements publics de prêt sur gage, au-delà de la condamnation morale de l'usure, qui est la cause de ce que l'on a confié le rôle d'usurier aux Juifs, dont les lois religieuses n'interdisent point ce commerce. Cependant, étant mis au ban, ils vivent dans de dures conditions : ainsi Lalande nous dit-il qu'« ils sont pauvres, & [que] l'on ne peut rien voir de plus misérable & de plus sale que la Juiverie » comme nous l'avons mentionné plus haut. C'est une idée que l'on voit aussi chez le Président de Brosses :

> « Nous allâmes voir la synagogue qui pue comme ce qu'elle est. Il y a bien dix mille lampes, tant de cuivre que verre ; aprez cela, qui pouroit nier que ces gens-là ne soient illuminez ? La juiverie est petite et mal bâtie, et les juifs pauvres contre leur ordinaire, mais à coup sûr ce n'est pas leur faute[70]. »

De Brosses donne ici à voir une image négative de la synagogue, pauvre et puante, mais qui donne l'idée de ce que devaient être les conditions de vie des Juifs dans des lieux peu accueillants. Ils sont par exemple interdits à Lucques[71], et sont parfois cibles de traditions populaires antisémites :

---

[68] *Ibid.*, t. IV, p. 172
[69] *Ibid.*, t. IV, p. 174-175
[70] De Brosses, *Lettres familières*, p. 102
[71] *Ibid.*, t. I, p. 181

> « J'étois à Pise le jour de sainte Catherine, fête des écoliers. Ils courent la Ville, font des feux de joye, font tirer des pétards et portent leur chef sur leurs épaules ; et, lorsqu'ils peuvent attraper un Juif, ils le pèsent, et il est obligé de leur donner autant de livres de confitures qu'il pèse de livres. Des soldats étoient répandus dans la Ville pour les empêcher de forcer les maisons[72]. »

Il s'organise ainsi une véritable chasse aux Juifs qui bravent les rues de Pise lors de la sainte Catherine, poursuivis par les écoliers. Le fait qu'il ait fallu recourir aux soldats pour éviter que les maisons ne soient forcées montre combien la fête des écoliers pouvait devenir violente. Il est cependant des villes où la situation des Juifs n'est pas telle.

A Livourne, les Juifs paraissent être laissés en paix, et leur commerce est fort profitable. Montesquieu nous donne le détail démographique de Livourne :

> « Il peut y avoir 40,000 âmes de toutes nations : Grecs, Juifs, Arméniens, Catholiques, Protestants ; mais les Juifs sont au nombre de 6 ou 7,000, et extrêmement protégés par le Gouvernement[73]. »

Ayant rencontré Dathias, marchand juif en charge de la distribution du pain, il affine ses chiffres :

> « Le 25 décembre 1728, Dathias m'a dit que la ville de Livourne pouvoit avoir 35 à 36,000 habitants. Il m'a soutenu qu'il n'y avoit que 5,000 Juifs, et qu'il le sait bien, puisqu'il a lui-même les rôles de la distribution des pains azymes, et, par conséquent, le rôle des familles[74]. »

Si nous retiendrons plutôt les chiffres donnés à Montesquieu par Dathias, retenons que les Juifs à Livourne y sont « extrêmement protégés par le Gouvernement », et très nombreux, par rapport au nombre total d'habitants. Le Président de Brosses pointe également du doigt l'aspect cosmopolite et libre de Livourne :

> « De dire par quelles nations cette ville est habitée, ce ne seroit pas une chose aisée à démêler ; il est plus court de dire qu'elle l'est par toutes sortes de nations d'Europe et d'Asie. […] chaque nation a l'exercice de sa religion[75] »

La liberté dont jouissent les communautés présentes à Livourne est également mise en avant chez Lalande :

---

[72] *Ibid.*, t. I, p. 159
[73] *Ibid.*, t. I, p. 163
[74] Montesquieu, *Voyages de Montesquieu*, t. I, p. 184
[75] De Brosses, *Lettres familières*, p. 476

> « L'Archevêque de Pise a un grand Vicaire à Livourne, & les Officiers nécessaires pour former une Cour Ecclésiastique. Nonobstant cela, elle a une Cathédrale & un Chapitre, à la tête duquel est un Prévôt. Le Tribunal de l'Inquisition y est beaucoup moins redoutable que l'on ne se l'imagine ; il ne connoît que de ce qui concerne les Catholiques domiciliés dans la Ville, & à peine en entend-t-on parler. Au surplus tout le monde jouit dans cette Ville qui est, pour ainsi dire, la patrie de l'Univers, d'une parfaite liberté de conscience. Les Protestans n'y sont point inquiétés, ils font baptiser leurs enfans, célébrent leurs mariages sur le premier vaisseau Anglois, Hollandois ou Danois qui se trouve dans le port, & ils ont un cimetiere particulier hors de la Ville[76]. »

L'Inquisition elle-même ne s'occupe point des affaires des Juifs, Protestants et autres minorités qui vivent à Livourne. Cette liberté est intimement liée à l'activité commerciale :

> « L'intérêt du commerce fit accorder des priviléges à toutes les Nations, même aux Turcs, & autres Mahométans ; ils y avoient même une Mosquée[77]. »

Livourne est en effet le premier port franc de Méditerranée, rendu tel par Ferdinand Ier en 1587, ce qui profite au commerce global :

> « Il y a parmi les négocians beaucoup de Juifs, ils ne sont point assujettis en Toscane à porter une marque d'opprobre, comme dans le reste de l'Italie ; ils font la principale richesse de Livourne, & ils contribuent à celle de Florence, mais ils n'y ont pas cependant le droit de bourgeoisie, comme on l'a décrit derniérement[78]. »

La même idée se retrouve chez Sade, lorsqu'il dit que les Juifs de Livourne « y font un commerce des plus considérables. » (*Voyage d'Italie*, p. 74). Néanmoins, il les critique vivement pour leur attitude, lorsqu'il parle de la communauté juive romaine :

> « Malheureuse et stupide nation qui, déguisant ses véritables chaînes, chante des hymnes en l'honneur du pape et craint de passer sous l'arc de Titus[79]. »

Ce que dénonce Sade, c'est l'avilissement face au pape, responsable de leurs chaînes, et la démonstration de crainte envers Titus, qui prit Jérusalem et asservit cette nation seize siècles plus tôt, et qui est craint en lieu et place des vrais responsables de la situation présente ; c'est en effet l'autorité papale qui se montre la plus agressive envers la communauté juive.

La conversion des Juifs

[76] Lalande, *Voyage d'un François en Italie*, t. II, p. 529
[77] *Ibid.*, t. II, p. 530
[78] *Ibid.*, t. II, p. 453
[79] Sade, *Voyage d'Italie*, p. 139

Afin d'obtenir l'uniformité de culte, les États cherchent à réduire le nombre de minorités religieuses présentes sur leur territoire. Ainsi, les Vaudois de Calabre sont plus ou moins tolérés, des missions de Jésuites ayant pour but de les convertir tout au long du XVIIIe siècle, tandis que les Vaudois dans le Piémont subissent des pressions bien plus violentes : sous la pression de Louis XIV, Victor Amédée II est contraint de révoquer l'édit de tolérance envers le valdéisme, et envoie, en 1686, 10.000 soldats pour chasser les 14.000 Vaudois ; 2000 sont tués, 8500 sont fait prisonniers, puis convertis ou exécutés, et quelques-uns parviennent à s'exiler. On voit par cet exemple qu'au tournant du XVIIIe siècle, l'uniformité religieuse est pour certains États un enjeu important, justifiant l'emploi de la coercition militaire. La question des Juifs ne se règle pas dans le sang, mais par la conversion. Nous nous appuierons ici sur les études de Marina Caffiero en la matière, telles que rapportées par Andrea del Col[80].

Les Juifs suscitent moins de problèmes que les Vaudois, dans l'Italie du XVIIIe : en effet, ils sont dispersés en petites communautés, et leurs emplois sont utiles et nécessaires aux villes. L'autorité pontificale envisage ainsi la conversion comme solution à la présence des Juifs. A Rome, c'est la Casa dei Catecumeni qui s'occupe des conversions des infidèles, comme le rapporte Lalande :

> « Les Confreres du S. Esprit [...] entretiennent la maison des nouveaux Convertis, *Ospizio de' Catecumeni*, où l'on reçoit les Juifs, les Turcs, ou autres Infideles qui veulent se faire instruire & baptiser, & qui y sont entretenus jusqu'après l'abjuration[81]. »

Dirigée par un recteur ecclésiastique, elle dépend directement du cardinal vicaire et de son *vicegerente*, qui sont également les deux magistrats qui régissent les autorisations de publier, ainsi que l'authentification et distribution des reliques. La pratique de la dénonciation des Juifs ayant affirmé vouloir se convertir apparaît au XVIIe siècle, et touche également les déclarations effectuées en privé. Un Juif ayant été dénoncé comme désireux de se convertir est alors emprisonné à la Casa dei Catecumeni, et son désir de se convertir y est vérifié et renforcé si besoin est. Marina Caffiero note une trentaine de cas durant le *Seicento*-premier *Settecento*, qui peuvent être des dénonciations dues à un règlement de comptes, une manière de prouver sa foi (de la part d'un converti), ainsi qu'un moyen de faire sortir quelqu'un du Ghetto ; toutefois, la part des convertis par dénonciation reste minime, bien que l'autorité

[80] Andrea Del Col, *L'Inquisizione in Italia, dal XII al XXI secolo*, Milano, Oscar storia Mondadori editore, 2006. Je n'ai malheureusement pas consulté les ouvrages de Marina Caffiero avant la fermeture des bibliothèques.
[81] Lalande, *Voyage d'un François en Italie*, t. I, p. 173

papale donnât toujours plus d'appui à ces méthodes. On estime ainsi à 1958 le nombre de Juifs baptisés dans la Casa dei Catecumeni entre 1614 et 1797.

Dans les récits de voyage, on note à plusieurs reprises des mentions de conversions de Juifs. Ainsi, lorsque Montesquieu parle de Benoît XIII, il évoque une cérémonie de conversion :

> « Du reste, il est infatigable. Il y a trois ans qu'il baptisa quelques Juifs. Il fit les cérémonies avec les usages antiques : il faisoit un vent glacé ; il demeura trois heures, tête nue, à la porte de Saint-Pierre, que les laquais n'auroient pu y résister. Ce jour-là, il oublia qu'il avoit dit, le matin, la messe et la dit deux fois : car il va toujours son chemin[82]. »

Cela nous dit peu de la cérémonie, mais du moins on voit que c'est le Pape lui-même qui mène la conversion. Ceci s'explique par l'héritage symbolique du geste : en effet, d'autres papes ont converti des Juifs auparavant. C'est le cas du pape Boniface IV, qui dédie le Panthéon à la Vierge :

> « Il y baptisa plus de cent Juifs qui furent convertis de son temps, par la guérison d'un aveugle né, attribuée à l'ancienne image de la Vierge[83] »

La conversion des Juifs est symboliquement très puissante, car il s'agit de la réitération du parcours effectué par tous les premiers chrétiens, convertis par saint Jean-Baptiste, puis par Jésus-Christ. Le pape rejoue alors la naissance de l'Église, la fondation du christianisme. L'importance symbolique d'un tel acte explique les efforts déployés pour parvenir à célébrer des conversions nombreuses :

> « Cet Oratoire étant voisin du *Ghetto*, ou quartier des Juifs, l'usage s'introduisit dès le temps de Grégoire XIII, de prêcher tous les samedis pour les Juifs ; du temps de Jules III un sçavant Rabbin, André *del Monte*, fut converti par ces prédications, & fut baptisé par le Pape lui-même ; en conséquence on oblige les Juifs à envoyer au sermon 100 hommes & 50 femmes de leur nation, sous peine d'une amende qui est appliquable à l'église des Cathécumenes[84]. »

La coercition par l'amende permet d'obliger des Juifs à assister aux cérémonies chrétiennes, et possiblement d'obtenir des conversions ; l'utilisation des sanctions financières a, quant à elle, souvent été employée pour parvenir aux fins de l'Église, comme le rapporte Sade :

[82] Montesquieu, *Voyages de Montesquieu*, t. I, p. 211
[83] Lalande, *Voyage d'un François en Italie*, t. III, p. 640
[84] Lalande, *Voyage d'un François en Italie*, t. IV, p. 133

> « on dit que Grégoire donnait tous les jours à manger à douze pauvres. On a un peu de peine à concilier cette grande charité avec la dureté de celui qui, écrivant à l'évêque de Cagliari au sujet de la conversion des Infidèles, disait : « Si le paysan demeure obstiné dans son infidélité, il faut le charger d'une si forte imposition qu'elle l'oblige à entendre raison »[85]. »

Cette maxime rend compte des moyens mis en place pour obtenir les conversions : l'Église ne semble reculer devant rien pour accroître la taille de son troupeau. Sade aime en effet à montrer que la Papauté est une force tyrannique, prête à tout pour asseoir sa domination, si néfaste pour toutes les nations du monde.

[85] Sade, *Voyage d'Italie*, p. 124

Chapitre 2 – La pompe et le prestige à Rome

Il s'agit ici de se pencher sur ce que voient les voyageurs français en Italie de l'Église ; cérémonie, faste et richesses constituent la vitrine de la Papauté, qui ne manque pas de fasciner l'œil du voyageur.

Cérémonies et processions

Dans un premier moment, nous examinerons les cérémonies qui ont lieu au XVIIIe siècle, et les cérémonials propres au pape et à la dignité religieuse.

Les fêtes laïques

Bien que notre objet principal soit d'examiner les cérémonies religieuses, il me semble nécessaire de dire un mot des fêtes que l'on peut retenir comme laïques, en ce que le religieux n'est pas le principal destinataire de la célébration. La principale de ces fêtes est le carnaval de Venise, qui est peut-être la fête la plus célèbre d'Italie. Il y a des carnavals dans d'autres villes d'Italie – nous évoquerons ceux de Rome et de Naples – mais celui de Venise se distingue d'entre tous les autres. Je m'appuierai, pour tout ce qui touche au carnaval de Venise, sur l'article de Gilles Bertrand, *Histoire du carnaval de Venise*[86].

Montesquieu et Charles de Brosses, lorsqu'ils évoquent le carnaval, mettent en exergue, entre toutes choses, la prostitution dans la Sérénissime.

> « Il y a, depuis vingt ans, 10,000 p…… à Venise, de moins ; ce qui ne vient pas d'une réformation dans les mœurs, mais de l'affreuse diminution des étrangers. Autrefois, il venoit, le carnaval, 30 à 35,000 étrangers à Venise. A présent, il n'y en vient guère plus de 150[87]. »

La raison de la diminution du nombre d'étrangers, selon Montesquieu, est que Venise a perdu le monopole des opéras parmi les grandes villes d'Europe, ce qui lui amenait nombre de visiteurs, et que les pères ne laissent pas leurs fils aller à Venise, conscients des occupations licencieuses auxquelles ils s'adonneraient, ayant eux-mêmes été jeunes à Venise par le passé. Cette baisse du nombre d'étrangers entraîne mathématiquement la chute du nombre de

[86] François Brizay, « Gilles Bertrand, *Histoire du carnaval de Venise*, Paris, Pygmalion, 2013, *Revue d'histoire moderne & contemporaine*, 2014/2 (n° 61-2), p. 223-226.
[87] Montesquieu, *Voyages de Montesquieu*, publ. par le baron A. de Montesquieu, Bordeaux, 1894-1896, t. I, p. 23-24

prostituées ; de Brosses associe d'ailleurs le carnaval à un moment de surnombre des courtisanes dans la ville :

> « Il ne faut pas croire encore, comm'on le dit, que le nombre en soit si grand que l'on marche dessus ; cela n'a lieu que dans les tems de carnaval, où l'on trouve sous les arcades des Procuraties autant de femmes couchées que debout ; hors de là, leur nombre ne s'étend pas à plus du double de ce qu'il y en a à Paris ; mais aussi elles sont fort employées. Tous les jours régulièrement, à 24 heures ou 24 heures et demie au plus tard, toutes sont occupées[88]. »

De Brosses nous livre ici une image moins « dépeuplée » de Venise, en termes de courtisanes ; l'image des arcades des Procuraties emplies de femmes couchées prête à sourire, mais, quoi qu'il en soit, le carnaval de Venise est ici associé à une certaine débauche, plus grande encore que dans le reste du temps. Le carnaval est ici pris comme un moment de dérèglement, de renversement de l'ordre établi, de transgression ; malgré cette image qu'en retirent les voyageurs français, le carnaval constitue davantage un moment de régulation, en permettant, par l'incognito que permet le masque, de libérer les passions sans nuire à l'ordre public. Un moment de liberté donc, mais encadré par la Commune, afin que cette liberté ne constitue pas un dérèglement dangereux pour l'ordre social.

Lalande, lui, se révèle être, comme à son habitude, un excellent guide : il décrit longuement les habits, masques, dates et usages qui courent en temps de carnaval à Venise. Sa description est fort longue[89], et je ne la citerai pas ici tout entière, me limitant à évoquer quelques points saillants.

> « Le Carnaval de Venise est célebre depuis long-temps comme le plus brillant de l'Italie, & il est encore le rendez-vous général des étrangers qui peuvent s'y trouver. Il commence toujours le lendemain de Noël, & l'on prend le masque si l'on veut dès le matin ; les spectacles commencent à la vérité dès le lendemain du Rosaire qui est le premier dimanche d'Octobre, mais l'on ne prend alors le masque que le soir ; en carnaval il est d'usage soir & matin, excepté les fêtes & dimanches, où on ne le prend qu'à midi ; »

Il apparaît intéressant de voir, puisque l'on parle d'une fête profane, que les célébrations s'interrompent lors des jours religieux : ainsi les deux domaines, civil et religieux, n'entrent

[88] Charles de Brosses, *Lettres familières*, éd. L. Norci Cagiano, texte établi par G. Cafasso, Naples, Centre Jean Bérard, 1991, p. 273

[89] Joseph Jérôme de Lalande, *Voyage d'un François en Italie, fait dans les années 1765 & 1766: contenant l'historie & les anecdotes les plus singulieres de l'Italie, & sa description, les mœurs, les usages, le gouvernement, le commerce, la littérature, les arts, l'histoire naturelle & les antiquités, avec des jugemens sur les ouvrages de peinture, sculpture & architecture, & les plans de toutes les grandes villes d'Italie*, 1769, Chez Desaint Libraire, Venise, t. VIII, p. 192-196

pas en conflit. C'est le masque qui est interdit, en ce qu'il constitue tout à la fois un voile de l'identité, et une transmutation liée à ce que représente le masque, qui peut parfois incarner une transmutation d'homme en animal, ou en créature mythologique.

> « on ne va au spectacle qu'en masque, & l'on trouve des masques quelque temps qu'il fasse, sous les arcades de la place S. Marc. Pendant le carnaval, il est permis de se masquer non-seulement en bahute, mais de toute sorte de manieres & en habits de caractere ; mais j'ai vu tout le monde avec le même uniforme. »

Cette idée rejoint celle que nous avons mentionnée plus haut ; le carnaval n'est point un moment de dérèglement complet, bien au contraire : deux voyageurs anglais de la fin du XVIIIe siècle, Thomas Martyn et John Moore, soulignent en effet, au contraire des Français du début du siècle qui s'étonnaient de la folie du carnaval, le conformisme des Vénitiens, qui se voit ici par la tendance, selon Lalande, à porter tous le même uniforme.

> « Quelquefois on permet le masque dans des jours qui ne sont pas de droit commun, cela se connoît par des masques émissaires qui viennent de la part de l'État donner pour ainsi dire le signal. »

Il me semble ici intéressant de pointer que la séparation entre fête de la commune et cérémonies religieuses peut être levée, si l'État le décide. Lalande ne précise malheureusement pas les raisons qui peuvent pousser à ces décisions, mais cela évoque l'étendue du pouvoir du gouvernement sur le champ du religieux, c'est-à-dire une idée fortement juridictionnaliste ; Venise est par ailleurs un des États d'Italie les plus hostiles aux ingérences papales, comme le montre, par exemple, l'aval nécessaire des membres du gouvernement pour que le tribunal de l'Inquisition y prenne des décisions.

Il est une autre fête vénitienne, moins emblématique de la Sérénissime que le carnaval, mais qui soit d'importance : il s'agit de la fête du Bucentaure.

> « Le jour de l'Ascension occasionne à Venise une seconde espece de carnaval, à cause de la cérémonie des épousailles de la mer qui se fait ce jour-là[90] »

Au cours de cette fête, le Doge épouse la mer en lui offrant son anneau, traversant la lagune à bord du Bucentaure, somptueux navire recouvert d'or. Après la fête du Bucentaure, l'on va à la course de Murano, nous dit Lalande :

[90] Lalande, *Voyage d'un François en Italie*, t. VIII, p. 198

> « Il n'y a point de plus beau coup d'œil que celui-là, c'est une véritable naumachie, qui peut donner une idée assez juste des anciennes courses en ce genre[91] »

Il est une autre fête que Lalande mentionne et qui comporte des navires, il s'agit des jeux de la place Navone, à Rome, que l'on inondait afin d'y faire des naumachies, tous les dimanches du mois d'août, après les Vêpres :

> « autrefois on passoit la nuit à la place Navonne ; on y soupait, on y faisoit des concerts ; mais le Pape régnant a proscrit tous les plaisirs, dès l'*Ave Maria* on commence à désécher la place[92]. »

Le pouvoir religieux vient ici réguler la fête civile, en y proscrivant « tous les plaisirs ». Les fêtes civiles se caractérisent en effet souvent par leur faste, bien loin d'une quelconque austérité pieuse et dévote.

Le faste est un élément récurrent des fêtes décrites par les voyageurs d'Italie : ainsi, Lalande raconte la fête qui se fait à Naples, à Chiaia :

> « On y fait chaque année à pareil jour une fête qui est la plus célèbre de Naples ; j'ai assisté à celle du 8 Septembre 1765 ; le temps étoit très-beau, & tout concouroit à rendre la pompe éclatante ; on avoit suspendu le deuil de la Cour, pour que les diamans & les habits rendissent la fête plus brillante : il y avoit 6000 hommes sous les armes ; le Roi précédé d'une douzaine de carrosses de parade, & suivi de ses gardes, s'y rendit en cérémonie sur les 22 heures, ou deux heures avant le coucher du soleil ; toutes les fenêtres étoient tapissées, tout le rivage de Chiaia couvert de peuple : l'on ne peut voir un endroit plus favorable au développement de cette multitude immense de peuple & de soldats[93]. »

La pompe et le luxe rendent cette parade « la fête la plus brillante ». Toujours à Naples, Sade évoque la promenade de la Strada Nuova, au mois de mars :

> « il est d'usage, tous les vendredis de ce mois, de redoubler le luxe des promenades de la Strada Nuova. A ces jours-là, au lieu de s'arrêter au pont de la Madeleine, elles se poussent jusqu'à moitié chemin de Portici[94]. »

[91] Lalande, *Voyage d'un François en Italie*, t. VIII, p. 201
[92] *Ibid.*, t. IV, p. 111
[93] *Ibid.*, t. VI, p. 150
[94] Donatien Alphonse François de Sade, *Voyage d'Italie ou Dissertations critiques, historiques et philosophiques sur les villes de Florence, Rome, Naples, Lorette et les routes adjacentes à ces quatre villes…,* texte établi par M. Lever, Paris, Fayard, 1995 (1967), p. 183

Cet usage, spécifiquement le vendredi, tranche avec le caractère ascétique du vendredi voulu par le culte chrétien. Mais ces cérémonies et fêtes civiles reposent souvent sur des usages qui transcendent les pratiques chrétiennes, et en appellent aux rites plus primaires.

A Rome, l'on note ainsi le carnaval que décrit Montesquieu :

> « *Le Carnaval* – Dans la rue du Cours, il y a la course des chevaux barbes. La rue du Cours est pleine de chars, de bateaux même, sur des chars, de phaétons, carrosses pleins de gens masqués, jusques aux cochers et laquais. Cela va en file, comme notre cours à Paris. Une infinité de peuple va de tous côtés, et la moitié de Rome, pour le moins, y est. On lâche des chevaux d'un bout de la rue à l'autre, et celui qui est le plus tôt arrivé gagne la course. Ils ne sont point montés. Cela se fait huit à dix fois le carnaval, et les chevaux sont ordinairement différents[95]. »

La course des chevaux dénote une fougue et une agitation dans la ville qui rend l'idée d'une fête pensée originellement pour le relâchement des forces primordiales de la nature. Cette idée n'est pas éloignée du carnaval napolitain que décrit Sade :

> « Le carnaval que je passai à Naples fut peu brillant ; j'en vis cependant assez pour juger les plaisirs de la nation et la nation par ses plaisirs. […] L'ouverture s'en fit par une cocagne, spectacle le plus barbare qu'il soit peut-être possible d'imaginer au monde. […] c'est plutôt une école de pillage qu'une véritable fête[96]. »

La cocagne que voit Sade consiste en un buffet géant que dresse le Roi de Naples ; lorsque le signal est donné, on laisse les gens des rues se jeter dessus pour banqueter. Mais, d'après Sade, il y a chaque année des morts car les convives s'entre-tuent pour un morceau de viande, et c'est le spectacle « le plus barbare qu'il soit peut-être possible d'imaginer au monde ». La portée symbolique de la cocagne est cependant semblable à la course des chevaux : l'abondance, l'énergie vitale est déployée dans toute son étendue, à la différence que les chevaux ne s'entre-tuent point.

Les cérémonies religieuses

Commençons par les cérémonies exceptionnelles et les fêtes ne comprenant pas de processions, car nous les verrons dans un second temps. Parmi les cérémonies exceptionnelles, on peut compter les conversions de Juifs, dont nous avons parlé plus avant. Montesquieu a, lui, l'occasion d'assister à une canonisation :

[95] Montesquieu, *Voyages de Montesquieu*, t. I, p. 224
[96] Sade, *Voyage d'Italie*, p. 177

> « Je vis hier, 19 mars, la cérémonie de la canonisation de saint Jean Nepomucène. Le vieux Pape étoit si caduc qu'il sembloit qu'il alloit mourir. Il étoit cependant bien aise de pouvoir faire une fonction. Je crois que nous étions environ 150 à 200 étrangers. […] La cérémonie se fit à Saint-Jean-de-Latran. Cela consiste en des litanies des saints, la lecture du décret de la Conservation et une messe pontificale[97]. »

Notons la présence des étrangers, les cérémonies attirant toujours les voyageurs présents à Rome, qui peuvent s'informer des événements à venir grâce à des périodiques comme le *Diario Romano*[98]. Notons également la remarque teintée d'humour qu'adresse Montesquieu à Benoît XIII, très heureux de pouvoir célébrer une cérémonie ; en effet, ce pape était tel un anachorète devenu pape, endossant plus volontiers le rôle d'ascète et de prêtre que celui d'acteur politique. Mais revenons à la messe pontificale ; la canonisation passe par une messe prononcée par le pape, c'est-à-dire par le premier ministre de Dieu ; ceci témoigne de la très forte proximité au divin qui se manifeste lors de la canonisation. Lorsque le pape officie, il se place sur le grand autel de Saint-Pierre, comme le dit Lalande :

> « Le grand autel qui est placé sous ce baldaquin, est réservé pour le Pape quand il officie pontificalement, il est alors décoré de chandeliers d'or, & de tiares couvertes de diamans ; le jeudi Saint on y fait une croix de lumieres qui est un spectacle des plus singuliers[99]. »

Un aspect qui est ici mentionné me semble central dans la représentation que l'on se fait des cérémonies pontificales ; il s'agit des lumières et des jeux d'éclairage. En effet, si c'est là l'autel de Saint-Pierre qui est éclairé, il s'agit parfois de l'église tout entière :

> « Mais il n'y a rien de plus magnifique & de plus surprenant, que l'illumination de la façade & de la coupole de S. Pierre ; cet immense édifice est couvert, dans toute son étendue, de lampions qui en dessinent l'architecture, & qui la font apercevoir de toutes les parties de Rome : on ne peut rien voir de plus singulier en ce genre, & ce beau spectacle se renouvelle tous les ans le jour de la Fête de S. Pierre[100]. »

Les jeux de lumière passent également par les feux d'artifice :

> « Le feu d'artifice qu'on tire le même jour sur le haut de la terrasse du château S. Ange, est encore un des beaux spectacles de l'Italie, & spécialement la derniere gerbe qu'on

[97] Montesquieu, *Voyages de Montesquieu*, t. I, p. 250
[98] Gilles Montègre, « François de Paule Latapie, un savant voyageur français au coeur de la Rome des Lumières », p. 382. In: *Mélanges de l'École française de Rome. Italie et Méditerranée*, tome 117, n°1. 2005. La Trinité-des-Monts dans la «République romaine des sciences et des arts». Langue, langages et question nationale en Italie. pp. 371-422.
[99] Lalande, *Voyage d'un François en Italie*, t. III, p. 75-76
[100] *Ibid.*, t. V, p. 105

> appelle la Girandole ; elle est composée de 4500 fusées qui partent tout-à-la-fois, & se répandent en parasol en éclairant l'horizon d'une maniere frappante tout au tour du château S. Ange. Sa position est unique, elle semble faite pour un spectacle pareil ; outre la girandole, il y a encore différens autres artifices […] qui occupent quelque temps les spectateurs ; & au bout d'une demi-heure, le feu se termine par une girandolette qui fait encore un très-bel effet. La girandole se tire tous les ans la veille & le jour de S. Pierre, à moins qu'il n'y ait Conclave[101]. »

L'illumination de l'église Saint-Pierre et la Girandole ont lieu simultanément, lors de la fête de saint Pierre, le 29 juin. Il s'agit d'un spectacle impressionnant, visible dans toute la ville ; la portée symbolique de ces rites n'est pas à amoindrir : la lumière symbolise la création du monde, elle est la première parole de Dieu, *Fiat Lux*, ainsi que l'incarnation de « la vie, du salut, du bonheur accordés par Dieu, qui est lui-même la lumière[102]. » Dans les *Psaumes*, la lumière est également la loi de Dieu, qui guide les hommes dans l'obscurité ; enfin, dans les Évangiles, le Messie apporte la lumière. Ajoutons également que la lumière est utilisée en art pour représenter l'esprit saint, à travers la colombe et le rayon lumineux, présent par exemple dans les Annonciations. Il se dessine ici une ambivalence : la lumière est tout à la fois la manifestation de l'action divine dans le monde, sa création, et l'essence même de Dieu. Si l'on regarde maintenant le contexte dans lequel ces jeux de lumière prennent place, la fête de saint Pierre, l'on comprend aisément le sens implicite de l'illumination de l'église pontificale : la création de l'Église par Pierre est une recréation du monde, une deuxième naissance, à l'instar de la deuxième naissance offerte par Jésus aux hommes, en rachetant leurs péchés. Par ce spectacle, l'Église se place au centre du rapport entre Dieu et les hommes ; elle est l'intercesseur primordial de la divinité et de la création, c'est-à-dire les deux valeurs de la lumière que nous avons distinguées plus haut, et, tout comme Dieu, elle est lumière (par l'illumination du temple) et irradie la lumière (par la Girandole). Ceci signifie également que l'Église est dépositaire d'une autorité qui s'étend aux deux domaines : elle est l'incarnation spirituelle de la volonté divine sur terre, mais elle est aussi une institution matérielle, souveraine en ce monde par sa puissance temporelle.

Parmi les célébrations exceptionnelles, mentionnons le jubilé, qui survient une fois tous les 25 ans à l'église Saint-Pierre, comme le décrit Lalande :

[101] Lalande, *Voyage d'un François en Italie*, t. V, p. 105
[102] Jean Chevalier, Alain Gheerbrant, *Dictionnaire des symboles*, Paris, Éditions Robert Laffont SA et Éditions Jupiter, 1982 (1969). Article *Lumière*, p. 675-681

> « On y remarque sur la droite une sixieme porte plus petite, & qui est murée ; on l'appelle la Porte Sainte, parce que depuis l'année 1500 on commence la solemnité du Jubilé tous les 25 ans, par l'ouverture de cette Porte Sainte, que l'on ferme à la fin du Jubilé, pour représenter l'ouverture d'un temps de grace & d'indulgence. Les Pélerins ne manquent pas alors d'en grater le plâtre & de l'emporter comme une relique ; il y a sur le mur qui ferme cette Porte Sainte une grande croix de bronze doré[103]. »

Lalande ajoute également une remarque sur l'accroissement des visiteurs et pèlerins à Rome au moment du jubilé :

> « Il arriva cette année là [jubilé de 1450], que la foule de ceux qui alloient à Rome, & qui en revenoient, se trouva sur le pont S. Ange si prodigieuse qu'il y eut plus de deux cens personnes étouffées ou renversées dans le Tibre, […] quoique cette ardeur se soit bien ralentie, on n'a pas laissé que de voir en 1750 à Rome, une multitude de Pélerins des pays les plus éloignés[104]. »

Sade fait mention de cette porte également[105], mais, fuyant la France en juillet 1775, il n'a pas pu être présent au moment des célébrations jubilaires, l'ouverture de la porte sainte ayant lieu le 26 février. François de Paule Latapie non plus n'a pas l'occasion de voir l'ouverture de la porte, arrivant un mois trop tard dans la Ville éternelle[106]. Il assiste cependant aux cérémonies fastueuses qui suivent l'ouverture du jubilé, et craint, à son arrivée, de ne pas trouver de logement à cause du nombre de pèlerins s'étant rendus à Rome.

Le faste est en effet un aspect central des fêtes religieuses, parfois au contraire de ce que l'on attendrait de la célébration ; il en est ainsi, lorsque Sade nous raconte la Semaine Sainte napolitaine :

> « La Semaine Sainte offre aux étrangers, à Naples, un nouveau genre de luxe qui mérite d'être observé. A midi précises, le Jeudi Saint, toute la circulation des voitures est interrompue dans la ville jusqu'au samedi à la même heure. On ne va plus qu'en chaise à porteurs ; mais il semble que le luxe et l'ostentation redoublent, en ce temps d'humiliation et de pénitence. Rien n'égale la beauté de ces chars dorés dans lesquels se font porter les femmes de la cour ; les valets de pied, les porteurs vêtus des livrées de gala, les pages, les gentilshommes richement habillés et escortant les chaises, donnent à tout ce cortège un air de magnificence véritablement imposant. [Quant aux femmes], vêtues de velours noir et toutes uniformément, elles ne peuvent mettre de luxe que dans les diamants. Aussi en sont-elles couvertes à l'envi l'une de l'autre. Le jeudi, le roi et la

[103] Lalande, *Voyage d'un François en Italie*, t. III, p. 53
[104] *Ibid.*, t. III, p. 158
[105] Sade, *Voyage d'Italie*, p. 81
[106] Gilles Montègre, « François de Paule Latapie, un savant voyageur français au coeur de la Rome des Lumières », p. 382. In: *Mélanges de l'École française de Rome. Italie et Méditerranée*, tome 117, n°1. 2005. La Trinité-des-Monts dans la «République romaine des sciences et des arts». Langue, langages et question nationale en Italie. pp. 371-422.

> reine, suivis des principaux seigneurs et dames de la cour, visitent à pied quelques églises ; les femmes vêtues de noir, comme je viens de le dire, et les hommes également vêtus d'un habit de velours noir à parements et veste d'étoffe rouge et or. Les églises que le cortège visite sont, comme l'on imagine bien, fort ornées[107]. »

Se plaisant à relever les écarts de la religiosité, Sade décrit fort en détail les cérémonies napolitaines, qui se caractérisent par un goût du luxe exacerbé, y compris en temps de pénitence. Si les Napolitains constituent l'exemple le plus marqué de ce goût du luxe, étant habitués à vivre « à l'espagnole », comme l'on dit, plus qu'à l'italienne, le luxe futile est une passion italienne, que pointent du doigt d'autres voyageurs, parmi lesquels Montesquieu et Latapie[108]. Nous aurons l'occasion de revenir sur ce point.

Concentrons-nous à présent sur les processions, spectacle très répandu en Italie. Ce que les Italiens nomment *funzioni* consistent en une procession religieuse à laquelle assistent les magistrats de la ville ; cela constitue une union de la vie politique, civile, et de la vie religieuse, à travers la procession :

> « j'ai aussy vu ce que l'on apelle une fonction, c'est-à-dire une cérémonie où tous les grands magistrats vont en corps à une feste d'église[109] . »

Lalande aussi nous mentionne les fonctions, dès sa description de Turin :

> « Le Clergé de cette Eglise consiste en un Prévôt, un Archidiacre, un Trésorier, un Archiprêtre, un Chantre & un Primicier, 30 Chanoines, 80 Ecclésiastiques du Séminaire, 8 Maîtres de cérémonie, & beaucoup de Musiciens ; cela rend très-augustes les processions générales de Turin : il y en a pour la Fête-Dieu ; pour la délivrance de 1706 le 8 Septembre ; pour la Fête de S. Jean ; pour celle de S. Second, le 26 août ; on y voit alors le Clergé de la ville, les grands Magistrats, le corps de ville, & l'université en habits de cérémonie. C'est ici où l'on commence à voir la pompe des cérémonies Ecclésiastiques prendre un nouvel éclat : les *Funzioni* sont un véritable spectacle en Italie[110]. »

Le personnel ecclésiastique, très nombreux, et accompagné de musiciens, s'adjoint aux autres corps de la ville : les magistrats, le corps de ville, l'université. L'on a ainsi une procession religieuse qui englobe toute la communauté. Lalande indique ici que les cérémonies italiennes, comme les fonctions, sont plus éclatantes qu'en France. Ce caractère hyperbolique

[107] Sade, *Voyage d'Italie*, p. 184
[108] Gilles Montègre, « François de Paule Latapie, un savant voyageur français au coeur de la Rome des Lumières », p. 415.
[109] De Brosses, *Lettres familières*, p. 284
[110] Lalande, *Voyage d'un François en Italie*, t. I, p. 77-78

de la procession italienne vue par le Français se lit également chez de Brosses, lorsqu'il visite la chapelle de l'Annonciade, à Florence :

> « En France nous nous contentons de porter aux processions des têtes sur des brancards ; dans le reste de l'Italie, ils portent des Madones, mais icy ils n'en font pas à deux fois ; ils portent le maître-autel de la chapelle tout brandi[111]. »

On retrouve également au t. I, p. 163 de Lalande l'idée d'une fonction associée au transport d'une grande statue en procession. Un aspect saisissant de ces processions est combien elles lient la liturgie à l'histoire communale : ainsi de Turin, où des processions célèbrent la Fête-Dieu, la délivrance de 1706, la fête de saint Jean, etc. (voir plus haut). La délivrance d'un siège occasionne des processions en actions de grâce pour remercier l'action divine. Ainsi également de l'église Corpus Domini de Turin :

> « qui fut bâtie en conséquence du miracle par lequel on raconte que la sainte Hostie s'éleva au même lieu le 6 juin 1453, avec le vase sacré qui y avoit été volé par un soldat. […] ce fut aussi pour le même sujet qu'on institua la procession générale qui se fait le jour de l'Octave de la Fête-Dieu, dont l'usage s'est répandu ensuite dans toute la Chrétienté, & fit donner à la ville de Turin le surnom de *Città del Sacramento*[112]. »

La procession, les églises, les actions de grâce ont une valeur mémorielle forte, associant l'histoire locale à des pratiques codifiées. Il en est de même à Bologne pour la Festa di Voto, instaurée en mémoire de la délivrance de la peste en 1630[113], et à Milan, pour la procession qui commémore la fin de la peste de 1576[114]. Je donne ici la description complète que fait Lalande de la « *gran Funzione* » de la confrérie de la Miséricorde de Turin, qui illustre bien ce que pouvait être une telle cérémonie :

> « La principale cérémonie, *la gran Funzione*, de cette Confrairie est une fameuse procession qui se fait le Vendredi Saint : les Gardes du Roi précedent la marche avec leurs tambours & leurs fifres ; on y voit ensuite la statue de bienheureux Amédée, Duc de Savoie, & les enfans de l'Hôpital de la Charité, chacun ayant un cierge à la main. Une longue file de Musiciens précede la grande machine où l'on voit un Ange qui tient la tête de S. Jean-Baptiste ; après laquelle viennent tous les Pénitens, la torche à la main. Douze étendards sont portés par des Gentilshommes en habits noirs, tenant l'épée la pointe en bas & par derrière, en signe de deuil ; tous les instrumens de la Passion de J.C. sont portés ensuite sur des paniers en argent couverts de gazes noires ; les Prêtres qui les portent sont environnés de Pénitens avec des torches ; l'image du S. Suaire portée par trois Prêtres, est

[111] De Brosses, *Lettres familières*, p. 421
[112] Lalande, *Voyage d'un François en Italie*, t. I, p. 172
[113] *Ibid.*, t. II, p. 72
[114] *Ibid.*, t. IV, p. 127

> suivie d'une autre bande de Musiciens. On voit venir ensuite le grand baldaquin sous lequel est représenté J.C. mort, couvert d'une gaze blanche, environné de grosses torches qui sont portées par des Religieux. Un troisieme corps de musique précede une autre grande figure de Notre-Dame de Pitié, qui est encore suivie de Pénitens qui terminent la marche avec une foule de peuple. Ce spectacle avance d'un pas si mesuré & d'une marche si majestueuse qu'il dure près de quatre heures[115]. »

Dans cette cérémonie se détachent les pénitents, spectacle que Lalande désigne comme « particulier aux villes d'Italie » ; il décrit plus à fond leurs processions lorsqu'il mentionne les pénitents de l'église SS. Processo e Martiniano :

> « Ce n'est pas la seule Confrairie de Pénitens qu'il y ait à Turin, & les grandes villes d'Italie en ont toutes de plusieurs especes ; il y a ordinairement deux Confrairies dans la même Eglise, l'une pour les hommes, l'autre pour les femmes. Les Pénitens font une espece de spectacle particulier aux villes d'Italie ou à celles de nos Provinces qui avoisinent l'Italie, mais qu'on ne connoît point à Paris. On rencontre quelquefois au sortir des Eglises ces processions de Pénitens que l'on prendroit volontiers pour des mascarades. Ils sont vêtus de gros sarauts de toile & ceints d'une corde par le milieu du corps ; leurs têtes sont couvertes d'un capuchon fort serré dont la pointe faite à-peu-près comme la barbe de nos masques, leur tombe sur l'estomac ; ils ne peuvent voir le jour pour se conduire que par deux trous pratiqués dans le cocluchon. On porte ordinairement devant eux une grosse croix de bois dont le Christ est noir ; ils sont suivis de gens de la campagne qui reçoivent les égoutures de leurs cierges sur des feuilles de chou : on dit que c'est pour les jetter dans leurs champs, afin d'en féconder les terres ; c'est peut-être aussi pour tirer de la cire une petite espece de profit[116]. »

Ce qui me semble important ici, c'est que Lalande témoigne de la stupeur que peut ressentir un Français voyant ces spectacles, « que l'on prendroit volontiers pour des mascarades ». Sade n'exprime pas autre chose, lorsqu'il évoque les flagellants :

> « Par un usage fort ancien et dont l'origine remonte aux Bacchanales, aux fêtes des Lupercales et autres pratiques païennes, on voit encore pendant la Semaine Sainte des flagellants courir les rues, en se déchirant les épaules. D'autres, représentant le Christ, courent également comme des forcenés, la croix sur l'épaule. Le peuple rit et les suit, et voilà comme, à force de vouloir honorer la religion, on finit par la tourner en ridicule. Car je demande ce qu'on ferait de plus pour s'en moquer[117] ? »

Le spectacle de la piété italienne, très emphatique, démonstrative, est trop inhabituel aux voyageurs français pour qu'ils n'y trouvent pas une forme de moquerie envers la religion. Cet écart entre deux formes de piété constitue le cœur même de la tension qui se crée entre deux cultures, qui se rencontrent grâce au voyage. Cependant, cet écart n'est pas nécessairement dû

[115] Lalande, *Voyage d'un François en Italie*, t. I, p. 159
[116] *Ibid.*, t. I, p. 149
[117] Sade, *Voyage d'Italie*, p. 184

uniquement à la culture ; il y a des pratiques communes aux deux pays, ce qui se voit dans ce commentaire de Lalande :

> « Les Pénitens de S. Processo, dont nous parlons, sont habillés de blanc, aussi bien que les sœurs ; ils font une grande procession le soir du Jeudi Saint, & ils portent une Châsse, *una bella machina* ; c'est une représentation de J.C. au Jardin des Oliviers, environnée de douze torches & d'une centaine de cierges, qui forment un spectacle d'attendrissement, digne de la cérémonie de cette lugubre nuit : l'usage de ces processions nocturnes s'étoit aussi multiplié en France, on a cru y appercevoir des abus, & on les a supprimées presque par-tout ; je crois cependant qu'elles sont un objet de piété & d'édification, & par conséquent un moyen de plus pour faire respecter la Religion & la rendre intéressante ; il faut absolument au peuple des objets sensibles de son culte[118]. »

On voit ici que les processions au flambeau s'étaient diffusées en France également, avant qu'on ne les interdise. Mais Lalande estime qu'« il faut absolument au peuple des objets sensibles de son culte », ce qui est une observation proche de ce que peut dire Sade, lorsqu'il dit qu'il faut « des hochets aux enfants[119] ». Ce regard du philosophe sur le peuple ignorant témoigne d'une prise de conscience des rapports différents qu'il existe à la religion en fonction du degré d'éducation ; ainsi la religion, « opium du peuple » selon les mots de Marx un siècle plus tard, devient-elle un objet nécessaire à l'encadrement des foules, chez Sade. Chez Lalande, cette vue machiavélienne semble moins prégnante, certainement afin de se protéger des critiques que l'on pourrait lui adresser. Celui que l'on qualifiera de « doyen des athées » se montre en effet doux envers les sentiments religieux, comme ici, où il évoque une procession d'une des fêtes de Pâques :

> « ils portent une figure de J.C. ressuscité, où il paroît sortant du tombeau environné des gardes endormis, avec tous les caractères d'expression qui sont nécessaires pour émouvoir le peuple, l'intéresser, l'attendrir, & réveiller en lui les sentimens de Religion[120]. »

Le cérémonial

Lalande, en bon guide, nous offre une vue complète du cérémonial qui entoure le pape :

[118] Lalande, *Voyage d'un François en Italie*, t. I, p. 150
[119] Sade, *Voyage d'Italie*, p. 96
[120] *Ibid.*, t. I, p. 175

> « La pompe qui environne le Pape, & les cérémonies de l'Eglise Romaine sont les plus majestueuses, les plus augustes & les plus imposantes qu'on puisse voir[121]. »

Il mentionne tout d'abord les « *Flabelli* » (t. V, p. 5), grands éventails que l'on porte aux côtés du pape durant les cérémonies :

> « Le sens mystique qu'on y suppose, consiste à dire, que ces plumes de paon garnies de 100 yeux, rappellent au Souverain Pontife combien d'yeux il doit avoir pour veiller sur toute l'étendue de l'Eglise Catholique. »

La pompe pontificale tend à exprimer l'autorité du pape et son pouvoir sur l'Eglise ; ainsi, les yeux des plumes de paon symbolisent la vigilance qui doit être celle du berger de tous les chrétiens. En effet, l'élévation au Pontificat est un honneur, mais aussi une charge de poids :

> « Le caractere Pontifical exige une retenue, une contrainte, un asservissement, une représentation que la gloire de ce haut rang peut à peine compenser[122]. »

Le pape ne peut par exemple pas profiter des jeux, des spectacles ou de la chasse. Le rôle spirituel prend le pas sur la personne civile, au-delà de toute autre mesure. En cela, le pape est semblable à un roi, comme le définit Montaigne au chapitre 7 du livre III des *Essais* :

> « Eure roi est quelque chose de tellement grand, qu'on n'existe plus qu'en tant que roi. Cette lueur extraordinaire qui l'environne le cache et le dérobe à nous : notre vue s'y brise et s'y disperse, noyée et arrêtée qu'elle est par cette lumière éclatante. »

Ainsi le faste papal cache-t-il l'individu derrière la tiare aux yeux du public. C'est dans ce sens-là qu'il faut comprendre ce que nous dit Lalande des repas du Pontife :

> « La dignité du Souverain Pontife ne permet pas qu'il mange jamais avec personne ; il y avoit même 60 ans qu'aucun Pape n'avoit mangé en public [avant la consécration du Cardinal d'York][123] »

Le repas est un moment trop humain pour être montré, et n'est fait en public que lors des occasions les plus augustes, auquel cas il mange surélevé au-dessus de tous les autres convives, afin de marquer sa supériorité, comme si l'on ne pouvait risquer d'abaisser son prestige en le montrant avoir les mêmes besoins qu'un autre dignitaire. Ceci s'oppose

[121] *Ibid.*, t. V, p. 4
[122] Lalande, *Voyage d'un François en Italie*, t. V, p. 6
[123] *Ibid.*, t. V, p. 5-6

grandement au cérémonial que l'on peut associer à un monarque comme Louis XIV, qui n'était que rarement seul. Les deux attitudes semblent opposées, mais elles relèvent de la même dimension sacrée : en effet, le sacré est, comme tout symbole, ambivalent. S'il a valeur de ce qui est mis à l'écart, il est aussi l'incarnation de la puissance, que l'on recherche, qui est mise au centre de tout : ainsi de l'église, placée au centre de la ville, mais qui est un sanctuaire interdit au profane. Le roi qui transforme ses actes physiologiques en cérémonie s'insère par là dans le sacré, c'est un moyen de démontrer sa puissance, car il communie, en faisant cela, « avec la *force* que représente la Vie même[124] » ; le pape, en cachant ces mêmes gestes, n'en retire pas moins de puissance, car il paraît n'avoir pas de corps. Il s'agit alors de voir comment se montre le pape, dans la splendeur de sa fonction.

Étudions tout d'abord la façon dont le pape se déplace :

> « Quand le Pape veut sortir sans cérémonial, & qu'il va seulement en petit cortege, voici comme il marche. Deux Cuirassiers à cheval sont en avant pour faire détourner les carrosses ; six Valets-de-pied marchent aussi en avant, & nue-tête ; un Ecclésiastique, monté sur une mule blanche, porte sa croix, qui est de la grandeur de nos croix de procession ; ensuite marche le carrosse du Pape, attelé de six chevaux, les deux premiers à long traits ; le cocher & le postillon sont en manteau & en rabat, & le Pape a ordinairement avec lui trois Ecclésiastiques[125]. »

Il s'agit là du petit cortège ; partout où passe le carrosse du pape, tous doivent s'agenouiller et attendre qu'il soit passé avant de repartir. Il est également peu accompagné lorsqu'il va prier aux quarante-heures : il est précédé d'une grande croix portée en procession, et de quatorze hallebardiers de la Garde Suisse. On voit que partout où va le pape, va la croix pontificale, afin qu'il soit toujours identifié comme le premier ministre de Dieu sur terre. Voyons maintenant comment le pape se déplace lors d'un cortège : prenons l'exemple que donne Lalande, la cérémonie du Possesso[126].

> « Le cortege du *Possesso* commence d'abord par quelques détachements de Chevaux-Légers, qui vont préparer les voies & frayer les passages. Il *(sic)* sont habillés en velours cramoisi, galonnés en or, avec des cimiers & des panaches blancs & rouges ; ensuite viennent les Ecuyers du Pape & ceux des Cardinaux, avec tous les Officiers d'un moindre rang ; les Avocats consistoriaux, les Prélats di *Mantellone*, comme Camériers d'honneur, les Camériers secrets, les Barons & les Princes Romains, suivis de leurs Pages & de leurs Domestiques à pied ; les Prélats Clercs de la chambre, le Maître du Sacré Palais, les Auditeurs de Rote, l'Ambassadeur de Bologne ; les Conservateurs de Rome, & le

[124] Mircea Eliade, *Traité d'histoire des religions*, Paris, Éditions Payot, 1949, p. 40
[125] Lalande, *Voyage d'un François en Italie*, t. V, p. 7-8
[126] *Ibid.*, t. V, p. 106-109

> Gouverneur de Rome à la droite d'un des Princes du trône. La croix du Pape est portée par le dernier Auditeur de Rote, & sa Sainteté, environnée des Gardes Suisses & des *Palafrenieri*, est montée sur un cheval blanc orné de velours cramoisi & garni de franges d'or, dont la bride est tenue d'abord par un des Princes du trône, & ensuite par les Conservateurs de Rome. »

On voit ici que les représentants de toutes les institutions romaines et de l'État Pontifical participent à la procession. Le pape affirme par là son autorité temporelle, en tant que prince de son État, et son autorité spirituelle, en tant que premier évêque de l'Église, comme le montre la présence des cardinaux, patriarches et evêques :

> « Le Pape est suivi de 25 Pages richement galonés, aprés quoi viennent les Gardes à pied & les coureurs qui précédent la seconde partie du cortege, dans laquelle on voit d'abord le Maître de chambre, monté sur une mule caparaçonnée de violet, & différens Officiers de la maison. La chaise à porteur du Pape & son fauteuil de cérémonie, *sedia Papale* ; tous les Cardinaux sur des mules garnies en rouge, conduites chacune par deux Ecuyers qui tiennent des bâtons où sont les armes du Cardinal : les Patriarches, les Archevêques, les Evêques, *Assistenti al foglio* : l'Auditeur de la chambre, le Trésorier,le Majordôme, les Protonotaires Apostoliques, les Archevêques & Evêques, qui ne sont point assistans du trône. Le carrosse du Pape, tiré par six chevaux blancs, suivi d'un détachement de Chevaux-Légers & de toute l'Infanterie du Pape, qui ferme le cortege. »

La cérémonie en elle-même se fait sur la place du Capitole, où le pape reçoit les clefs de l'Église :

> « Le Pape s'arrête sur la place du Capitole pour y recevoir l'hommage du Sénateur & du peuple Romain, qu'il représente. Le Chapitre de Saint Jean de Latran vient au devant du Pape & lui présente les clefs de l'Eglise, l'une d'or, l'autre d'argent, sur une bassine dorée couverte de fleurs. Sa Sainteté monte sur un trône élevé près de la porte de l'Eglise ; là les Chanoines viennent lui baiser les pieds ; il est ensuite porté dans l'Eglise, où il fait sa priere & donne sa bénédiction de dessus l'autel, & ensuite de dedans la loge qui est sur la façade extérieure de S. Jean de Latran, après quoi le Pape va reprendre ses habits ordinaires pour retourner au Quirinal. »

Le fait que le pape soit autorisé à porter les deux métaux héraldiques, l'or et l'argent, montre également sa supériorité par rapport aux seigneurs laïques, qui ne peuvent en porter qu'un : en effet, ceux-ci symbolisent l'union des puissances spirituelle et temporelle.

Un signe de l'élévation exceptionnelle du pape se voit également dans la manière dont on doit se comporter vis-à-vis de lui. Sans entrer dans les détails de la présentation au pape[127], arrêtons-nous sur l'usage de baiser les pieds du pape[128] :

[127] Lalande, *Voyage d'un François en Italie*, t. V, p. 11

> « L'usage de baiser les pieds du Pape étoit une suite naturelle de son exaltation au-dessus de toute autre puissance. […] c'est un hommage que l'on rend à la Divinité, dans la personne du premier Ministre de son culte, & tous les Rois, les Ambassadeurs, les Princesses observent la même cérémonie & remplissent le même devoir. »

On voit qu'aucune puissance temporelle n'est au-delà de la puissance spirituelle du pontife. De plus, les liens de parenté même n'affectent point cet usage :

> « Les parens les plus proches du Pape sont soumis au même cérémonial. Un François fut scandalisé, en 1730, de ce que le Pape Corsini, recevant pour la premiere fois sont frere le Marquis *Bartolomeo Corsini*, l'avoit laissé à genoux fort long-temps sans le faire relever, malgré son amitié pour lui. »

Notons le fait que le Français ne comprend pas que le Pape laisse son frère à genoux ; ceci signifie bien que lorsque l'on est élevé pape, les liens interpersonnels cessent théoriquement d'avoir de l'importance, et seule reste la dignité pontificale. Bien sûr, le népotisme suffit à prouver que cela n'est pas si vrai, mais cela l'est du moins dans le cérémonial. En somme, le pape est dépositaire d'une autorité multiple et incontestable, comme le dit Lalande, évoquant la tiare :

> « Le Pape Boniface VIII ajouta une seconde couronne à sa tiare, pour marquer l'union de la puissance temporelle avec la spirituelle, & Benoît XII, en 1334, (ou Urbain V, en 1352,) en ajouta une troisieme, à cause de la sainteté de ce nombre mystérieux, ou pour indiquer la réunion des trois genres de puissances, Impériale, Pontificale & Paternelle[129]. »

Le pape est ainsi « un despote électif absolu », comme le dit Sade[130].

Le faste et les finances

Il convient d'examiner la place qu'occupe le faste et le luxe dans l'Église du XVIIIe siècle, ainsi que la manière dont se portent les finances pontificales.

L'héritage de la Contre-Réforme

Après la Réforme protestante, l'Église romaine entreprend de multiples actions dans le but de récupérer les territoires perdus et la domination absolue sur le christianisme occidental. Ce mouvement, que l'on désigne par le terme de Contre-Réforme, s'est traduit par une

[128] Lalande, *Voyage d'un François en Italie*, t. V, p. 10
[129] Lalande, *Voyage d'un François en Italie*, t. V, p. 3
[130] Sade, *Voyage d'Italie*, p. 440

redéfinition théologique, politique et esthétique du Catholicisme, pour faire face aux résistances posées à l'autorité pontificale. En art, le développement du baroque constitue peut-être un des marqueurs les plus distinctifs de l'art et de l'esthétique de cette période, s'étirant du milieu du XVIe siècle au milieu du XVIIIe siècle et touchant tous les arts : l'architecture puis la peinture, la sculpture, et la littérature connaissent toutes des « moments baroques », à des moments divers, mais répondant toujours à une certaine unité de fond. La recherche de l'opulence, de la ligne courbe, de l'exagération du mouvement, est motivée par le désir d'impressionner ; de ce fait, c'est une forme d'art que les pouvoirs peuvent aisément employer pour déployer leur richesse et leur puissance. On notera que l'art baroque se confondait originellement avec ce que l'on appelait « art jésuite » ; ainsi, la richesse de l'église du Gesù de Rome rend bien cette idée de profusion :

> « Dans le temps de la fête de S. Ignace, la veille & le jour, c'est-à-dire le 30 & le 31 Juillet, l'Eglise du Gesu est parée avec tant de magnificence, la chapelle de S. Ignace est d'une richesse si prodigieuse, la musique partagée en trois choeurs différents avec trois grands buffets d'orgues y produit un effet si surprenant que le peuple de Rome appelle ce jour-là l'église des Jésuites l'anti-chambre du Paradis : ces Peres qui dépensent si peu pour tout ce qui leur est personnel, se sont épuisés pour accumuler des trésors dans leurs Eglises ; mais sur-tout dans celle-là qui est le chef-lieu de tout l'Ordre[131]. »

Cette idée que l'église doit être impressionnante pour le fidèle lorsqu'il entre se retrouve dans une impression qu'ont les voyageurs français en visitant les églises d'Italie : il ressort souvent l'idée que l'église ressemble davantage à un théâtre qu'à un temple. C'est bien là l'idée que l'on se trouve dans un lieu de représentation, de mise en scène :

> « Le plus grand reproche que l'on puisse lui faire, c'est qu'elle a plutôt l'air d'une salle de bal, que d'un lieu saint[132]. »

Lalande parle ici de l'église San Giorgio de Modena, construite au milieu du *Seicento* sur les plans de Gaspare Vigarani, avec une façade baroque d'Antonio Loraghi. Surmontée d'une coupole, l'église est à plan en croix grecque, avec de grands pilastres corinthiens. Cette impression de « salle de bal » est due à cette surcharge, tant dans les formes que dans les couleurs, lumières, matériaux employés. A Asti, Sade note une église de religieuses :

[131] Lalande, *Voyage d'un François en Italie*, t. IV, p. 227-228
[132] *Ibid.*, t. I, p. 552

> « peinte et ornée avec tant de goût qu'on la prendrait plutôt pour une décoration d'opéra que pour un temple de la divinité[133]. »

Les deux voyageurs du second XVIIIe siècle manifestent les mêmes critiques envers le baroque, qui leur paraît « trop », pour un lieu dévoué à la religion. Sade fait la même remarque au sujet de Saint-Pierre[134] :

> « La première chose que je vis fut l'église de Saint-Pierre. Je trouvai la façade plus théâtrale qu'imposante ; elle ne me surprit pas autant que je l'aurais cru. […] Rien n'annonce l'entrée d'un temple ; c'est plutôt celle d'une salle de spectacle, et certainement l'architecte qui fit celle de Lyon se ressouvenait du vestibule de Saint-Pierre. »

Il est difficile de discerner le vrai du faux dans ce que dit Sade ; a-t-il vraiment trouvé la façade de Saint-Pierre peu imposante, ou est-ce une autre provocation lancée à la religion ? La réponse importe peu ; le fait qu'il puisse considérer que Saint-Pierre n'est pas la forme que doit prendre la religiosité témoigne en effet d'une évolution des goûts et représentations. N'oublions pas que le trait droit et épuré revient alors à la mode, lorsque Sade voyage, avec le néo-classicisme, qui condamne les excès du baroque ou du rococo, trop foisonnants. L'Italie de la seconde moitié du *Settecento* se trouve alors au sortir d'une période baroque qui a duré presque deux siècles, au cours desquels la richesse et le faste ont été déployés de la manière la plus brillante possible pour montrer la puissance de l'Église.

Le poids pécuniaire des ex-voto et autres trésors religieux

Les richesses accumulées grâce à la pratique des ex-voto sont phénoménales, et ne manquent pas d'impressionner le voyageur. Il ne s'agira pas ici de donner un compte-rendu exhaustif de toutes richesses vues par les voyageurs, mais de cueillir les occurrences les plus remarquables. Le trésor le plus riche de la chrétienté d'Occident est Lorette ; c'est bien ce qu'en dit Montesquieu :

> « Cette *santa Casa*, et surtout la Madone, est couverte de présents immenses et de grands prix, sans compter le trésor, qui est, pour l'Occident, le plus riche qu'il y ait. Un prêtre vous dit tous les noms de ceux qui ont fait chaque présent : lesquels (avec bien de la politique) ont été enregistrés. Tous les princes de la Terre ont épuisé leur libéralité, surtout la maison d'Autriche, d'Espagne et d'Allemagne. La maison de France n'y brille

[133] Sade, *Voyage d'Italie*, p. 52
[134] *Ibid.*, p. 81

> pas, à la couronne de la Vierge près et du *Jésus*, don de Louis XIII pour avoir Louis XIV[135]. »

On voit que le sanctuaire de Lorette, s'il est un lieu de dévotion, est aussi un lieu éminemment politique, où les puissances catholiques s'illustrent par leur capacité à donner. Ainsi, Montesquieu peut voir quelles nations ont le plus offert, et considère l'idée d'aller complimenter les donateurs :

> « Si je vais à Vienne, il faudra faire un compliment au prince de Lobkowitz, de Dietrichstein et à la marquise de Rofrano, sur les présents qu'ils ont faits. Ce trésor (je crois) monte à plusieurs millions d'écus, et ce seroit (à mon avis) la meilleure ressource que les Papes eussent pour payer leurs dettes : car, outre les pierres de couleur, il y a des diamants inestimables. Il y a une roche où les émeraudes, au nombre de plus de vingt et grosses, sont (dit-on) attachées depuis la minière (au moins, le paroissent-elles), et cela semble inestimable. Il y a encore une perle sur laquelle on a gravé un portrait[136]. »

Les présents, offerts pour la réalisation d'un vœu ou pour remercier la divinité d'un vœu accompli, emplissent le sanctuaire de Lorette ; il y a de la sorte un regroupement des plus grandes offrandes au plus près du sanctuaire de la Madone ; ainsi, nous dit Lalande :

> « Il y a tout autour de cette Chapelle une quantité prodigieuse de lampes d'argent données en présent ; […] Le sanctuaire où est la madone est plein d'*Ex-voto* d'or & d'argent d'un prix immense, la Vierge est couverte de pierreries données par les Têtes couronnées, & par différens Seigneurs particuliers : sa couronne de diamants & celle de l'Enfant Jesus sont des vœux offerts par Louis XIII, lorsqu'il demandoit un fils, tout ainsi que l'Eglise du Val-de-Grace à Paris : ces couronnes sont fermées & d'un très-grand prix ; on y voit aussi un grand ange d'argent portant Louis XIV sur un coussin ; la figure de l'enfant est toute d'or, & pese 27 livres, c'étoit le poids juste de Louis XIV lorsqu'il vint au monde, du moins à ce qu'on prétend à Lorette ; une figure à genoux, haute d'environ trois pieds, représente le grand Condé qui remercie la Vierge après être sorti de la Bastille ; elle est entiérement d'argent. Au bas de la figure de la Vierge est la cheminée de la chambre, dans laquelle il y a un grand tronc. Au-dessus de la cheminée est une tablette d'argent avec les Litanies de la Vierge : dans une armoire où l'on dit qu'étoit la figure de la Madone, lorsqu'elle a été apportée miraculeusement ; on conserve différentes reliques & beaucoup de richesses[137]. »

On voit ici les vœux adressés pour la naissance de Louis XIV, y compris l'enfant Jésus entièrement en or, qui laisse pantois. Les offrandes des « Têtes couronnées » ne sont cependant pas les seules à emplir le sanctuaire :

[135] Montesquieu, *Voyages de Montesquieu*, t. II, p. 71
[136] Montesquieu, *Voyages de Montesquieu*, t. II, p. 71
[137] Lalande, *Voyage d'un François en Italie*, t. VII, p. 377

> « Tout le reste de cette espece de sanctuaire est plein de petits enfans, d'Anges en argent, de lampes d'or, &c. Les murs sont aussi couverts de lames d'argent, représentant des *Ex-voto*[138]. »

Les coffres de Lorette renferment ainsi un trésor accumulé depuis plusieurs siècles :

> « Le Trésor de Lorette est riche à un point qui ne se peut comprendre, on en est étonné, autant qu'édifié ; la liste des principales pieces forme un volume à part, sept grandes armoires à doubles battans, & 24 petites ne renferment qu'une partie des bijoux en or, en perles, diamans, & autres pierres précieuses que tous les Princes Catholiques y ont accumulés depuis 400 ans[139]. »

Il y a peu d'autres trésors qui puissent se comparer à celui de Lorette ; la quantité d'or amassée est, comme le dit Lalande, étonnante et édifiante. Il est cependant d'autres trésors en Italie : de Brosses évoque celui du Duomo de Milan, pour lequel il faut payer.

> « les prêtres nous montrèrent, en payant, le trésor qui est trez riche, surtout en ornemens et en argenterie[140]. »

Lalande nous dit de ce trésor qu'il est le plus grand après Lorette :

> « Le trésor de l'Eglise de Milan est le plus riche que je connoisse, après celui de Notre-Dame de Lorette[141]. »

L'argenterie mentionnée par de Brosses désigne les offrandes que l'on voit dans beaucoup d'autres églises, où les voyageurs décrivent des parois entières tapissées d'ex-voto ; ainsi de la chapelle de l'Annonciade de Florence :

> « Les murs de cette chapelle, quoique tous d'agathes et de calcédoines, sont recouverts de haut en bas de bras, jambes et autres membres d'argent qui y ont consacrez ceux qui ont reçu la grâce d'être estropiez[142]. »

Cette pratique est extrêmement répandue en Italie, en témoigne ce commentaire de Lalande :

> « c'est une chose extrêmement commune en Italie, où l'on voit des Eglises qui en sont tellement tapissées & couvertes qu'on ne sait plus où les mettre[143]. »

---

[138] *Ibid.*, t. VII, p. 379
[139] *Ibid.*, t. VII, p. 380
[140] De Brosses, *Lettres familières*, p. 82
[141] Lalande, *Voyage d'un François en Italie*, t. I, p. 291
[142] De Brosses, *Lettres familières*, p. 421

En témoigne également la fréquence avec laquelle les voyageurs notent la présence de trésors ou d'églises emplies d'ex-voto ; chez Lalande, on trouve : I, p. 76-77 ; I, p. 163 ; II, p. 70 ; II, p. 102 ; III, p. 603 ; etc. Parmi les objets contenus dans les églises et trésors se distinguent deux groupes : les offrandes anthropomorphes, que cela soit un membre d'argent ou une statue grandeur nature en or ou en argent comme à Lorette, et les objets précieux comme les joyaux, vases, chandeliers, tabernacles et ostensoirs. Lalande évoque également l'église Sainte-Marie-de-la-Victoire à Rome :

> « il y a beaucoup de pierres précieuses & d'offrandes considérables, faites par les Empereurs & par d'autres Princes, à l'occasion de différentes victoires remportées principalement contre les hérétiques, les Turcs & autres ennemis de la foi[144]. »

On voit ici le lien établi entre offrandes religieuses et lutte contre les hérétiques, dont nous avons parlé auparavant. L'offrande permet d'apaiser la divinité, qui accepte d'offrir la victoire aux fidèles sur les ennemis de la foi.

Un autre haut-lieu de la richesse religieuse se trouve être la chapelle des Médicis dans l'église San Lorenzo de Florence ; de Brosses la décrit :

> « L'autre chapelle est la merveille de la Toscane, du moins pour les richesses ; elle est vaste comme une église, octogone, à dôme, si remplie de pierres prétieuses travaillées avec tant de soin et si polies que l'œil en est ébloui. Tous les murs, du haut en bas, en sont revêtus ; le jaspe sanguin est une des choses communes de ce revêtissement. Le ciel du dôme, ou du moins la frize, car il n'y a encor que cela de fait, est de lapis-lazuli étoilé d'or. Chaque angle a dans son encoignure un pilastre d'albastre à corniche de bronze doré et chaque face une grande niche de pierre de touche, dans laquelle est alternativement un tombeau de granite et un de porphire ; sur le tombeau un oreiller de jaspe rouge, bordé d'émeraudes et de diamans ; sur l'oreiller une couronne d'or et dans le haut de la niche une statue de bronze d'un des grands-ducs, dont cette chapelle fait la sépulture. Toutes ces richesses sont surpassées par la magnificence incroyable du maître-autel[145]. »

Il n'est pas le seul voyageur à nous en donner un aperçu ; Lalande et Sade visitent cette chapelle aussi, et en rendent compte :

> « six tombeaux qui ont été faits sur les desseins de Michel-Ange ; on a placé sur chacun un coussin de jaspe sanguin, qui porte une couronne d'or massif, l'un & l'autre enrichis

[143] Lalande, *Voyage d'un François en Italie*, t. I, p. 231
[144] Lalande, *Voyage d'un François en Italie*, t. III, p. 526
[145] De Brosses, *Lettres familières*, p. 423

> de rubis, topases & autres pierres précieuses. On ne peut rien voir de plus parfait que ces tombeaux, au jugement de M. Cochin […][146]. »

> « Derrière le chœur de cette église, se voit la chapelle des Médicis, commencée en 1604 sous Ferdinand Ier, grand-duc de Toscane. Il est impossible de rien voir de plus magnifique et de plus admirable. […] Ce sera, sans doute, la plus belle chapelle de l'univers[147]. »

Il ne s'agit pas ici d'offrandes, mais simplement de faste destiné à prouver la richesse de la famille, qui évoque les tombes des civilisations où le mort emportait ses richesses avec lui dans l'au-delà.

Lalande nous livre enfin une description des richesses de la chapelle Sixtine :

> « La Sacristie qui est auprès de la chapelle Sixtine, renferme beaucoup de richesses ; un drap d'or, où sont brodés les sept Sacremens de l'Eglise ; des chasubles & des dalmatiques garnies de perles ; deux mîtres ornées de pierres précieuses ; une croix de diamans, que le Pape porte sur sa poitrine dans les grandes cérémonies ; un grand saphir & quatre diamans, que le Pape porte à son doigt dans les mêmes occasions ; un crucifix de pierres précieuses ; un grand calice d'or, où les Cardinaux mettent les billets dans le scrutin du Conclave ; plusieurs autres calices & vases d'or[148]. »

On voit ici que tous les objets de culte du pape sont précieux ; ils contribuent à donner le sentiment que le pape est environnée d'une sainteté particulière : la richesse le distingue d'entre tous. Néanmoins, si l'on considère les exemples mentionnés jusqu'à présent, on voit qu'il s'en dégage un aspect déconcertant : les statues d'or et d'argent, les richesses funéraires, la pratique des offrandes votives sont autant d'éléments d'origine païenne que le christianisme a amalgamé à son culte au fil du temps. Si les idoles sont interdites dans l'Ancien Testament, lorsque Moïse voit son peuple porter en triomphe un veau d'or, cela n'empêche pas les fidèles d'adorer les statues précieuses des saints. Sade nous donne un exemple de plus de statue-idole, dans l'église Sainte-Agnès-hors-les-murs de Rome :

> « Sur l'autel est la statue de la sainte. Ses habits sont d'albâtre et tout ce qui se voit de son corps est de bronze doré[149]. »

Notons aussi que les « trésors » dans les sanctuaires religieux sont une pratique qui remonte à la Grèce ancienne, où les cités construisaient un édifice nommé trésor dans un sanctuaire, qui

[146] Lalande, *Voyage d'un François en Italie*, t. II, p. 318
[147] Sade, *Voyage d'Italie*, p. 57
[148] Lalande, *Voyage d'un François en Italie*, t. III, p. 182
[149] Sade, *Voyage d'Italie*, p. 86

valait à la fois comme offrande et comme lieu destiné à recueillir les offrandes de la ville ; le plus célèbre est le Trésor des Athéniens de Delphes.

Il est intéressant de voir qu'après le schisme protestant, la réponse de l'Église romaine est d'accentuer le faste et la mise en avant des richesses, qu'on lui reproche alors cependant d'accumuler, à travers, par exemple, la pratique des Indulgences ; il se crée en effet des failles entre ce que disent les textes saints et ce que met en place l'Église, d'où naissent les mouvements rigoristes contestataires, mais nous y reviendrons. Finissons sur une citation de Sade, qui, critique comme à son habitude la Papauté, et s'en prend à cette pratique des offrandes :

> « La reconnaissance des papes fut toujours extrême pour leurs bienfaiteurs, non que ce sentiment soit celui naturel à l'Eglise, il s'en faut, mais pour encourager les princes ou les gens riches à sacrifier leur fortune au vain faste d'une sainte et stérile adulation[150]. »

Si l'on a autant encouragé le sacrifice de la fortune pour cette « sainte et stérile adulation », c'est que ceci apporte une source stable de richesses à l'État Pontifical.

De la mauvaise gestion de l'État ecclésiastique

L'État ecclésiastique apparaît être en faillite au XVIIIe siècle. Celui qui sera l'auteur de *L'Esprit des Lois* se montre extrêmement attentif à la manière dont l'État gère ses affaires : il effectue fréquemment des remarques sur l'état des villes et campagnes de l'Italie.

> « Mais, ayant supprimé quelques impôts, et le revenu de la loterie de Gênes, qui alloit à une cinquantaine de 1,000 écus, ayant été supprimé, le revenu a diminué, et les dépenses sont augmentées par l'exorbitante indulgence qu'a le Pape pour les Bénéventins. L'architecte et le chef-maçon de cette ville-là ont gagné de grandes sommes en réparant, sans nécessité, des édifices de la Chambre[151]. »

Montesquieu, qui n'a jamais de mots assez durs pour le pape Benoît XIII, s'en prend à la manière dont l'Église coupe les sources de revenus, rendant l'État déficitaire. Au reste, le Président de Brosses se montre tout aussi critique que Montesquieu quant au gouvernement papal, et souhaiterait que soit institué :

[150] Sade, *Voyage d'Italie*, p. 128
[151] Montesquieu, *Voyages de Montesquieu*, t. II, p. 56

> « un gouvernement qui auroit des vues plus longues que n'en a celuy d'un vieux prêtre qui ne songe qu'à enrichir aujourd'huy sa famille, parce qu'il moura demain[152] »

De Brosses soulève le problème du népotisme, c'est-à-dire de la distribution par le pape des charges ecclésiastiques à ses proches, qui est un des reproches souvent faits à la Papauté. Lalande fait également mention des difficultés financières de Rome :

> « Dans le Possesso de 1730, le Capitole n'y fit point la dépense accoutumée, & le Pape ne l'ordonna point, pour n'être pas à charge à la ville ; en effet elle n'avoit pas encore entiérement acquitté la dépense faite pour le Possesso d'Innocent XIII, en 1721, dont les frais avoient monté à quinze mille écus Romains[153]. »

Enfin, Sade aussi pointe la faillite financière de l'État ecclésiastique et le manque d'une administration efficace :

> « Et ces ponts si bien entretenus [que l'Abbé Richard] vante dans l'État ecclésiastique, indépendamment de ce qu'ils le sont assez mal, ne se soutiennent que par les perpétuelles contributions auxquelles on impose les passants[154]. »

Il ne perd pas une occasion de pouvoir critiquer ce que dit l'Abbé Richard, qu'il juge « détestable », mais ceci nous informe également de la manière dont est tenue la voirie et les travaux d'urbanisme : en France, l'École royale des ponts et chaussées est fondée en 1747 ; c'est d'ailleurs en 1775 – date à laquelle voyage Sade – qu'elle est renommé École nationale des ponts et chaussées. Ceci nous permet de pointer le décalage qu'il peut exister entre la France, qui se construit une structure d'enseignement et d'administration efficace de l'urbanisme, et l'Italie papale, où les ponts sont entretenus par les contributions imposées aux passants. Gardons-nous cependant de considérer que ce que nous dit Sade soit la stricte réalité : il est fort probable qu'il y ait une part de déformation négative dans le récit de Sade, le mépris qu'il a pour la religion le poussant dans ce sens. Quoi qu'il en soit, il ressort de ce passage l'image que l'État ecclésiastique est arriéré et fort mal géré ; Sade ne dit pas autre chose lorsqu'il évoque le trésor de Sixte Quint, pape de la fin du XVIe siècle :

> « La bulle faite lorsqu'il y fut déposé prouve qu'il montait à cinq millions d'écus romains. Il est, à ce qu'on prétend, réduit aujourd'hui à dix-sept cent mille. C'est déjà une

[152] De Brosses, *Lettres familières*, p. 494
[153] Lalande, *Voyage d'un François en Italie*, t. V, p. 107
[154] Sade, *Voyage d'Italie*, p. 54

> furieuse diminution de ce à quoi l'avait laissé son fondateur, et j'ai encore de la peine à croire que la brèche ne soit pas beaucoup plus forte[155]. »

On voit ici une idée de décadence de l'Italie entre sa période de rayonnement comme berceau des Arts, au XVIe siècle, et le XVIIIe siècle, moment où « ses peuples sont présentement les esclaves des autres nations », comme le dit l'article *Italie* de l'*Encyclopédie*. En effet, l'Italie du *Settecento* est considérée comme un espace gouverné par la tyrannie de l'Église décadente ; c'est ce qui fait dire en 1765 au rédacteur de la *Gazette Littéraire de l'Europe* que tous ceux qui « regardent vers l'avenir » doivent se détourner de l'Italie.

Les voyageurs évoquent des manières de remettre les finances pontificales en place : il s'agit souvent d'employer la réserve d'or conservée dans les trésors. Une remarque de Lalande sème cependant le doute, lorsqu'il évoque la chapelle du Rosaire dans l'église Saint-Dominique de Bologne :

> « elle est pleine d'une quantité prodigieuse de présens en argenterie, qui n'ont été faits qu'à condition qu'il n'en seroit jamais déplacé aucun, & au cas qu'on y contrevînt, ils sont substitués de plein droit à la Cathédrale : cela est cause qu'on ne les fond pas au profit de l'Eglise, comme cela se pratique dans plusieurs autres Couvens[156]. »

Il existe donc des églises où les dons ne se peuvent fondre, mais aussi des lieux où se fondent « au profit de l'Église » ; la règle générale est cependant d'employer les ex-voto, non pas de les conserver : c'est pour cette raison que Lalande le mentionne, car la condition particulière de l'église Saint-Dominique est une exception. En effet, Lalande, évoquant l'église Madonna di San Luca, toujours à Bologne, nous dit :

> « Le mur où sa châsse est appliquée, est couvert de couronnes, de cœurs, de jambes, de bras, pieds & mains d'argent, qu'on y offre de toutes parts en *Ex-voto*. On attache les dernieres offrandes en-bas, & quand la surface du mur n'en peut plus contenir, les Religieux fondent au profit de l'Eglise celles qui sont les plus élevées[157]. »

Cette pratique semble être la plus répandue, afin de désengorger l'église et pour procurer un revenu conséquent aux religieux. Mais, si les offrandes dans les églises peuvent être fondues, le sort des trésors est différent ; c'est bien là le sens de ce que nous dit Montesquieu, lorsqu'il visite Lorette :

---

[155] *Ibid.*, p. 164
[156] Lalande, *Voyage d'un François en Italie*, t. II, p. 70
[157] *Ibid.*, t. II, p. 103

> « Ce trésor (je crois) monte à plusieurs millions d'écus, et ce seroit (à mon avis) la meilleure ressource que les Papes eussent pour payer leurs dettes[158] »

En effet, les trésors constituent des biens dévoués au lieu, qui ne se peuvent retirer. Sade considère la même idée, en voyant les richesses qui emplissent les églises de Naples et le trésor de saint Janvier :

> « En admirant ces richesses, on ne saurait trop regretter sincèrement le vil usage que l'on en fait. Que de pauvres familles seraient entretenues avec l'argent de ces bijoux enfouis ! Et quelle différence dans l'usage[159] ! »

> On dit que « cette église est extrêmement riche et qu'elle ne fut jamais, malgré cela, du plus léger secours à la ville dans les différentes révolutions qui la désolèrent. Mais s'étonner de cela serait méconnaître le cœur des prêtres. Semblable à la boîte de Pandore, on peut être sûr d'en voir sortir bien des maux, mais jamais une seule vertu. »

Ces richesses enfouies devraient, selon le philosophe, servir ainsi plutôt à nourrir les sujets de l'État plutôt qu'à rester cachées dans le trésor. Lalande évoque un usage historique qui va d'ailleurs dans le même sens que ce que préconisent Montesquieu et Sade :

> « Le Pape Jean XIXe, en chargeant l'Evêque de *Selva Candida* de faire les fonctions Episcopales, dans toute la cité Léonine, lui accorde pour honoraires les offrandes en or, argent, étoffes, cire, &c. qui se feront à Saint Pierre, pendant le seul temps de la Messe, le Dimanche des Rameaux, le jeudi, le vendredi Saint & le samedi Saint, à commencer par l'heure de Tierce jusqu'au lendemain ; ensorte que quelques heures d'offrandes étoient un objet considérable[160] ; »

Ainsi, par le passé, les offrandes étaient utilisées comme moyen de rémunération des charges confiées par le pape ; c'est ainsi que Clément IV, lors du jubilé de 1350, attribue une part des offrandes au salaire des troupes employées à la protection des pèlerins. L'idée centrale est ici l'utilité de ces richesses colossales, qui importe aux voyageurs français car ils les voient comme moteur possible de changement, d'action du gouvernement pour améliorer la situation des sujets ; l'utilité et le progrès sont ainsi pensés comme valeurs motrices de l'action politique, par-delà la dévotion qui suppose le respect des trésors religieux, et donc leur conservation en tant que tels.

[158] Montesquieu, *Voyages de Montesquieu*, t. II, p. 71
[159] Sade, *Voyage d'Italie*, p. 209
[160] Lalande, *Voyage d'un François en Italie*, t. III, p. 159

Partie 2

-

La piété et ses manifestations

Chapitre 3 – Les objets de la foi

L'importance de la religion en Italie se traduit non seulement par une présence de l'institution ecclésiastique dans les cadres de vie, mais également par une imprégnation du sacré dans les objets qui entourent le culte.

Le sacré à portée de main

Il s'agira ici de voir la manière dont reliques et miracles agissent comme

Les reliques

Je distinguerai ici deux types de reliques : les reliques corporelles des saints et martyrs, et les reliques non corporelles. La première chose qui apparaît lorsque l'on examine les récits des voyageurs, c'est l'incroyable nombre de corps saints ou de martyrs qui se trouve dans les églises, comme le fait noter avec une pointe d'humour le Président de Brosses :

> « sous le choeur, est une chapelle souterraine assez bien entendue, contenant un si grand nombre de corps saints que le paradis n'en est guères plus fourni[161]. »

De Brosses se trouve alors dans la cathédrale de Milan, le Duomo. La profusion des corps saints est notée également à Rome, où se concentrent tant les dépouilles que l'on y a portées que celles retrouvées dans les catacombes ; ainsi, dans l'église Santa Prassede :

> « c'est là que reposent le corps de S. Zénon, & ceux de 230 martyrs qu'il y fit transporter de différens cimetieres qui tomboient en ruines[162]. »

Lalande mentionne également le corps de sainte Praxede et de sa sœur, qui reposent « sous le maître-autel ». Mais ce n'est point dans les églises que se concentre l'essentiel des dépouilles saintes, comme le montre Lalande :

> « *SS. Vincenzo ed Anastasio* », « On y conserve les reliques de S. Vincent, de S. Anastase & de plus de dix mille Martyrs. […] Les souterreins de cette église sont l'ancien cimetiere de S. Zénon, où furent enterrés plus de dix mille Martyrs, qui après avoir

[161] Charles de Brosses, *Lettres familières*, éd. L. Norci Cagiano, texte établi par G. Cafasso, Naples, Centre Jean Bérard, 1991, p. 181

[162] Joseph Jérôme de Lalande, *Voyage d'un François en Italie, fait dans les années 1765 & 1766: contenant l'historie & les anecdotes les plus singulieres de l'Italie, & sa description, les mœurs, les usages, le gouvernement, le commerce, la littérature, les arts, l'histoire naturelle & les antiquités, avec des jugemens sur les ouvrages de peinture, sculpture & architecture, & les plans de toutes les grandes villes d'Italie*, 1769, Chez Desaint Libraire, Venise, t. III, p. 428

> travaillé à l'immense ouvrage des Thermes de Dioclétien, furent mis à mort par ordre de cet Empereur[163]. [164]

On voit ici que l'attribution précise de la localisation des corps regroupés par saint Zénon est difficile, Lalande rendant compte de deux versions différentes : tantôt il s'agit de l'église Sainte-Praxède, tantôt de celle de SS. Vincenzo ed Anastasio. Quoi qu'il en soit, l'accent est ici mis sur l'importance des catacombes paléochrétiennes, où furent conservés les corps des chrétiens durant les premiers siècles du christianisme. Ainsi des catacombes de Saint-Sébastien :

> « on montre encore la niche où fut trouvé le corps de Ste. Cécile. […] les Auteurs disent qu'il y eut treize Papes & 74 mille Martyrs qui y furent enterrés. […] C'est-là que l'on va même actuellement puiser les reliques des Saints que le Pape accorde aux différentes églises des pays catholiques, aux Ambassadeurs & aux Couronnes. Il y a une personne chargée habituellement d'y faire fouiller[165]. »

Deux choses sont ici à remarquer : tout d'abord, la quantité gargantuesque de corps enterrés dans ces catacombes ; ensuite, le fait que l'on se serve de ces catacombes pour « extraire » de nouvelles reliques à distribuer. Au sein du gouvernement papal, c'est le cardinal-vicaire et son vice-gérant qui sont en charge de l'administration des reliques ; c'est le vice-gérant qui authentifie les reliques en émettant un document officiel :

> « C'est au Vice-Gérent que l'on s'adresse pour avoir des reliques, & il en certifie l'authenticité[166]. »

Les reliques constituent ainsi une sorte de marchandise que l'Église peut employer ; si les monarques offrent des présents en action de grâce, l'Église peut faire de même en attribuant une relique prestigieuse, témoignant de la proximité du souverain à la divinité. Il s'agit là du système mis en place dès le XIe siècle, lors de l'essor du monachisme européen : l'Église est l'intercesseur privilégié entre Dieu et les laïcs, qui, en se rapprochant tant politiquement que physiquement (par les inhumations *ad sanctos*) de celle-ci, peuvent espérer obtenir le salut.

Toutefois, les dépouilles ne sont pas toujours en aussi grand nombre et anonymes : on retrouve parfois des tombes de saints identifiés comme tels. Ainsi, comme le note Lalande, dans les églises de SS. Cosimo e Damiano et de S. Martina respectivement :

---

[163] Lalande, *Voyage d'un François en Italie*, t. IV, p. 388-389
[164] *Ibid.*, t. IV, p. 388-389
[165] *Ibid.*, t. IV, p. 392-393
[166] *Ibid.*, t. V, p. 24

> « Les corps de S. Côme & de S. Damien reposent dans l'Eglise soûterraine : on y trouva en 1582 ceux des Martyrs S. Marc, S. Marcellin, S. Tranquillin, & S. Felix II Pape[167]. »

> « on y conserve […] le corps de Sainte Marie qui souffrit le martyre l'an 130 de Jesus-Christ, retrouvé du temps d'Urbain VIII[168]. »

On voit que des corps de saints continuent d'être exhumés, au fur-et-à-mesure que des fouilles sont menées lors des reconstructions d'églises. Ainsi, le corps de sainte Marie est retrouvé dans le premier XVIIe siècle. L'état de ces corps varie toutefois grandement ; ils sont parfois entiers et bien conservés, comme c'est le cas du corps de Catherine Vigri, à Bologne, dont parle Lalande :

> « C'est dans la même église qu'on fait voir mystérieusement par une lucarne ménagée au travers d'un autel, le Corps de la Bienheureuse Catherine *Vigri*, de l'Ordre de Sainte Claire, Fondatrice de ce Monastère, qui est tenue en si grande vénération dans cette ville : elle est assise dans un fauteuil élevé sur une table au milieu d'une chapelle, derriere cet autel : son habillement est des plus riches : elle a une couronne sur la tête, des bagues de diamans aux doigts ; elle est environnée d'un grand luminaire : mais toute cette magnificence n'empêche pas que cela ne fasse, humainement parlant, une figure effrayante. On n'en découvre que la tête & les pieds qui sont très-noirs & desséchés comme ceux d'une Momie[169]. »

Sade évoque un autre corps conservé entièrement : sainte Victoire, dans l'église Madonna della Vittoria, à Rome.

> « Le corps entier de sainte Victoire se voit sous l'autel de saint Joseph. La sainte est conservée en entier. Elle est vêtue richement, couchée de son long, la tête sur des carreaux qu'elle soutient de sa main gauche. Toute la tête et le col sont très bien conservés. La peau est presque noire, la bouche est serrée, le nez très bien formé, mais plus d'yeux. Le corps est en vénération[170]. »

Dans les deux cas, le corps est très vénéré, comme le disent les voyageurs, et est mis en scène : habillé, paré de bijoux, afin de donner plus de majesté à la dépouille. On voit cependant que cela est déconcertant pour Lalande, qui trouve la figure « effrayante ». Ajoutons également la remarque que fait Lalande au sujet de l'église San Vincenzo ed Anastasio, pour ce qui est des reliques suggestives :

---

[167] Lalande, *Voyage d'un François en Italie*, t. IV, p. 319
[168] *Ibid.*, t. IV, p. 298
[169] *Ibid.*, t. II, p. 65
[170] Donatien Alphonse François de Sade, *Voyage d'Italie ou Dissertations critiques, historiques et philosophiques sur les villes de Florence, Rome, Naples, Lorette et les routes adjacentes à ces quatre villes…,* texte établi par M. Lever, Paris, Fayard, 1995 (1967), p. 87

> « On conserve dans cette Eglise les coeurs de quinze Papes décédés dans le Palais Quirinal, depuis Sixte V[171]. »

En effet, le corps momifié, ou un organe interne, confère un ton macabre que n'ont pas les reliques morcelées, sous forme d'ossements, qui sont plus fréquentes, comme ici, à Saint-Pierre :

> « Il n'y a point d'Eglise où il y ait autant de reliques fameuses. On y conserve la tête de S. André, celle de S. Luc ; les corps de S. Simon & de S. Jude, de S. Matthias, de S. Jean Chrisostome, de S. Grégoire de Nazianze[172]. »

Mais les reliques sont souvent l'objet de convoitises, en ce qu'elles sont un objet propitiatoire de miracles, utilisé au Moyen Âge pour les serments, processions, et en ce qu'elles sont vecteur de pèlerinages, ce qui confère un grand prestige à l'église ou à la ville qui les possède ; de là, les reliques constituent également une source de revenus, grâce aux dons des pèlerins. L'histoire des reliques de saint Marc montre bien l'importance capitale de la possession des reliques : ainsi, lorsque Montesquieu voit « bien des reliques, de toute espèce, de Saint-Marc[173] », c'est grâce à l'expédition menée en 827 en Égypte pour soustraire les reliques et les amener à Venise. Cet épisode, connu comme la *translatio* de saint-Marc, n'est pas un cas unique : le commerce de reliques, ainsi que la contrebande de reliques à l'authenticité douteuse, est en effet très important au Moyen Âge. Il n'est ainsi pas rare de trouver des saints ayant plusieurs têtes, de multiples paires de bras ou jambes, disséminés dans toute la chrétienté. Lalande nous raconte une mésaventure survenue de la sorte à Saint-Dominique de Bologne :

> « On y conserve le corps de S. Dominique dans une châsse de marbre blanc. Il n'y a dans cette châsse que le corps du Saint : à l'égard de la tête, on la conserve dans une chapelle, dont la porte est grillée & fermée sous quatre clefs : le Sénat en a une ; le Légat, une autre ; l'Archevêque a la troisieme, & le Prieur du Couvent a la quatrieme. Il est très-difficile de la voir, parce qu'on ne la montre qu'en présence de ces trois derniers & de trois Sénateurs députés à cet effet par le Sénat. Ils n'y viennent jamais sans être assistés de trois Notaires, pour dresser procès-verbal de l'état de la Relique, & accompagnés d'une garde de soixante Suisses, dont les Officiers ont pendant tout le temps l'épée nue à la main. On a redoublé les précautions qu'on apportoit en la faisant voir, depuis que le Cardinal de Médicis, frere du Grand Duc, ayant demandé qu'on lui ouvrît la châsse, arracha une dent de la tête du Bienheureux, en vertu d'un Bref du Pape qui l'y autorisoit,

[171] Lalande, *Voyage d'un François en Italie*, t. III, p. 510
[172] *Ibid.*, t. III, p. 150
[173] Montesquieu, *Voyages de Montesquieu*, publ. par le baron A. de Montesquieu, Bordeaux, 1894-1896., t. I, p. 66

> & l'emporta sur le champ dans une boëte d'or. La populace irritée de ce pieux larcin, prit les armes pour se la faire rendre, mais le Cardinal étoit déjà hors de la ville[174]. »

Ce « pieux larcin » montre tout à la fois l'extrême valeur qu'ont les reliques pour le peuple, pour les autorités civiles et ecclésiastiques, et le conflit qu'il peut se former lors de décisions d'attribution des reliques de la part de l'autorité pontificale sans prendre en compte les sentiments d'attachement et de dévotion portés par les habitants à une relique locale.

Outre les reliques corporelles, les objets attachés à un saint sont également très révérés. Il peut s'agir d'un objet hérité de la vie du saint, comme dans Saint-Marc de Venise :

> « On voit [...] bien des reliques, de toute espèce, de Saint-Marc. Une couverture ou petit coffre d'argent renferme son Evangile, de sa main. J'ai voulu le voir ; mais le moine m'a dit qu'il tomboit en poussière. J'ai vu des pierres qui ont servi à lapider saint Etienne, très bien ouvragées[175]. »

Ici, l'on voit à la fois l'Évangile du saint éponyme, et l'instrument du martyre de saint Etienne, les pierres, « très bien ouvragées ». L'objet est sacré par le contact qu'il a eu avec le saint, tant physique qu'émotionnel :

> « *Santa Maria in via lata* […] qui, suivant la tradition consignée dans un grand nombre d'Auteurs, fut consacrée à l'honneur de la Vierge par S. Pierre & S. Paul, près de laquelle ils habiterent, aussi-bien que S. Jean & S. Luc, S. Martial & plusieurs autres. On montre encore sous cette Eglise la demeure de ces Saints Apôtres ; il y a sur ce sujet un savant ouvrage de Martinelli[176]. »

Le lieu où ont vécu les saints partage leur caractère sacré, constitue une preuve tangible de l'existence de la sainteté dans ce monde, à l'instar de l'escalier où vécut saint Alexis et qui est en vénération[177] , ou du fauteuil de saint Philippe de Neri[178]; il œuvre comme un témoin : c'est d'ailleurs là le sens originel du mot μάρτυς, qui donne martyr. Du saint, la capacité thaumaturgique se transmet aux objets qu'ils ont touché, et occasionne ainsi la création de ce que l'on nomme les reliques représentatives, qui ont gagné une aura de sainteté par le contact avec une relique d'origine. Lalande nous en donne un témoignage lorsqu'il évoque la chapelle Clémentine, dans Saint-Pierre de Rome :

---

[174] Lalande, *Voyage d'un François en Italie*, t. II, p. 68
[175] Montesquieu, *Voyages de Montesquieu*, t. I, p. 66
[176] Lalande, *Voyage d'un François en Italie*, t. III, p. 601
[177] *Ibid.*, t. IV, p. 368
[178] *Ibid.*, t. IV, p. 102

> « on avoit fait toucher, dit [le Diacre Jean], au corps de S. Pierre, des pieces d'étoffes pour les donner à différentes personnes, il se trouve des incrédules qui en faisoient peu de cas, le S. Pontife y donna un coup de couteau, & il en sortit du sang ; ce miracle convainquit tout le monde du prix inestimable de ces reliques[179]. »

Le miracle se fait pour prouver aux incrédules la véritable nature sacrée des étoffes ayant touché les reliques, le pape sachant que le miracle se ferait. Cette vertu communicative évoque la conception romaine de l'*Imperium*, le pouvoir qui appartient au Sénat et qui est transmis aux magistrats lorsqu'ils entrent en fonction ; lors de la fin du mandat, le magistrat rend l'*Imperium*, soit à son successeur, soit au Sénat. Le point qui m'intéresse tient dans la délégation de l'*Imperium* : lorsqu'un magistrat, ou l'empereur, délègue son pouvoir à un légat, ce légat possède l'*Imperium* mais ne peut pas le déléguer à son tour, puisqu'il ne lui a pas été donné, simplement « prêté ». C'est là le sens des proconsuls et propréteurs, qui sont des magistrats ne possédant pas l'*Imperium*. Le fonctionnement de la sainteté des reliques est très semblable à celui de l'*Imperium*, car les deux viennent de l'origine divine du pouvoir : l'*Imperium* se transmet par le biais d'une cérémonie religieuse, l'*inauguratio*, tout comme les reliques possèdent le pouvoir de la divinité. Le pape se considère d'ailleurs comme dépositaire de l'*Imperium*, après la disparition de l'Empire romain d'Occident : c'est pour cette raison qu'il peut couronner les souverains. Mais revenons aux instruments du martyre ou de la Passion : il me semble nécessaire de soulever la curiosité parfois morbide qui entoure certains de ces objets ; nous avons déjà mentionné les momies de saints, qui constituent « une figure effrayante » selon Lalande. Il est d'autres reliques qui éveillent ce même type de fascination :

> « On y conserve différentes reliques, sur-tout une partie du gril de S. Laurent, de son sang, & même, dit-on, de sa chair rôtie[180]. »

Ces reliques, vues dans l'église San Lorenzo in Lucina, à Rome, sont représentatives de la double nature du sacré, pour reprendre ce que dit Roger Caillois[181] : le sacré est toujours à la fois terrible et captivant, à la fois bonne et mauvaise magie. Caillois reprend à ce sujet la terminologie de R. Otto : le sacré est à la fois *fascinans* et *tremendum*. Les reliques sont ainsi tout autant un objet de dévotion qu'un objet effrayant, pour le visiteur qui, comme Sade, s'empresse d'aller voir les attractions les plus sordides :

---

[179] *Ibid.*, t. III, p. 111
[180] Lalande, *Voyage d'un François en Italie*, t. IV, p. 9
[181] Roger Caillois, *L'homme et le sacré*, Paris, Éditions Gallimard, 1950, p. 48-49

> « On montre dans cette église une pierre tachée de sang sur laquelle on prétend que fut mis le corps de saint Laurent après son martyre. Mais on n'y voit point le gril, ainsi que l'assure M. Richard[182]. »

Sade, appâté par la promesse du spectacle du gril, se trouve fort déçu de ne point le trouver. Pour ce qui est de la chair rôtie, Sade aurait pu penser qu'elle s'y trouvait, puisqu'il a lu Lalande ; cependant, il me semble naturel qu'il ait préféré critiquer l'Abbé Richard, son guide de prédilection lorsqu'il s'agit de formuler des objections, plutôt que « M. de La Lande », qu'il considère également, cela dit, comme un « mauvais voyageur d'Italie ». C'est ce même goût pour le détail amusant, étonnant, voire répugnant, qui motive les voyageurs à enquêter sur toute sorte d'objets que l'on montre, comme à San Giovanni in Porta Latina, où l'on fait voir l'endroit où l'on plongea saint Jean l'Évangéliste dans l'huile bouillante, ainsi que ses cheveux, le rasoir et le sang qu'il perdit[183] ; ainsi, Charles de Brosses est amené à voir la lance de Roland, dans la cathédrale de Pavie, qui l'amuse fortement :

> « On me montra dans un coin de la nef, la lance du paladin Roland. C'est, ne vous déplaise, un bel et bon mât de navire dont il comptoit, dans sa collère, faire un suppositoire à Médor[184]. »

Un dernier point qu'il me semble intéressant d'aborder, est celui des reliques de la Passion de Jésus Christ. Dans l'église Sainte-Croix-de-Jérusalem, Lalande voit nombre de reliques de la Passion :

> « Cette Eglise porte le nom de Sainte Croix, parce qu'on y conserve de toute ancienneté trois morceaux considérables de la Croix de N.S. Les auteurs ajoutent qu'on y révere un des clous de la Passion ; un des deniers avec lesquels il fut vendu ; le doigt de S. Thomas, le même qu'il mit dans la plaie du Sauveur ; deux épines de la Couronne ; une partie de l'éponge de la Passion[185]. »

Notons les morceaux de la Sainte Croix, les clous, les épines de la Couronne et l'éponge de la Passion, qui se retrouvent dans d'autres endroits d'Italie ; ainsi dans la cathédrale de Florence :

> « les plus célebres [reliques] sont un clou de la Passion, une partie de la vraie Croix, & une portion des cendres de S. Jean-Baptiste[186]. »

---

[182] Sade, *Voyage d'Italie*, p. 165
[183] Lalande, *Voyage d'un François en Italie*, t. IV, p. 407
[184] De Brosses, *Lettres familières*, p. 171
[185] Lalande, *Voyage d'un François en Italie*, t. III, p. 398
[186] *Ibid.*, t. II, p. 184

Dans Saint-Pierre aussi se trouvent des reliques de Jésus[187] : « le fer de la lance de la Passion » dont un autre se trouve aussi à Nuremberg (mais qui est un faux, d'après Lalande), et à Paris (un morceau du vrai fer, authentifié). « On conserve aussi dans l'Eglise de S. Pierre deux grands morceaux de la vraie croix. » Mentionnons l'église de la Scala Santa :

> « une partie de la crêche de J.C. de la colonne de la flagellation, de la lance, du roseau, de l'éponge & du bois de la vraie croix[188]. »

On retrouve également la colonne de la flagellation dans Santa Prassede, où l'on voit une colonne de jaspe ramenée de terre sainte par le cardinal Colonna en 1223, et que l'on dit être celle de la flagellation[189]. L'église de Saint-Jean-de-Latran est également riche en reliques :

> « M. Venuti compte une partie de la vraie Croix de J.C. de sa Robe, de la Tunique de pourpre dont il fut revêtu le jour de sa Passion, teinte encore du précieux sang ; le linge dont il se servit pour essuyer les pieds des Apôtres dans la derniere Cene ; celui dont ont *(sic)* lui couvrit la face dans le tombeau ; la robe de la Sainte Vierge ; celle de Saint Jean l'Evangéliste ; la coupe dans laquelle ce Saint fut obligé de boire le poison, par ordre de l'Empereur Domitien ; l'Autel où S. Pierre & tous ses successeurs célébroient la Messe, avant la construction de cette Eglise[190]. »

Dans San Giovanni in Laterano se conservent ainsi nombre de reliques de tissu, liées à Jésus, Marie et Jean. Il n'est cependant pas de tissu plus saint que le Saint Suaire, conservé à Saint-Pierre :

> « Il n'y a point d'Eglise où il y ait autant de reliques fameuses. On y conserve la tête de S. André, celle de S. Luc ; les corps de S. Simon & de S. Jude, de S. Matthias, de S. Jean Chrisostome, de S. Grégoire de Nazianze, & sur-tout le Saint Suaire. […] quoique d'autres aient soutenu le contraire en écrivant pour les Eglises de Turin, de Besançon, &c. qui prétendent aussi posséder le S. Suaire. »

En somme, il existe de très nombreuses reliques, de tous genres, y compris les deniers avec lesquels Jésus fut vendu aux Romains et le doigt que saint Thomas mit dans la plaie du Messie[191]. La quantité de reliques liées à la Passion du Christ a deux dimensions : tout d'abord, elle témoigne de la matérialité du discours biblique. Les reliques de Jésus nous confirment par des objets tangibles ce qui est dit dans les Évangiles, et disent également combien la foi catholique romaine s'est construite de manière « thomasienne ». Dans les

[187] *Ibid.*, t. III, p. 150-151
[188] Lalande, *Voyage d'un François en Italie*, t. III, p. 394
[189] *Ibid.*, t. III, p. 428
[190] *Ibid.*, t. III, p. 383-384
[191] *Ibid.*, t. III, p. 398

Évangiles, saint Thomas demande à toucher la plaie de Jésus et obtient par là la certitude que la résurrection est bien réelle, mais selon le dogme chrétien, c'est parce qu'il n'a pas encore reçu l'Esprit qui doit l'éclairer en toute chose ; ainsi Jésus dit-il à Thomas :

> « Parce que tu m'as vu, tu as cru ; bienheureux ceux qui, sans avoir vu, ont cru[192]. »

Le vrai croyant n'a pas besoin de voir pour croire, mais l'importance accordée aux reliques de la Passion montre combien la sacralité catholique s'est construite sur ce besoin de voir pour croire. En second lieu, ces reliques témoignent d'un « captage par Rome de la centralité jérusalemienne[193] » : tout comme la Santa Casa de Lorette, qui est transportée jusqu'en Italie par les anges, qui indique un déplacement de Bethléem. La Terre Sainte n'est alors plus Jérusalem, mais Rome, où se peut voir la trace matérielle de la Passion de Jésus.

Les miracles et objets surnaturels

En plus de reliques, les voyageurs rendent compte de la très forte présence de miracles, en Italie. Je commencerai par un des miracles les plus iconiques, celui de San Gennaro, saint Janvier patron de Naples, dont le sang se liquéfie, et dont Montesquieu est témoin direct :

> « J'ai été, aujourd'hui, samedi 30, voir la liquéfaction du sang de saint Janvier. Je crois avoir vu que cette liquéfaction s'est faite ; quoiqu'il soit difficile de s'en bien apercevoir, parce que l'on ne fait que vous montrer un moment un reliquaire, dont le verre est fané par les baisers de tout le monde. Mais, quoi qu'il en soit, je crois que c'est précisément un thermomètre ; que ce sang ou cette liqueur, qui vient d'un lieu frais, entrant dans un lieu échauffé par la multitude du peuple et un grand nombre de bougies, doit se liquéfier. Il m'a semblé que, quelquefois, le prêtre approche du chef de saint Janvier, même après le miracle fait, c'est-à-dire du lieu où il y a beaucoup de bougies. De plus, le prêtre tient le reliquaire de ses deux mains ; ce qui échauffe le métal[194]. »

Pour Montesquieu, le miracle est un phénomène physique, le reliquaire fonctionnant comme un « thermomètre ». Afin d'affiner son hypothèse, il décide de retourner voir le miracle, ainsi que celui de la tête de saint Jean-Baptiste :

> « Vous remarquerez que le miracle se renouvelle huit jours de suite ; que, trois fois l'année, il se fait : le jour du Saint, le jour de sa translation et celui de sa décollation. Ce

[192] Évangile *selon Saint Jean*, 20, 29
[193] Bernard Lepetit. Gérard Labrot, *L'image de Rome. Une arme pour la Contre-Réforme (1534- 1677)* . In: *Annales. Economies, sociétés, civilisations*. 43e année, N. 2, 1988. pp. 528-529.
[194] Montesquieu, *Voyages de Montesquieu*, t. II, p. 19

> qui ruine le miracle de saint Janvier, c'est que la tête de saint Jean-Baptiste fait aussi, tous les jours, le même miracle. Je reverrai et l'un et l'autre[195]. »

Ainsi, ayant médité sur la question, il délivre son hypothèse finale :

> « Je ne crois pas que le miracle de saint Janvier soit fait par aucune fourberie, et surtout qu'on mêle rien dans ce sang. Les Magistrats, qui changent, tous les ans, en ont la clef comme l'Archevêque. Ce que je croirois plutôt, c'est que le Clergé est de bonne foi ; mais c'est un thermomètre. Le deuxième jour, j'ai été voir cette liquéfaction. Le prêtre empoigne toujours le reliquaire des deux mains, par chaque bout ; ce qui l'échauffe. Dès que quelqu'un veut regarder, l'acolyte met la bougie, qui touche presque le verre. D'ailleurs, les baisers continuels du peuple doivent échauffer. Je crois donc que les ecclésiastiques sont la dupe eux-mêmes : ils ont vu la liquéfaction ; ils ont cru qu'elle se faisoit par miracle. Le besoin qu'ils ont eu du miracle pour consoler le peuple a fait qu'ils ont cherché à examiner ce qui réussissoit mieux pour faire faire le miracle au Saint ; ils ont établi des cérémonies qu'ils ont cru les plus agréables au Saint. Ces cérémonies une fois établies ne se changent plus : ainsi lorsque le prêtre tient le reliquaire, un acolyte suit toujours avec une chandelle ; ainsi il y a le même nombre de bougies sur l'autel ; et c'est toujours le même lieu où le sang se met, lorsqu'on ne l'expose pas. On a donc cherché d'abord à faire le miracle, et ensuite on a continué à observer les mêmes moyens, dont on s'est servi. Ce qui est cause physique n'est plus que regardé que comme vénération pour le Saint. – Ce ne sont ici que conjectures : peut-être y a-t-il un véritable miracle[196]. »

L'explication rationnelle du philosophe est ainsi réalisée en considérant que le clergé est de bonne foi ; une possibilité est aussi laissée à l'hypothèse d'un vrai miracle, peut-être pour se protéger, bien que tout ceci fût écrit dans ses carnets personnels et ne fût jamais publié de son vivant. De Brosses commente le miracle lorsqu'il écrit sa lettre sur Naples ; voici ce qu'il en dit :

> « Ce n'est pas marchandise bien rare à Naples, que les miracles. Le peuple, qui n'a que cela à faire, s'en occupe volontiers : *Et otiosa credidit Neapolis*. Celuy-cy est un assez joli morceau de chymie ; mais pauvres chanoines de la cathédrale, vous n'en avez pas les gants. Le miracle est plus ancien que vous dans le pays[197]. »

Le miracle est ici considéré comme une « marchandise » ; le ton est très différent de celui adopté par Montesquieu, observateur critique. Le Président de Brosses s'amuse plutôt du peuple napolitain, industrieux quant aux miracles, loin d'être *otiosus*, de Brosses citant ici Horace. Lorsque de Brosses dit que « le miracle est plus ancien » que les prêtres dans le pays, il fait certainement référence à la même anecdote que raconte Lalande :

[195] *Ibid.*, t. II, p. 19
[196] Montesquieu, *Voyages de Montesquieu*, t. II, p. 22-23
[197] De Brosses, *Lettres familières*, p. 517

> « Addisson dit que « les Napolitains semblent avoir copié cette prétendue merveille d'une que l'on montroit dans une ville du royaume de Naples, au temps d'Horace »[198] »

De Brosses, qui connaît très bien les auteurs classiques, tout comme Joseph Addison, écrivain anglais, semble évoquer ici l'idée d'un miracle antique repris par les chrétiens. Il l'explique comme étant un « joli morceau de chymie », mais sans en dire davantage, à l'instar de Sade :

> « Mais à combien de mortels est-il réservé, dans la foule immense qui attend l'issue du miracle, à combien, dis-je, est-il réservé l'honneur de juger de l'opération ? Et quand elle se ferait effectivement, qu'aurait-elle de plus extraordinaire que la plus simple expérience de physique ? Nos lumières sont aujourd'hui assez perfectionnées sur cette science pour qu'on ne dût pas anéantir à jamais cette barbare ineptie dans laquelle il semble qu'on veuille tenir à plaisir l'esprit du pauvre peuple. Ne serait-il pas temps bientôt de le détromper, et est-ce à nous de nous moquer des païens après de telles idolâtries [199]? »

Sade, virulent comme à son habitude lorsqu'il s'agit de superstition, ramène le miracle au rang d'expérience de physique, en comparant les Italiens catholiques du *Settecento* aux barbares, aux « païens ». C'est un thème qui revient souvent, et dont nous parlerons plus à fond ailleurs. Enfin, évoquons la description que fait Lalande du miracle, qui se situe, chronologiquement, entre de Brosses et Sade, mais qui a, dans sa réflexion, beaucoup de parenté avec Montesquieu. En effet, il décrit à fond la cérémonie et tout ce qui entoure le miracle, avant d'explorer les pistes d'explication scientifique :

> « J'ai vu cette cérémonie le 19 Septembre 1765, & j'étois à côté même du Prêtre qui tenoit le reliquaire ; il l'appliquoit sur sa poitrine en récitant le *Credo* ; il le retourna un grand nombre de fois, & dans l'espace de huit minutes je vis en effet la matiere devenir fluide sans changer de couleur ; les femmes, dont la chapelle étoit remplie, invoquoient le Saint à grands cris, en se frappant la poitrine & s'arrachant les cheveux, pour en obtenir promptement le miracle. Quand il se passe un peu trop de temps, on est fort porté à l'imputer à la présence de quelque hérétique. [...] Le 6 de Mai, l'une des fêtes de S. janvier, le miracle se fait aussi avec beaucoup de pompe, devant le *Seggio* ; on forme dans la rue une espece d'Eglise que la procession peut traverser : les décorations & les ornemens de l'architecture sont en bois, disposés avec beaucoup de richesse ; on apporte sur le midi la tête de S. janvier, & sur le soir le reliquaire, où est le sang, arrive aussi en procession. Tous les couvens de la ville y sont, chacun avec la croix, ornée d'une espece de banniere ; ensuite viennent les Curés & presque tout leur clergé, les statues des différens Patrons de la ville au nombre de 32, toutes d'argent, ornées superbement : le miracle se fait ensuite, & se continue pendant l'octave tous les jours à la premiere Messe[200]. »

Le miracle est grandement médiatisé : on le fait voir avec pompe, procession et plusieurs jours d'affilée pour que tout le monde puisse y assister. Les deux éléments qui forment le

[198] Lalande, *Voyage d'un François en Italie*, t. VI, p. 282-283
[199] Sade, *Voyage d'Italie*, p. 208
[200] Lalande, *Voyage d'un François en Italie*, t. VI, p. 282

miracle sont la tête, d'une part, et le sang, de l'autre ; lorsque l'on approche la fiole contenant le sang de la tête du saint, la liquéfaction survient. Après avoir ainsi décrit la cérémonie, il pointe des éléments suscitant le doute chez les « incrédules » :

> « Il y a pourtant même à Naples quelques incrédules, & quelques personnes qui croient qu'on fait une préparation dans la machine ; ils disent qu'on a vu un temps où elle étoit dérangée, & où le miracle ne se faisoit point ; que dans d'autres occasions il se faisoit sans que la tête fût approchée du sang. M. l'Abbé de Vougny fut témoin en 1730 . que le sang sortit tout liquide de l'armoire, où il est gardé, & que le lendemain matin il n'avoit point repris sa consistance. Quelquefois il ne faut pas deux minutes, & quelquefois il faut plus d'un jour pour la liquéfaction[201]. »

Il explore ensuite les diverses thèses scientifiques :

> « Jean Hubner, dans sa Géographie Universelle, (*T. II. p.495.*) assûre qu'un Sçavant d'Allemagne a montré à Berlin, par le moyen de la Chimie, le secret de composer une liqueur, dont l'effet étoit semblable à celui du sang de S. Janvier ; que toute l'opération consistoit à laisser entrer un peu d'air dans le vase où la liqueur coagulée est renfermée, & qu'aussi-tôt cela produisoit la liquéfaction. Un Sçavant, aussi illustre par sa naissance que par ses lumieres, a fait faire un ostensoir, ou reliquaire, semblable à celui de S. Janvier, avec des fioles ou ampoules de même forme, remplies d'un amalgame d'or & de mercure avec du cinabre, qui imite par sa couleur le sang coagulé : pour rendre cet amalgame fluide, il y a dans le creux de la bordure, ou de l'entourage du reliquaire, un réservoir de mercure coulant, avec une soupape qui, en retournant le reliquaire, s'ouvre pour laisser entrer du mercure dans la fiole. L'amalgame devient alors coulant, & imite la liquéfaction : mais cela s'appelle seulement une hypothese de Physique, propre à expliquer un effet ; il est naturel à un grand Physicien de vouloir tout expliquer & tout imiter : au reste Simon le Magicien imitoit bien les miracles de S. Pierre, & Pharaon ceux de Moyse ; l'imitation doit être bien plus excusable dans un Physicien[202]. »

Sans entrer dans le détail des explications chimiques, la justification que donne Lalande des expériences me semble très intéressante : il explore les démonstrations rationnelles du miracle, puis précise que le physicien cherche à expliquer et imiter, tout comme les magiciens imitent les miracles de Dieu dans la Bible ; il est encore plus excusable que le magicien, car il ne déguise pas non plus ses artifices en prétendant réaliser des miracles. Le physicien n'est donc pas mu pas le désir de remettre en question le miracle, il veut simplement parvenir à le singer grâce à ses propres outils. Cette protection permet à Lalande d'exposer à son lecteur l'explication qu'un esprit scientifique recherche à la vue du miracle, sans pour autant être inquiété par la censure. Le miracle de San Gennaro incarne bien le contraste entre fascination pour un objet qui est impressionnant, tant par le faste qui l'entoure que par la chose en elle-

[201] Lalande, *Voyage d'un François en Italie*, t. VI, p. 282
[202] *Ibid.*, t. VI, p. 283-284

même, et volonté de démystification qui est naturelle au philosophe qui se voit mis face à un miracle qui défie sa raison, sa capacité à saisir les causes derrière chaque chose

Penchons-nous maintenant sur les miracles plus ordinaires, si l'on peut dire, que celui de saint Janvier. Je parlerai ici aussi des objets surnaturels, qui, s'ils ne sont pas des miracles à proprement parler, possèdent la même qualité sacrée. Ainsi, à Lucques, de Brosses remarque :

> « aux Augustins il y a un petit trou qui va tout droit jusqu'en enfer, par où fut englouti ce misérable soldat qui battoit la Vierge Marie, dont l'histoire est dans Misson. Je sonday le trou avec une perche pour voir si l'enfer étoit bien loin et ne luy trouvay qu'une aune et demie de profondeur[203]. »

Cette anecdote illustre le sens des miracles : tout comme les reliques, ils mettent en communication le monde matériel avec les autres dimensions de la création, tant le Paradis que l'Enfer. Ici, le trou est un pont qui relie l'Enfer à la Terre. Bien évidemment, le fait que le trou n'aie qu'une « aune et demie » de profondeur ne remet pas en question sa valeur symbolique, malgré l'ironie du Président, il s'agit toujours de ce que l'on croit être, non de ce qui est. Cependant, il est des miracles plus étonnants, comme celui que raconte Lalande :

> « J'ai ouï parler à Bologne d'une Eglise à laquelle on attribue un miracle annuel d'une espece fort singuliere ; elle s'appelle Ste. Marie *di Zenna*, elle est à 13 milles de Bologne ; chaque année le 8 Septembre on voit se rassembler une multitude de fourmis ailées qui viennent toutes au pied du grand autel & y meurent subitement ; leur dévotion est très-ancienne, car la montagne même où est située l'Eglise s'appelle la montagne des fourmis[204]. »

Ici, tout comme pour le miracle de saint Janvier, il se déroule un événement inexplicable, et, par manque d'explication raisonnable, on l'attribue à la divinité : ainsi, le comportement inexpliqué des fourmis conduit à penser qu'elles obéissent à une raison divine, plus qu'à un comportement naturel, comme on le présume pour une action dont on comprend la finalité. Le miracle agit donc comme catégorie justifiant l'existence de quelque chose qui dépasse l'étendue de la raison. Ainsi, selon le lieu et l'époque, le miracle touche différentes zones du réel, comme, par exemple, le changement des saisons : attribué à Déméter chez les anciens, pour qui c'était l'humeur de la déesse qui conditionnait l'alternance entre froid et chaleur, les saisons sont ensuite comprises grâce aux progrès en astronomie, qui les font sortir du domaine du mystérieux, laissant à d'autres objets encore inexpliqués le privilège du miracle. En somme, le miracle vient compenser l'absurdité du monde.

---

[203] De Brosses, *Lettres familières*, p. 467
[204] Lalande, *Voyage d'un François en Italie*, t. II, p. 109

Le miracle peut aussi agir comme légitimation politique ; ainsi, lorsque Lalande mentionne le crucifix miraculeux de la cathédrale de Lucques, il explique :

> « Le P. Serrantoni, Augustin, vient de faire un Ouvrage exprès pour prouver que ce Crucifix fut fait par Nicodême, dont il est parlé dans l'Evangile ; qu'il parvint à Lucques l'an 782, après une longue suite de révélations & de miracles ; d'autres disent que ce fut l'an 1282. Ce Crucifix étoit autrefois dans l'église de *S. Frediano*, il est actuellement dans celle de S. Martin, où il s'est, dit-on, transféré de lui-même[205]. »

Le crucifix qui se transfère de lui-même confère une aura particulière à l'église, car cela renforce l'idée d'un lieu choisi par Dieu, sans intermédiaire dans sa décision. L'église Saint-Martin s'en trouve légitimée comme lieu privilégié du rapport au divin, bénéficiant qui plus est de l'afflux de pèlerins venus célébrer le Volto Santo. Mais les miracles ne sont pas toujours porteurs de prospérité ; ainsi de ce que Lalande nous dit lorsqu'il mentionne l'église Saint-Laurent-hors-les-murs :

> « Les ouvriers étant tombés accidentellement sur l'endroit où étoit le tombeau de S. Martyr, ils eurent la curiosité de le découvrir, mais il assure que tous ceux qui le regarderent, moururent dans les dix jours[206]. »

On retrouve ici la dualité du sacré dont nous parlions plus avant ; à l'instar de Zeus lorsque Sémélé le voit dans sa gloire céleste, et est foudroyée, le tombeau de saint Martyr punit ceux qui l'ont regardé. Cela est à associer avec l'idée grecque du φάρμακον, le pharmakon, qui peut désigner tant le remède que le poison : le divin soigne autant qu'il tue.

Dans les miracles apparaissent souvent des fontaines ; ainsi, nous dit Lalande de l'église San Pietro in Carcere :

> « on y voit une fontaine qui passe pour avoir été produite miraculeusement par les prieres de S. Pierre, pour baptiser S. Processus & S. Martinianus qui gardoient la prison, & furent ensuite martyrisés à leur tour[207]. »

Le saint apôtre fait apparaître une fontaine, qui se voit encore dans l'église, d'après Sade :

> « C'est dans cette même prison que la tradition chrétienne affirme que restèrent onze mois les apôtres Paul et Pierre. On prétend qu'une fontaine, que l'on y voit effectivement,

[205] *Ibid.*, t. II, p. 542
[206] Lalande, *Voyage d'un François en Italie*, t. III, p. 408
[207] *Ibid.*, t. IV, p. 294

> sortit miraculeusement de dessous terre, lorsqu'ils voulurent baptiser Progresso et Martinien, geôliers de la prison, et quarante-sept autres soldats romains[208]. »

La fontaine est un symbole fort ; les cours carrées dont le centre est occupé par une fontaine sont l'image du Paradis terrestre[209]. L'eau de la fontaine est associée à l'idée de vie éternelle, à l'image de l'eau vive de Jésus, qui désaltère à jamais. Ainsi, par l'apparition de la fontaine miraculeuse et le baptême, les soldats romains accèdent à la vie éternelle. La fontaine se retrouve encore lorsque Lalande décrit l'église San Paolo alle tre Fontane :

> « La colonne à laquelle on dit que St. Paul fut attaché pour le martyre, fut placée près de la premiere des trois fontaines, qui indique le premier bond de la tête de S. Paul, comme les deux autres bonds sont marqués par deux autres fontaines miraculeuses qui sont près de là[210]. »

Ici aussi, la fontaine a valeur de vie éternelle, en tant que marqueur de la sainteté de saint Paul. La fontaine peut également avoir valeur de prospérité, comme le dit Sade :

> « On voit au bas du choeur une espèce de concavité renfermée par une grille, que l'on assure être un puits dont il sortir une fontaine d'huile, lors de la naissance du Christ. Etait-ce un signe d'abondance ou de paix ? Je ne vois pas que les chimères de cet imposteur aient jamais produit l'une ou l'autre[211]. »

Ce thème s'associe aisément à l'archétype de la cornucopia, la corne d'abondance, tel que le relève bien Sade, qui en profite pour adresser une pique à Jésus et à la religion. Mentionnons également, parmi les miracles les plus révérés, le transport de la Santa Casa de Jérusalem jusqu'à Lorette :

> « Au milieu de cette Eglise est placée la Santissima Casa bâtie de briques & isolée ; elle n'est élevée que jusqu'à une certaine hauteur, telle enfin qu'elle est venue de Jérusalem lorsqu'elle fut apportée miraculeusement par les Anges en 1292, suivant une tradition dont personne ne doute à Lorette[212]. »

Le miracle s'adjoint enfin au politique, afin de célébrer l'histoire : nous avons eu occasion de parler du lien entre histoire civile et processions religieuses ; Sade nous donne un exemple qui porte ce lien à l'échelle des relations internationales :

---

[208] Sade, *Voyage d'Italie*, p. 92
[209] Jean Chevalier, Alain Gheerbrant, *Dictionnaire des symboles*, Paris, Éditions Robert Laffont SA et Éditions Jupiter, 1982 (1969). Article *Fontaine*, p. 523
[210] Lalande, *Voyage d'un François en Italie*, t. IV, p. 386
[211] Sade, *Voyage d'Italie*, p. 123
[212] Lalande, *Voyage d'un François en Italie*, t. VII, p. 376

> « une peinture de la Vierge, apportée d'Allemagne et à laquelle le peuple a la plus grande foi. Elle s'appelle « de la Victoire » pour les secours que les Chrétiens prétendent en avoir tirés dans les guerres contre les Infidèles dont on voit quelques trophées suspendus sur la frise[213]. »

Ici, l'action miraculeuse de la peinture de la Vierge consent à la chrétienté de vaincre les Infidèles ; cela associe la célébration pieuse à la commémoration historique. Arrêtons-nous ici un instant, pour récapituler ce que nous avons dit des reliques et des miracles quant à la présence du sacré : nous avons évoqué, parmi les reliques, les objets qui profitent du contact avec les saints pour devenir porteurs à leur tour du sacré. Il en est de même ici, pour les fontaines et objets miraculeux. A chaque fois qu'un objet est ainsi investi d'une valeur sacrée, il se produit ce que Mircea Eliade qualifie de hiérophanie[214] : le sacré perce dans le monde, et confère une existence, fonde ontologiquement les objets, qui n'existent que par leur participation à une réalité transcendante. A chaque fois qu'il se produit une hiérophanie, c'est une manière d'essayer de reproduire le passage de l'homme à Dieu : « toutes les hiérophanies ne sont que des préfigurations du miracle de l'incarnation, […] chaque hiérophanie n'est qu'un tentative manquée de révéler le mystère de la coïncidence homme-Dieu[215] ». Mais « L'on ne finirait pas, si l'on voulait ici rendre compte de tous les monuments érigés à Rome à de prétendus miracles[216] », pour reprendre Sade. Je finirai donc sur les mots du Président de Brosses, qui est lui-même témoin d'un miracle sur le point de se produire :

> « On me fit asseoir, dans le jardin, au même lieu où saint Augustin eut l'inspiration qui le convertit. Je vis le moment que j'en allois faire autant ; je sentois déjà la grâce efficace qui me prenoit à la gorge ; bref, c'étoit fait de moy si je n'eusse fui le péril[217]. »

Débats autour des objets saints

Mais, si les reliques conservées sont fort nombreuses, il apparaît souvent des débats quant à leur authenticité, qui peuvent être de plusieurs types. La relique peut avoir été déclarée apocryphe par les autorités ecclésiastiques, auquel cas il ne fait plus aucun doute : c'est le cas par exemple de « l'empreinte du visage de Jésus, envoyée par lui-même au roi Agbar qui lui avait demandé son portrait[218] » que mentionne Sade. Cette empreinte se trouve

[213] Sade, *Voyage d'Italie*, p. 87
[214] Mircea Eliade, *Traité d'histoire des religions*, Paris, Éditions Payot, 1949. p. 40
[215] *Ibid.*, p. 38
[216] Sade, *Voyage d'Italie*, p. 164
[217] De Brosses, *Lettres familières*, p. 185
[218] Sade, *Voyage d'Italie*, p. 130

conservée dans la chapelle appelée *Sancta Sanctorum*, dans l'église Saint-Jean-de-Latran de Rome. Sade la moque comme une de ces « babioles sacrées que la superstition ose offrir sans rougir à la crédulité du faible », mais ajoute ensuite qu'elle a été classée comme apocryphe. Cependant, il arrive aussi que des objets de culte tombent en désuétude d'eux-mêmes : ainsi, nous dit Sade, « C'est à tort que M. Richard perpétue l'imposture populaire qui dit que cette urne renferme les cendres du patrice Jean et de sa femme. Les plus crédules Romains rejettent aujourd'hui ce mensonge[219] », au sujet d'une urne conservée dans Sainte-Marie-Majeure. Dans ce cas, la réfutation de l'objet sacré se fait par la conscience collective, et non par une décision du pouvoir religieux. Ceci s'applique également à la formation d'un culte, non seulement à sa disparition : un objet peut devenir sacré si le peuple le déclare tel, indépendamment d'une bulle authentifiant la relique, comme nous le verrons. Plus communément, les reliques sont mises en doutes par l'observateur rationnel, qui questionne leur valeur historique. Cela peut se faire en abordant la question plus ou moins frontalement ; de Brosses, lui, s'appuie sur les dires du religieux :

> « Le corps du saint est sous l'autel dans une chapelle souterraine. Un religieux alla chercher la clef de l'armoire où est le corps, nous assura fort qu'il y étoit et n'ouvrit point l'armoire ; mais, en récompense, il nous fit boire à chacun un grand verre d'eau fraîche qu'il tira d'un puits voisin, le tout par dévotion. […] Je leur demanday quelle preuve ils avoient que ce fût luy, et ils eurent la bonne foy de convenir qu'ils n'en avoient aucune[220]. »

Charles de Brosses visite à Pavie la cathédrale où est conservé le corps de saint Augustin, mais ne parvient pas à voir la relique qui, comme souvent, est gardée précieusement à l'abri des regards. Le doute sur l'identité exacte du corps, soulevé par le voyageur, est cependant reconnu par le religieux, ce qui avalise le doute et le rend légitime. En effet, il peut être dangereux de douter de l'authenticité d'une relique qui a été attestée par la Congrégation du Saint-Office, l'Inquisition, qui est en charge de la vérification des reliques et de leur attribution aux différentes églises qui les demandent. Lalande, soucieux de ne point s'exposer, emploie Misson :

> « Misson, qui tourne en ridicule tous les monumens de la religion, prétend avoir trouvé dans ses voyages huit saints Suaires, tous autorisés par des bulles[221]. »

[219] *Ibid.*, p. 101
[220] De Brosses, *Lettres familières*, p. 172
[221] Lalande, *Voyage d'un François en Italie*, t. I, p. 80

De la sorte, il soulève la question de la multiplicité des saints Suaires sans avoir rien à dire ; il se contente de mentionner que trois sont reconnus par le Pape : celui de Turin, celui de Saint-Pierre à Rome, et celui de Besançon[222]. Toutefois, tous ne sont pas aussi prudents, et ne cherchent pas à l'être : c'est le cas du Marquis de Sade, qui, comme à son habitude, se moque de ces « chimères » :

> « Dans une urne superbe d'albâtre oriental qui se tient sous l'autel sont, dit-on, les corps réunis des Bibiane, de Démétrie et de Daphroisie, leur mère. On en croit ce que l'on veut. Et en effet, quelle apparence que les corps de ces martyrs qui, presque toujours, ont été précipités dans le Tibre après leur supplice, fussent réunis dans ce cas-ci avec tant de soin, que les deux sœurs et la mère se retrouvassent ensemble, et cela dans leur même maison ? Votre esprit philosophique admettra difficilement ces chimères, madame la comtesse[223]. »

Ici, Sade pointe du doigt l'invraisemblance de la conservation de ces corps, qui, raisonnablement, est improbable et paraît être une chimère aux yeux de l'« esprit philosophique » ; le guide de voyage qu'écrit Sade s'oppose en cela à celui de Lalande (que Sade a lu), de manière radicale : si l'un se soucie d'être agréable à son lecteur, de ne point fâcher, et de ne pas s'exposer, l'autre vilipende la superstition et les croyances qui vont contre la raison. Ainsi, au sujet des restes de la vraie croix de l'église Sainte-Hélène de Rome, il assène :

> « Sans chercher à dépriser ces saintes niaiseries, allons plus loin et prouvons clairement […] qu'il y a à parier cent contre un que cette croix que trouva sainte Hélène est vraisemblablement fort éloignée d'être la véritable et que, par conséquent, tous ces morceaux qui s'en débitent à Rome, à supposer (ce qui est encore fort douteux) qu'ils appartinssent tous à cette croix, ne sont pas plus celle de Jésus que celle de cent mille autre coquins qui périrent de ce supplice [...][224]. »

Bien qu'il affirme ne pas vouloir « dépriser » les reliques, son intention est bien celle de remettre en question leur authenticité et donc leur valeur comme objet de culte. Le vocabulaire employé le montre bien : Sade entend aller plus loin, prouver « clairement » que la « vraie croix » est fausse. Dans les deux cas mentionnés, celui des corps saints et celui de la croix, Sade insiste sur l'incertitude et sur le peu de vraisemblance qu'il y a dans le fait que l'on ait conservé le bon corps, la bonne croix. C'est le même doute que soulève de Brosses lorsqu'il va voir le corps de saint Augustin, mais la manière d'aborder la question est fort différente : Sade se déchaîne contre la religion et la croyance, étant en exil en Italie à cause de

[222] *Ibid.*, p. 80
[223] Sade, *Voyage d'Italie,* p. 94
[224] *Ibid.*, p. 95

son inculpation pour sodomie. De Brosses ne fait, lui, que questionner un religieux, qui se trouve avoir la « bonne foy » de reconnaître qu'il ne peut pas être certain de l'authenticité du corps. Cependant, malgré les doutes que la raison peut facilement jeter sur les reliques millénaires qui habitent les nombreuses églises de Rome et d'Italie, les reliques constituent des objets cultuels qui revêtent une importance majeure dans l'entretien de la vénération et du culte catholique. En cela, les reliques et autres objets miraculeux sont proches de l'art religieux, qui constitue un point central de la démonstration de l'histoire sacrée.

L'art religieux

L'art religieux est la face complémentaire des reliques et objets saints ; si la relique est la sainteté faite spectacle, les tableaux et sculptures sont le spectacle fait sacré.

De la Renaissance au XVIIIe

Lalande, dans son introduction au *Voyage d'un François en Italie*, parle de l'Italie comme de la « Patrie des Arts[225] » ; la même idée se trouve dans l'article *Italie* de l'*Encyclopédie,* qui présente la Péninsule comme le berceau des Arts au XVIe siècle : berceau des Arts et de la conservation de la culture antique. Il semble ici nécessaire de revenir sur le mouvement historique qui mène au formidable essor de l'art durant la Renaissance ; nous nous concentrerons sur la peinture, en ce qu'elle est la discipline qui est le plus investie du sacré, porteuse de l'héritage byzantin des icônes, là où la littérature se voit devenir le langage du profane avec l'apparition des écrits en langue vernaculaire, et où la sculpture tend à être plutôt le support du récit mythologique. Il s'agit ici bien sûr de généralisations qui ne sauraient soutenir un examen plus poussé, mais auxquelles je me bornerai, pour ne pas m'éloigner du sujet qui est le nôtre. Partons du XIe siècle et tâchons d'établir une brève histoire du sacré dans les Communes d'Italie : l'an 1068, l'évêque de Florence renonce à sa fonction dirigeante au sein de la ville, et le gouvernement de l'évêque cède la place au gouvernement communal, le premier à s'appuyer sur l'assemblée citadine. Ainsi, au XIIIe siècle, le clergé urbain n'a plus de fonction que liturgique. C'est dans les années 1250 que commence à s'exprimer, d'après Georges Duby, la spécificité de la culture qui est apparue au début du siècle, lorsque les marchands ont commencé à s'emparer des valeurs aristocratiques :

> « De cette fusion naissait peu à peu une culture dont on voit en 1250 s'affirmer la singularité. Elle s'était exprimée en premier lieu par les aspirations à la pauvreté, qui dévièrent d'abord dans l'hérésie, puis suivirent, enthousiastes, les pas de saint François.

[225] Lalande, *Voyage d'un François en Italie*, t. I, p. XII

> Dans les communes italiennes, le clergé restait suspect et moins capable qu'ailleurs de proposer des modèles de sainteté. La plupart des écoles épiscopales végétaient. La dévotion des nobles et du peuple se tournait donc spontanément vers les ermites illuminés qui chantaient Dieu dans les grottes du *contado*, ou vers les Frères mendiants. La ville professait un christianisme ardent mais lyrique, et qui s'épanchait en mouvements d'affectivité. Quant aux activités intellectuelles, elles se développaient hors de l'Église, dans des études pratiques, celle du droit, qui préparait à exercer les magistratures, ou bien celle du calcul, qui servait à conduire les affaires. Dans les ports de la Méditerranée, les fils de marchands apprenaient l'arabe. Certains le surent assez bien pour lire quelques traités d'arithmétique. En 1202, le Pisan Leonardo Fibonacci révéla dans son *Liber abaci* tout le corps de l'algèbre musulmane. Toutefois ces procédés mathématiques furent utilisés par des comptables plus que par des constructeurs d'églises. La nouvelle culture en effet tarda à s'exprimer dans des formes artistiques qui lui fussent propres[226] . »

Que l'on me pardonne d'avoir pris sans couper ce paragraphe de Duby ; sa clarté vaut mieux qu'une reformulation hasardeuse. Je m'appuierai pour la suite de cette exposition sur les analyses de Sergio Tognetti[227] . Au cours du *Trecento*, les villes de Toscane s'enrichissent et deviennent les banquiers de l'Europe, à tel point qu'en 1340 éclate une crise monétaire, lorsque le roi anglais refuse de rembourser les dettes contractées avec les marchands florentins. L'accumulation de richesses dans l'Italie du XIVe siècle conduit, au sortir de la grande peste, à une reconversion de l'industrie qui s'opère dès les premières années du *Quattrocento.* La peste a réduit la population, mais n'a pas détruit les biens. Il s'en suit une augmentation de la richesse par habitant, qui se canalise dans ce que Schumpeter qualifie de « destruction créatrice » : l'industrie de la soie remplace celle de la laine. L'artisanat de luxe prend son envol, et l'économie des villes d'Italie repart grâce à une production à forte valeur ajoutée : soie, mais aussi œuvres d'art. Les « artistes » de la Renaissance étaient avant tout considérés comme des artisans. L'investissement dans les œuvres de luxe se couple aux donations pieuses faites aux ordres mendiants et aux hôpitaux de la charité. Le goût d'un christianisme illuminé, lyrique, inspiré par le modèle de saint François d'Assise, peut s'exprimer à travers cette forme nouvelle qu'est l'artisanat de luxe, nourri de la découverte de formes oubliées, les antiquités romaines. Le détour peut paraître grand, mais il me semble intéressant de voir ainsi comment l'imaginaire religieux se remodèle dans les Communes italiennes du foyer de la Renaissance, alors que l'on avait réduit l'Église à ses fonctions liturgiques, deux siècles auparavant.

L'image sacrée

Revenons à nos voyageurs ; il me semble intéressant de réfléchir à la valeur qu'ont les tableaux que voient les Français qui traversent l'Italie au XVIIIe siècle. Tout d'abord, il appert que les œuvres d'art sont omniprésentes pour qui effectue le Grand Tour : au même titre que l'architecture des églises et que les ruines antiques, les œuvres d'art constituent un

[226].Georges Duby, *L'Europe des cathédrales. 1140-1280*, Genève, Editions d'Art Albert Skirra S.A., 1995 (1966), p.186

[227] Silvia Diacciati, Enrico Faini, Lorenzo Tanzini, Sergio Tognetti, *Come albero fiorito*, Florence, Mandragora Editore, 2016

élément incontournable de l'éducation esthétique des jeunes nobles voyageurs. Pour ce qui est de la peinture, une grande partie du corpus des tableaux à voir est à thème religieux, ce que les voyageurs déplorent :

> « Les grands peintres d'Italie ont été malheureux de vivre dans un siécle & dans un pays rempli d'une dévotion superstitieuse : au lieu de leur laisser suivre leur grand génie pour traiter l'Histoire Sacrée & Profane, dans de beaux sujets qui leur donnoient lieu de développer tous leurs talens, on les employoit le plus souvent à peindre des Saints dans des Eglises, & même des Saints qui n'ont jamais pu se voir ni se connoître : car telle étoit la dévotion des Confrairies & des Communautés qui vouloient avoir tout à la fois sur la même toile pour leurs chapelles, une multitude de Saints à qui ils avoient dévotion, de sorte que le Peintre au lieu d'avoir au moins la liberté de représenter dans son tableau une action de la vie du Saint, étoit obligé de se borner à y peindre simplement quatre ou cinq figures froides, qui n'ont aucun rapport l'une avec l'autre[228]. »

Ce que reproche ici Lalande aux contraintes de l'art religieux, c'est d'avoir demandé aux œuvres de peindre une vue non de la réalité, mais une vue de l'esprit. La proximité entre les saints représentés n'est pas matérielle mais spirituelle. Sade se rit de cette « imbécillité » :

> « On ne peut s'empêcher de rire en voyant la fade adulation du peintre qui, en dépit de la raison et du bon sens, a placé dans son tableau une dame de la maison Mattei, à qui appartient cette chapelle, et un saint François, […] lequel, né plus de mille quatre cents ans après, ne pouvait assurément pas se trouver à la mort du Christ. Mais on voit journellement à Rome de ces imbécillités-là[229]. »

L'incompréhension, ou du moins le scepticisme des voyageurs tient en ce que le tableau n'a pas la même valeur que pour un fidèle, qui voit en un tableau à sujet religieux une marque du sacré comparable à celle qu'il voit en une relique. A ce sujet, les nombreuses images de Madones vénérées comme des reliques, et auxquelles on prête des miracles, témoignent de la proximité qu'il existe entre la représentation d'un(e) saint(e) et la manifestation physique de la sainteté de la figure représentée. L'exemple le plus parlant sur ce point est peut-être la *Madone* de saint Luc.

De Brosses en parle lorsqu'il visite Bologne :

> « L'endroit où [le portique] se termine renferme la véritable *Madonne* prétendue peinte par saint Luc. Il y en a plus de cent en Italie ; mais on soutient que celle-cy est la bonne. On la porte solemnellement en procession une fois l'an à Bologne. Misson prétend que si on ne l'y aportoit pas, elle y viendroit toute seule ; j'ay quelque peine à le croire. Cependant, soit que les gens du pays ne soient pas de mon avis, puisqu'ils ont construit cet édifice pour qu'elle puisse venir plus commodément, soit qu'ils n'ayent eu en vie que

[228] Lalande, *Voyage d'un François en Italie*, t. II, p. 78
[229] Sade, *Voyage d'Italie*, p. 123

> la commodité de la procession, c'est sûrement dans l'une ou l'autre de ces vues qu'ils ont fait cette furieuse dépense. On ne fait voir la *Madone* qu'avec grande peine. Il a falu dire, pour avoir ce bonheur, que nous étions venus en pèlerinage exprez[230]. »

Si les Bolonais disent avoir la véritable *Madone*, on le prétend ailleurs également : ainsi Lalande note-t-il des portraits de la Vierge peints par saint Luc et achevés par les anges en cinq églises différentes[231]. Ce tableau incarne à merveille la puissance mystique dont peuvent être dépositaires les œuvres d'art ; en effet, les tableaux sont des objets qui montrent le sacré, la sainteté, au même titre que la relique. A l'inverse de la relique, cependant, le tableau est profane. Il ne possède pas le caractère dangereux que nous avons noté chez la relique ; n'étant pas sacré *par essence*, le tableau est manipulable. Une analogie au rapport qui existe entre la relique et l'œuvre d'art se trouve dans le rapport qui existe entre Dieu et Jésus Christ : l'absolu divin s'incarne, se montre, prend chair. Dès lors, il a sa place dans le monde profane. C'est la raison pour laquelle, originellement, les chrétiens ont pu représenter le Christ, tandis que Dieu ne devait pas l'être. Plus tard, les représentations de l'esprit saint sous forme de colombe et de Dieu sous forme de vieil homme barbu sur son nuage ont commencé à apparaître, et ont été tolérées, tant et si bien qu'elles sont devenues part intégrante de l'imaginaire religieux et artistique catholique. Qui ne penserait pas, à la question « à quoi ressemble Dieu », au Dieu peint par Michel-Ange ou le Dominiquin ?

La collection et le commerce

Maintenant que nous avons défini ce qu'est un tableau, sous son aspect religieux, voyons ce qu'il en est au XVIIIe siècle. Le regard distancié de Lalande et de Sade, sceptique quant à une représentation immatérielle, spirituelle, du monde, est le même esprit qui recherche le réel en toute chose ; ainsi Sade déplore-t-il, dans les tableaux, le manque de réalisme des apparences. De la sainte Agnès que l'on voit dans Santa Maria del Popolo de Rome, il dit :

> « Je n'ai pas trouvé dans la sainte cet air d'effroi qui devait la caractériser à l'instant de son supplice[232]. »

[230] De Brosses, *Lettres familières*, p. 352
[231] Lalande, *Voyage d'un François en Italie*. On trouve une *Madone* de saint Luc à Bologne (II, p. 103), Rome (III, p.393 ; IV, p. 82 ; IV, p. 87 ; IV, p. 523).
[232] Sade, *Voyage d'Italie*, p. 82

L'effroi que veut voir Sade est celui d'une personne de chair allant à la mort ; mais l'hagiographie met en avant au contraire la sérénité avec laquelle les saints subissent la mort, dans une posture de pieuse acceptation. De même pour le portrait de la Vierge :

> « Au reste, c'est un défaut que presque tous les peintres ont en Italie par la manie singulière qu'ils ont tous de faire des têtes de Vierge de la plus grande beauté, plus sans doute pour exciter le zèle de ses sectateurs que pour s'approcher de la vérité, car on sait qu'elle était fort brune et d'une physionomie assez grossière[233]. »

Bien que l'on puisse se demander comment Sade connaisse l'apparence réelle de la Vierge Marie, il s'agit ici pour lui de critiquer le portrait idéalisé que l'on fait d'elle. Peu importe en effet la sainteté et l'éclat spirituel dont jouit le personnage représenté, son apparence matérielle importe avant toute autre chose. Ceci témoigne de ce que Weber désigne comme le « désenchantement du monde » : la foi se rationalise, la magie recule et sort du monde au fur-et-à-mesure que l'explication scientifique prend le dessus. Les questions spirituelles perdent de leur sens au profit de la raison économique comme cause efficiente des actions humaines. Ceci s'applique redoutablement bien au sort qu'il est fait des œuvres religieuses au XVIIIe siècle : les tableaux perdent leur valeur d'objet lié à la liturgie, et l'objet n'est plus qu'objet, défini par une qualité esthétique et une valeur monétaire. Ainsi, lorsque Montesquieu visite les galeries des souverains d'Italie, il explique comment se sont constituées les collections de ces palais :

> « La manière dont les ducs de Modène ont fait cette galerie est aisée : ils ont pris tous les tableaux qui étoient dans les églises de Modène, et les ont fait porter chez eux ; c'est ce qui leur a donné ces belles et grandes pièces, et ce qui fait que, du reste, à Modène, il n'y a rien qui vaille[234]. »

La collecte des tableaux de la Galerie de Modène se fait au détriment des églises, mais ce n'est point perçu comme une perte, car la présence du tableau dans l'église n'est plus motivée ; il ne s'agit que du lieu de conservation. Il en est de même à Parme :

> « palais du duc de Parme » : « Il y a la même remarque à faire là que sur la galerie de Modène : c'est que ces princes ont beaucoup tiré des églises[235] ; »

[233] *Ibid.*, p. 107
[234] Montesquieu, *Voyages de Montesquieu*, t. II, p. 97
[235] *Ibid.*, t. II, p. 112

Les voyageurs français en Italie portent avec eux le regard d'une société plus avancée sur le chemin du « désenchantement » que ne l'est celle italienne ; de ce fait, il s'en suit un décalage dans les mœurs et dans la considération de la place qu'occupe le sacré dans le quotidien.

Chapitre 4 – Les mœurs et les voyageurs

Le point central du voyage est bien la rencontre de deux cultures, chacune ayant ses mœurs propres, ses usages. La rencontre est alors le moment de friction où les deux s'en trouvent éclairées d'un jour nouveau grâce aux comparaisons et oppositions qui ressortent.

Les mœurs d'Italie

Il s'agit ici d'examiner quelles sont les mœurs d'Italie qui ressortent de la description des voyageurs.

La sexualité

Le premier aspect méritant d'être évoqué est celui de l'Italie des plaisirs, associée à la fête et au voyage. Ceci se voit par exemple dans le regard que porte le Président de Brosses sur Venise, ville de la licence la plus complète, selon les Français :

> « On est [dans sa gondole fermée] comme dans sa chambre, à lire, écrire, converser, caresser sa maîtresse, manger, boire, etc[236]... »

Il ajoute plus loin :

> « je vous diray qu'il n'y a point de lieu au monde où la liberté et la licence règnent plus souverainement qu'icy[237]. »

En effet, les Vénitiens sont très libres pour tout ce qui ne touche pas au gouvernement, seul domaine où tout se fait dans la plus grande rigueur et le plus grand secret. Notons pour l'exemple l'interdiction tacite qu'ont les sénateurs de parler aux ambassadeurs étrangers. Tout se déroule par les moyens de communication officiels, notariés. Au sujet de la sexualité, le Président de Brosses conclut ainsi :

> « On ne s'en choque pas plus icy que de toute autre opération naturelle. C'est une bonne police qui devroit être reçue partout[238]. »

[236] Charles de Brosses, *Lettres familières*, éd. L. Norci Cagiano, texte établi par G. Cafasso, Naples, Centre Jean Bérard, 1991, p. 267
[237] De Brosses, *Lettres familières*, p. 270
[238] *Ibid.*, p. 271

Il ressort ici l'image d'une Venise tolérante, sans que de Brosses semble la condamner pour sa débauche. Au reste, ce n'est pas dans le caractère du Président que de se montrer vitupérant sur cet argument, ayant lui-même le goût des plaisirs, comme le montre le long récit de son aventure avec la Bagatina[239]. Une pratique que les étrangers voient en revanche avec étonnement, si ce n'est avec horreur, est le sigisbéat. Ainsi, nous dit de Brosses :

> « Les femmes ne vont guères avec les femmes ; mais on voit souvent une femme avec un ou plusieurs hommes, du nombre desquels le mari n'est jamais[240]. »

De même, Lalande souligne « le caractère libre & enjoué des Dames de Bologne[241] » :

> « on les y voit accompagnées de leurs cicisbées, & quelquefois donner leurs mains à baiser à ceux qui aspirent à le devenir, sans que les Italiens trouvent cela extraordinaire. »

Cette pratique, habituelle pour les Italiens, est à même de choquer les étrangers :

> « L'usage des cicisbées ou *Cavalieri serventi*, si commun à Venise parmi les personnes de qualité, a fait dire à un Anglois outré[242] que la plupart des filles se marient à Venise non par amour pour l'époux qu'elles choisissent, mais pour avoir la liberté de vivre sans contrainte avec leur *Cavalier servente*, que c'est là l'ancienne Chypre, l'ancienne Amathonte, une licence affreuse, une débauche dégoûtante, un impudent débordement ; qu'aucun mari ne peut s'y regarder comme le pere des enfans qu'il voit dans sa maison ; que tous les jours ressemblent aux fêtes de Vénus chez certains peuples de l'antiquité[243]. »

Cette réaction très violente à l'égard du sigisbéat peut s'expliquer par l'héritage du puritanisme anglais, qui creuse l'écart avec la « licence affreuse » italienne. Ainsi, le fait que le mariage vénitien soit pensé « pour avoir la liberté de vivre sans contrainte » avec un amant doit être compris comme étant une hérésie aux yeux de « M. Sharp ». On notera également la comparaison dégradante entre les Italiens du XVIIIe siècle et les barbares antiques, ici les Chypriotes, qui est un motif récurrent, et que nous examinerons plus à fond ultérieurement. Néanmoins, Lalande ne se montre pas aussi sévère dans son jugement que l'Anglais :

---

[239] De Brosses, *Lettres familières*, p. 274
[240] *Ibid.*, p. 201
[241] Joseph Jérôme de Lalande, *Voyage d'un François en Italie, fait dans les années 1765 & 1766: contenant l'historie & les anecdotes les plus singulieres de l'Italie, & sa description, les mœurs, les usages, le gouvernement, le commerce, la littérature, les arts, l'histoire naturelle & les antiquités, avec des jugemens sur les ouvrages de peinture, sculpture & architecture, & les plans de toutes les grandes villes d'Italie*, 1769, Chez Desaint Libraire, Venise, t. II, p. 128
[242] « M. Sharp, *Letters from Italy*, 1767 », note de Lalande
[243] Lalande, *Voyage d'un François en Italie*, t. VIII, p. 176

> « le cicisbée n'est jamais un amant que la jeune mariée se soit destiné d'avance, c'est très-souvent un homme pour qui elle à peu de goût & qui l'accompagne par décence ; il voit sa Dame beaucoup plus au spectacle & en compagnie qu'en tête à tête ; & si le mari y prend quelque intérêt, le *Cavalier servente* ne sera pas plus libre avec sa Dame qu'un Anglois ne l'est chez la femme de son ami[244] .»

Le sigisbéat ressort ici plutôt comme une pratique mondaine, typique de la sociabilité italienne, que comme le signe d'une débauche avérée. Pourtant, si le sigisbéat paraît acceptable aux yeux de Lalande, il ne peut s'empêcher de noter que seul le Piémont échappe à la « dépravation des mœurs » :

> « Il n'y a point autant de luxe à Turin, ni de dépravation de mœurs que dans les autres grandes villes ; le Roi y veille comme un pere dans sa famille[245]. »

Le roi de Sardaigne, au moment où Lalande voyage, est Charles-Emmanuel III de Savoie (1730-1773). Sade, qui voyage sous le règne de Victor-Amédée III (1773-1796), est témoin de la même tendance :

> « Les mœurs à Turin continuent sous ce règne-ci d'être de la plus grande sévérité[246]. »

Le royaume de Piémont-Sardaigne paraît ainsi un asile de moralité dans une Italie dépravée. En effet, l'Italie semble se distinguer par la frivolité de ses ecclésiastiques, plus que par la licence de ses nobles, dans le regard des voyageurs. Ainsi, nous dit Montesquieu :

> « Depuis que les femmes sont devenues plus libres, les couvents, où étoient la joye et les plaisirs, sont devenus déserts. Le dérèglement des femmes du monde a mis la réforme chez celles qui y avoient renoncé. Il y a encore des religieuses qui ne s'étoient faites telles que par amour pour le plaisir ; leur vieillesse les console[247]. »

Les couvents de Venise semblent en effet plus adaptés aux plaisirs que l'environnement familial :

---

[244] Lalande, *Voyage d'un François en Italie*, t. VIII, p. 176
[245] *Ibid.*, t. I, p. 179
[246] Donatien Alphonse François de Sade, *Voyage d'Italie ou Dissertations critiques, historiques et philosophiques sur les villes de Florence, Rome, Naples, Lorette et les routes adjacentes à ces quatre villes…,* texte établi par M. Lever, Paris, Fayard, 1995 (1967), p. 52
[247] Montesquieu, *Voyages de Montesquieu*, publ. par le baron A. de Montesquieu, Bordeaux, 1894-1896, t. I, p. 34

> « Ce n'est souvent point par dévotion qu'une Vénitienne se fait Religieuse ; autrefois c'étoit pour être plus libre, car il y avoit plus de mœurs dans les familles que dans les cloîtres, & quelquefois cela arrive encore[248] »

Ceci dit, ce n'est point une exclusivité vénitienne ; ainsi le Président de Brosses note-t-il un changement des mœurs dès son passage à Avignon :

> « Les moines commencent ici à se ressentir du voisinage et de la domination italienne et donnent beaucoup plus d'exemples de vigueur que d'exemples de vertus[249]. »

A Gênes, il réitère la remarque :

> « Mais que penser des abbés et des petits maîtres cent fois plus agréables et plus papillons auprez des femmes qu'en France[250] ? »

Les ecclésiastiques se montrent en effet bien plus insérés dans les relations de sociabilité et d'amabilité. A Venise, encore, il se fait une « furieuse brigue » entre les couvents :

> « Actuellement que je vous parle, il y a une furieuse brigue entre trois couvens de la ville pour sçavoir lequel aura l'avantage de donner une maîtresse au nouveau nonce qui vient d'arriver[251]. »

Le Président de Brosses, qui est plus amusé que scandalisé, évoque même son recours possible aux faveurs d'une religieuse, s'il devait séjourner longtemps à Venise :

> « En vérité ce serait du costé des religieuses que je me tournerois le plus volontiers si j'avois un long séjour à faire icy[252]. »

Il effectue ensuite un bref éloge de l'habit des religieuses, « qui leur découvre les épaules et la gorge ni plus ni moins que les habits à la romaine de nos comédiennes. » Tout ceci nous montre bien la liberté de mœurs qui règne en Italie, d'après ce qu'en voient les voyageurs Français. Il est d'autres villes où la débauche semble très prononcée, ainsi de Naples, Rome, Florence. En effet, nous dit Sade :

---

[248] Lalande, *Voyage d'un François en Italie*, t. VIII, p. 190
[249] De Brosses, *Lettres familières*, p. 96
[250] *Ibid.*, p. 144
[251] *Ibid.*, p. 272
[252] *Ibid.*, p. 272

> « Imaginerait-on qu'à Naples, les supérieurs des couvents sont obligés de défendre, non aux filles – cette débauche est trop commune – mais aux jeunes garçons, d'entrer dans les monastères[253] ? »

Si, à Naples, « la corruption sur ce sujet est à un point qu'il est impossible de peindre », il en est de même à Rome :

> « A Rome, c'est la même chose, et les cardinaux qui en donnent publiquement l'exemple iront-ils défendre ou tenir la main à l'exécution d'une chose sur laquelle ils sont eux-mêmes perpétuellement en faute[254] ? »

On voit ainsi que la débauche, en Italie, tient moins des mœurs générales, que d'une dépravation du clergé, ce qui semble, aux yeux des Français, d'autant plus indécent. Le fait que presque tous les clercs aient une vie dissolue sur cet article crée une situation indémêlable, dont le prestige de l'Église ne sort pas indemne. N'oublions pas qu'un guide de voyage à succès, tel que celui de Lalande, affecte une grande partie des voyageurs qui le suivent, qui voient alors l'Italie, pour ainsi dire, à travers son regard.

La prostitution

Un point proche du précédent, mais qui me paraît mériter qu'on le considère à part, concerne la prostitution. Ce qu'il ressort des notes de Montesquieu, c'est la forte concentration des prostituées à Venise, que nous avons déjà évoqué brièvement. Ainsi, nous dit le philosophe :

> « Jamais on n'a vu tant de dévôts, et si peu de dévotion, qu'en Italie. Il faut pourtant avouer que les Vénitiens et les Vénitiennes sont d'une dévotion à charmer : un homme a beau entretenir une p….., il ne manquera pas sa messe pour toutes sortes de choses du monde ; et ne croyez pas que les courtisanes aillent gâter leurs affaires dans les églises[255]. »

Il n'est pas encore le lieu ici de parler de la dévotion ; bornons-nous à voir que la dévotion et l'entretien d'une courtisane ne sont pas antithétiques l'un à l'autre, et se concilient très bien. Cette manière d'ordonner les deux se précise lorsque Montesquieu parle des Jésuites :

> « Les Jésuites, grands directeurs à Venise. Comme chacun y a sa p….., ils tolèrent jusqu'à ce qu'ils puissent persuader le mariage. Ils ont fait faire bien de ces bassesses.

[253] Sade, *Voyage d'Italie*, p. 318
[254] *Ibid.*, p. 318
[255] Montesquieu, *Voyages de Montesquieu*, t. I, p. 23

> Cependant, on se voit toujours, et chacun de son côté se confesse. On communie, comme si de rien n'étoit[256]. »

Ainsi, il suffit que chacun se confesse pour que la rédemption efface les péchés commis ; de la sorte, l'on concilie efficacement dévotion et libertinage. A l'appui de cela, de Brosses raconte une anecdote qu'il a vécue à Venise :

> « Ce n'est qu'icy au monde que l'on peut voir ce que j'ay vu : un homme, ministre public et prêtre, dans un spectacle public, en présence de 4000 personnes, badiner d'une fenestre à l'autre avec la plus fameuse catin d'une ville et se faire donner des coups d'éventail sur le nez[257]. »

Ce spectacle fort étonnant ne peut manquer de faire sourire, mais témoigne du moins de la décomplexion qu'il y a à se montrer en compagnie des courtisanes en public, même de la part d'un « ministre public et prêtre ». Une remarque que fait Lalande doit nous permettre de faire cependant des distinctions entre ce qui est fondé et ce qui découle d'une vue déformée, amplifiée. Ainsi, il nous dit :

> « On lit par-tout que les Courtisannes ou femmes entretenues sont en honneur à Venise, c'est un préjugé dont on revient fort vîte quand on y est : il y a un siecle qu'elles étoient en vogue, parce qu'on ne fréquentoit point les femmes riches ; maintenant les Courtisannes sont le partage de la plus vile populace, elles sont hideuses & misérables ; les Ecclésiastiques & les Religieux même n'y sont pas réduits, car j'ai ouï dire qu'un fameux Prédicateur qui vint prêcher le Carême de 1760, amena avec lui sa maîtresse qui étoit fort bien entretenue & très-jolie. Les danseuses sont débauchées, dangereuses, & à très-bon marché ; mais les Actrices sont souvent mariées, & vivent de leur talent qui est assez lucratif[258]. »

L'image de Venise comme ville emplie de prostituées est alors, d'après Lalande, un stéréotype hérité du siècle précédent, qui continue de perdurer malgré l'évolution des choses. Ceci va dans le sens de ce que nous dit Montesquieu :

> « Il y a, depuis vingt ans, 10,000 p…… à Venise, de moins ; ce qui ne vient pas d'une réformation dans les mœurs, mais de l'affreuse diminution des étrangers. Autrefois, il venoit, le carnaval, 30 à 35,000 étrangers à Venise. A présent, il n'y en vient guère plus de 150[259]. »

[256] Montesquieu, *Voyages de Montesquieu*, t. I, p. 68
[257] De Brosses, *Lettres familières*, p. 337
[258] Lalande, *Voyage d'un François en Italie*, t. VIII, p. 180
[259] Montesquieu, *Voyages de Montesquieu*, t. I, p. 23-24

Le moment de plus grand développement de la prostitution à Venise est déjà révolu « depuis vingt ans », lorsque Montesquieu voyage, ce qui correspond à ce que dit Lalande, lorsqu'il dit que les courtisanes étaient en vogue « il y a un siècle ». Les voyageurs qui continuent de mettre en avant ce point se font ainsi les porteurs d'une vue phantasmée, datée, qui perdure dans l'imaginaire collectif. Cette image de débauche est d'autant plus à même d'être colportée qu'elle va dans le sens d'une Italie décadente, loin des sentiers de la modernité. C'est, à mon sens, de cette manière qu'il faut comprendre ce que dit Sade lorsqu'il insiste sur l'étendue de la prostitution à Naples :

> « Comment faire cependant, dans un pays où le climat, les aliments et la corruption générale invitent si perpétuellement à la débauche ? Il est physiquement impossible de s'imaginer à quel point elle est poussée à Naples. […] pour le plus vil prix, à tous les genres de libertinage que l'imagination peut concevoir. […] Que l'on gémit, en voyant des enfants dans l'âge le plus tendre, et même dans celui où la raison n'est pas encore formée, partager avec leurs mères ou leurs sœurs l'infamie de cette affreuse corruption[260] ! »

La mention de la prostitution infantile semble pensée pour choquer le lecteur le plus possible, à la fin d'un guide de voyage qui a pointé encore et encore combien l'Italie n'est plus qu'une terre décadente aux mains de la Papauté. Si l'on regarde cependant les critiques plus modérées de la débauche en Italie, on voit qu'elles se fondent sur l'incohérence qu'il existe entre les mœurs et la façade de dévotion que les Italiens mettent en avant.

Superstition et dévotion

La piété telle qu'elle se présente au regard des voyageurs d'Italie apparaît bien plus spectaculaire, maniérée, que la piété sobre et épurée à laquelle les Français peuvent être habitués. La place qu'occupent les processions dans la démonstration de la foi le montre bien ; la dévotion se manifeste publiquement et avec éclat. Évoquons également ce que nous avons dit des hérétiques et du danger qu'ils courent lorsque le miracle de saint Janvier ne se fait pas, par exemple. L'Italie apparaît comme un lieu où la société civile s'est construite, plus qu'ailleurs, autour de la religion. Ainsi, Montesquieu évoque les dépenses colossales des Corsini pour obtenir une canonisation :

[260] Sade, *Voyage d'Italie*, p. 185

> « Les familles italiennes dépensent beaucoup en canonisations. La famille Corsini, à Florence, a dépensé plus de 180,000 écus romains dans la canonisation d'un saint Corsini[261]. »

Aux frais de la canonisation s'ajoutent ceux de la chapelle :

> « Ils ont une chapelle, où repose le saint, qui leur a coûté plus de 50,000 écus. Peu de fripons ont tant coûté à leur famille, que ce saint. »

La formule de Montesquieu fait sourire, mais la recherche de la proximité avec le sacré est primordiale, tant à des fins politiques qu'à des fins personnelles, si l'on est préoccupé par son salut. C'est également un marqueur social ; au Moyen Âge, les seigneurs donnaient des terres aux religieux pour bénéficier d'un rapport privilégié au sacré, que cela soit par la prière d'intercession ou l'inhumation *ad sanctos*. Ainsi, l'inhumation dans les églises est aussi un bien que l'on peut acheter :

> « Elles dépensent aussi beaucoup en sépultures dans les églises. »

Montesquieu se distingue cependant des voyageurs dont le regard n'est que stéréotype non réfléchi : son voyage se caractérise par des observations pleines de sens, qui essayent de trouver la raison derrière les choses, comme lorsqu'il réfléchit au miracle de San Gennaro. Ainsi, lorsqu'il parle du peuple napolitain, il nous dit :

> « Le peuple de Naples est comme étoit celui de Rome, qui étoit composé d'affranchis, qui n'avoient rien. Aussi étoit-il crédule, superstitieux, désireux de nouvelles. Le peuple de Naples, où tant de gens n'ont rien, est plus peuple qu'un autre[262]. »

Montesquieu donne une ici une explication sociologique à la superstition du peuple ; la superstition et l'attrait pour la religion proviennent de l'ignorance, causée par la pauvreté, qui pousse à chercher la matière ailleurs que dans le matériel, que l'on ne possède effectivement pas. Cette matière, c'est celle des racontars et des « nouvelles », ainsi que la superstition. Car le sacré, pour reprendre ici encore l'idée de hiérophanie de Mircea Eliade, offre un supplément d'être aux objets matériels ; il les fait exister dans une réalité transcendante, qui est, dans la culture archaïque, la seule réalité qui importe. Le sacré agit ainsi comme moyen de fuir les limitations matérielles en les transcendant ; d'un point de vue plus matériel, on peut

[261] Montesquieu, *Voyages de Montesquieu*, t. I, p. 182
[262] *Ibid.*, t. II, p. 23

aussi dire que le sacré offre la promesse de la vie éternelle dans l'au-delà, et rend ainsi plus supportable la souffrance et la pauvreté dans cette vie. Cependant, ce serait une erreur que de considérer que la superstition est l'apanage du peuple ; en effet, Montesquieu nous indique qu'elle touche également les plus hauts ministres de la chrétienté :

> « Il n'y a pas six cardinaux qui n'ayent, dans leur poche, leur thème et une prédiction à la papauté[263]. »

La superstition concerne également la peur d'offenser la divinité ; ainsi, nous dit de Brosses, les Padouans ont idée un habile stratagème :

> « surtout j'ay ri de bon cœur de la bonne invention des Padouans, qui ont fait peindre [saint Antoine de Padoue] au bas des recoins des murailles de leurs maisons pour empêcher qu'on ne pissât contre[264]. »

Le saint est ici utilisé comme protection contre l'urine, ce qui témoigne, au moins, de la considération où on le tient dans Padoue.

Rendons ici compte de ce que le Président de Brosses nous dit de sa visite à la comédie :

> « Que je n'oublie pas de vous dire la surprise singulière que j'eus à la comédie la première fois que j'y allay. Une cloche de la ville ayant sonné un coup, j'entendis derrière moy un mouvement subit tel que je crus que l'amphithéâtre venoit en ruine, d'autant mieux qu'on même temps, je vis fuir les actrices, quoyqu'il y en eût une qui, selon son rôle, fût alors évanouie. Voicy la cause de ce trouble et de mon étonnement. L'*Angelus* ou le *pardon* venoit de sonner ; toute l'assemblée s'étoit promptement mise à genoux, tournée vers l'orient ; les acteurs s'y étoient de même jettez dans la coulisse ; l'on chanta fort bien l'Ave Maria ; aprez quoi, l'actrice évanouie revint, fit fort honnêtement la révérence ordinaire aprez l'*Angelus*, se remit dans son état d'évanouissement et la pièce continua. Il faudroit avoir vu ce coup de théâtre pour se figurer à quel point il est original[265]. »

Le temps religieux prend le dessus sur le temps civil, y compris durant une représentation théâtrale : la religion est toujours à l'esprit des Italiens, et il n'est pas pensable de déroger à une célébration commune. La religion a pleinement ici son sens étymologique de lien : *religo* signifie relier, en latin, et l'on ne déroge pas aux œuvres qui incarnent le lien social : ainsi de

[263] Montesquieu, *Voyages de Montesquieu*, t. II, p. 65
[264] De Brosses, *Lettres familières*, p. 252
[265] *Ibid.*, p. 231

la quête, qui se fait malgré la débauche et la légèreté des spectateurs de l'Opéra de Bologne, dont parle de Brosses plus loin :

> « Cependant les œuvres pieuses ne sont point oubliées et j'ay toujours vu Madame de Marsilly […] venir faire la queste à l'opéra pour le luminaire de la paroisse[266]. »

Peu importe le comportement que l'on a, il faut participer à l'œuvre pieuse afin d'être intégré dans la communauté religieuse. Comparé aux autres voyageurs, Lalande se montre, comme à son habitude, très modéré et principalement descriptif ; il décrit longuement les actes de dévotion que réalisent les Italiens. Je ne les mentionnerai pas tous, me bornant à cibler les éléments les plus représentatifs. La dévotion s'exprime par les actes de foi, comme la visite des églises de Milan tous les dimanches, instituée par saint Charles[267] ; on la voit également dans les lampes allumées en tous lieux à Bologne en l'honneur de la Vierge, y compris « chez les femmes du monde »[268] . Une grande part de la dévotion réside également dans l'affection que l'on porte aux objets saints : ainsi, les pèlerins baisent la Santa Casa de Lorette, à tel point que « le marbre dont elle a été pavée s'use beaucoup, de même que celui d'alentour, à cause de l'usage où sont les Pélerins d'en faire tout le tour à genoux, en se traînant sur le pavé[269] ». Sade décrit également ce genre d'action dévotes, qui l'agacent au plus haut point ; ainsi, lorsqu'il voit la colonne de la flagellation de Jésus :

> « l'on passe pour un impie si l'on ne s'agenouille et ne prononce des patenôtres en face de ce superstitieux monument[270]. »

Le geste pieux est nécessaire pour que l'on soit considéré comme faisant partie de la communauté des chrétiens, et l'on a bien vu ce qu'il en est des hérétiques et des infidèles, c'est-à-dire de ceux qui choisissent d'être hors de la communauté. C'est pour cette raison que l'apparence importe, plus que le sens que l'on y attache : on montre que l'on participe de la croyance collective, au moins pour bénéficier de l'intégration au groupe. C'est là le sens de ce que dit Lalande :

---

[266] De Brosses, *Lettres familières*, p. 371
[267] Lalande, *Voyage d'un François en Italie*, t. I, p. 294
[268] *Ibid.*, t. II, p. 106
[269] *Ibid.*, t. VII, p. 376
[270] Sade, *Voyage d'Italie*, p. 100

> « On est attaché à l'extérieur de la Religion, comme dans le reste de l'Italie, mais il semble que cela influe peu sur la conduite ; le peuple persuadé que l'absolution remet tous les péchés, se livre tranquillement à ses passions ; on en voit beaucoup qui ne feroient pas maigre un vendredi pour toute chose au monde, mais ils vont se confesser d'avoir une maîtresse, reçoivent l'absolution ; communient, & retournent le soir chez la maîtresse qui a fait la même chose de son côté[271]. »

On retrouve ici ce que l'on disait au sujet des tableaux et du « désenchantement du monde » : le signe reste, mais le sens s'en est départi. C'est un mouvement inverse à celui de la hiérophanie : si originellement un acte purement physique est transcendé par le sacré, il redevient un simple geste lorsque le sacré en est expulsé. Ceci s'explique notamment par la perte de foi :

> « Parmi les gens d'un certain ton, l'athéisme gagne beaucoup, mais l'extrême réserve qui entre dans le caractere des Vénitiens, fait qu'ils ne s'ouvrent pas facilement à ce sujet ; ceux même que l'on accuse de ne pas croire, respectent également la Religion, ses Temples & ses Ministres. On raconte en Italie qu'un Lord Anglois étant entré dans une Eglise Vénitienne, où l'on célébroit la Messe, y restoit debout ; un Sénateur vint lui représenter qu'il étoit indécent de se faire ainsi remarquer : mais je ne crois point à la Transubstantiation, lui dit l'Anglois : Ni moi non plus, repartit le Sénateur ; mais mettez-vous à genou comme moi, ou sortez[272]. »

Le fait qu'il soit « indécent de se faire ainsi remarquer » démontre bien le caractère conformiste de la pratique religieuse, lorsqu'elle est accomplie sans conviction. Il s'agit de faire corps, ou au moins de faire semblant que l'on fait corps avec le reste du groupe.

La friponnerie

Finissons ce chapitre des mœurs en évoquant ce que l'on peut nommer avec affection la friponnerie, si reconnaissable dans le caractère italien. C'est de cette friponnerie qu'il s'agit lorsque de Brosses raconte ses mésaventures avec les *vetturini* et les postillons[273] : ceux-ci lui font payer des trajets courts plus cher que s'il avait choisi un trajet long. Il est une affaire de friponnerie semblable lorsque Montesquieu visite Naples, et qu'il est guidé par des « docteurs » :

[271] Lalande, *Voyage d'un François en Italie*, t. VIII, p. 188
[272] Lalande, *Voyage d'un François en Italie*, t. VIII, p. 188-189
[273] De Brosses, *Lettres familières*, p. 169 & 486

> « Les docteurs qui montrent les raretés des environs de Naples, montrent quelquefois le lieu où Cicéron disoit la messe ; au moins, le prince de Beauvau m'a dit qu'on le lui avait montré[274]. »

La remarque de Montesquieu est rendue assassine par le soupçon que le prince de Beauvau puisse ne s'être douté de rien, mais l'audace des « docteurs » est à souligner. Il en va de même pour les vases de faïence dessinés de Lorette, dessinés par Raphaël :

> « Il y a une apothicairerie où l'on distribue les remèdes gratis, et où les vases de fayence sont (dit-on) du dessin de Raphaël ; mais qui ne m'ont pas paru bien merveilleux[275]. »

Il y a un doute raisonnable que ces vases ne fussent pas réellement du dessin de Raphaël. En somme, la friponnerie constitue cette apparence de joyeuse truanderie qui caractérise les Italiens déjà à cette époque. Mais il est des événements moins prompts à faire sourire que ceux que nous avons évoqués : ainsi du droit d'asile, sujet très vivement discuté entre les États et l'Église, puisque laissant exister une justice alternative à celle du souverain, une enclave spatiale où la justice d'un gouvernement ne peut plus s'appliquer. Nous en parlerons plus à fond, mais il convient ici d'évoquer les exemples pittoresques que les voyageurs nous décrivent. Ainsi, Montesquieu nous raconte une guerre de siège menée autour d'un monastère :

> « Ne vit-on pas dix ou douze coquins réfugiés dans un couvent de moines, chasser les moines, et, de là, comme dans une forteresse, faire la petite guerre ? Les officiers du Pape furent obligés de faire venir des troupes, afin que, cela ayant l'air d'un siège, cela blessât moins l'Immunité. On les prit ; on les condamna ; et, afin que l'Immunité fût moins violée, on leur fit à tous grâce. »[276]

L'abus de l'Immunité transforme une poursuite de bandits en manœuvre poliorcétique autour d'un couvent, dont les moines ont été expulsés. Cependant, notons que l'Immunité fut, au bout du compte, rétablie, puisqu'on les gracia.

Établissons ici un bref tour d'horizon de la manière dont est considéré le peuple par les voyageurs : en sortant de Gênes, de Brosses revient sur le caractère des habitants.

> « Parmy les plaisirs que Gênes peut procurer, mon cher Blancey, on doit compter pour un des plus grands celuy d'en être dehors. Ah ! Que le proverbe a raison : homini senza

[274] Montesquieu, *Voyages de Montesquieu*, t. II, p. 8
[275] Montesquieu, *Voyages de Montesquieu*, t. II, p. 70
[276] *Ibid.*, t. II, p. 51

> fede : marchands, aubergistes, maîtres de post, ouvriers, religieuses, tout est d'une friponnerie et d'une méchante foy inouïe[277]. »

Si les Génois sont vivement critiqués, les Napolitains sont encore moins louables :

> « Joignez à cela un mal intérieur plus grand et tout à fait incurable : c'est l'esprit du bas peuple, pervers à l'excez, méchant, superstitieux, traître, enclin à la sédition et toujours prest à piller à la suite du premier Mazaniel[278] »

De Brosses fait ici référence à l'insurrection populaire menée par Tommaso Aniello dit Masaniello en 1647, pour protester contre la pression fiscale imposée par l'Espagne. Le peuple conserve cette image de peuple au sang chaud, prêt à la violence, qui lui est très souvent reprochée. Ainsi, Sade évoque les rues de Naples :

> « les rues, le soir, sont pleines de malheureuses victimes offertes à la brutalité du premier venu[279]. »

Sade n'a pas de mots assez durs pour exprimer son dégoût pour Naples, « plus beau pays de l'univers habité par l'espèce la plus abrutie[280] », et ville « où la brutalité des mœurs ne veut que jouir[281] » :

> « Je demande ce que deviennent la vertu, la population, la santé, dans un Etat où la dégradation des mœurs est à ce point, et où le plus léger appât du gain suffit pour porter au crime et renverser toute idée de probité, d'honneur et de vertu. »

Néanmoins, du dire de Sade même, il est des vertus chez ce peuple :

> « On trouve des vertus au travers de tous les vices dont je viens de caractériser cette nation. Le peuple, sans doute, est rustique, grossier, superstitieux et brutal, mais il a de la franchise et même quelquefois de l'aménité[282]. »

[277] De Brosses, *Lettres familières*, p. 167
[278] *Ibid.*, p. 519
[279] Sade, *Voyage d'Italie*, p. 185
[280] *Ibid.*, p. 177
[281] *Ibid.*, p. 185
[282] *Ibid.*, p. 186

Les impressions des voyageurs d'Italie

Concentrons-nous à présent sur le ressenti global des voyageurs ; leurs impressions nous parlent de la manière dont ils pensent, et de combien celle-ci peut-être éloignée de celle dont les Italiens pensent, et dont nous venons de parler.

Le parcours du voyageur : tourisme en Italie

Les voyageurs sont Italie pour visiter, voir ; ils suivent les tracés du Grand Tour, et leurs attentes sont de ce fait liées aux exigences de cette pratique codifiée. Le premier élément qui me semble important ici, est la soif de savoir : on le voit à travers les « mémoires » que le Président de Brosses rédige, où il établit parfois des listes très détaillées de tous les tableaux qu'il a vus dans telle ou telle ville. Montesquieu, Lalande et Sade le font aussi, mais c'est chez de Brosses que cela paraît le plus impressionnant, eu égard à la forme épistolaire qu'il emploie : il est des lettres entièrement composées d'une longue énumération d'œuvres. Ainsi de la Lettre XVII, « mémoire des principaux tableaux de Venise », et qui s'étend sur 30 pages. Ce *furor visitandus* s'exprime par des remarques légères, çà et là. Ainsi, à Gênes :

> « J'arrivay à Sainte-Marie-de-Carignan […]. Quoy qu'en veulent dire les coglioni, c'est peu de chose que le portail[283]. »

On voit bien ici la transcription épistolaire d'une visite que de Brosses a dû entreprendre sur les conseils de guides locaux, vantant la beauté de ce portail, qui s'avère n'être, au bout du compte, que peu de chose. De la même manière, il est poussé à visiter toutes les églises par Sainte-Palaye :

> « Dieu me garde de vous parler ni de vouloir me souvenir de toutes les églises où Sainte-Palaye m'a traîné : il n'y a si vilain trou où il n'ait voulu entrer[284] ; »

A ce sujet, le Président s'offusque, toujours avec esprit, lorsqu'il ne trouve pas d'objet pour satisfaire son bon goût :

> « et moy je suis si fort accoutumé aux colonnes que je ne puis plus m'en passer, ou tout au moins me faut-il des pillastres[285]. »

[283] De Brosses, *Lettres familières*, p. 152
[284] *Ibid.*, p. 184
[285] *Ibid.*, p. 409

Il n'est ainsi au comble de son bonheur que lorsqu'il trouve des vestiges antiques :

> « A Saint-Laurent, une rotonde bâtie singulièrement et assez maussade ; mais au-devant, il y a seize vieilles colonnes corinthiennes, reste d'un portique de l'empereur Vérus, qui, toutes gâtées, toutes effacées qu'elles sont, font un spectacle plus beau et plus noble que tout le reste de Milan et de Gênes ensemble, tant l'antique porte un caractère distingué au-dessus de la plupart des ouvrages modernes[286]... »

Parmi les joies du voyageur dijonnais, il faut aussi compter ses moments d'amusement avec ses amis. On l'imagine ainsi très bien, lorsqu'il dit avoir lancé « les foudres du Vatican » sur ses ennemis :

> « Vous pouvez compter que le 19 octobre, à quatre heures du soir, j'étois dans la chaire Saint-Pierre à lancer les foudres du Vatican contre ceux qui parlent mal de mon journal. Marquez-moi s'ils ne sont pas maigris dez ce jour-là[287]. »

On trouve ainsi chez de Brosses beaucoup d'éléments qui nous témoignent de ses états d'humeur lors du voyage, et autant d'anecdotes qui amusent le lecteur. Évoquons les aventures en barque où chacun « régalait les sardines », l'ascension du Vésuve tandis qu'un de ses compagnons, resté en bas, jette une « dent meurtrière » sur les vivres, ou encore la maladie qui s'empare du Président et qui le pousse à vouloir assassiner son compagnon, qui dort de son plus bon sommeil à ses côtés.

Chez Lalande, les anecdotes de voyage sont bien moins présentes, voire inexistantes ; la dimension personnelle de son Grand Tour s'efface pour laisser place à un guide aussi impersonnel que possible, concentré sur l'utile et l'agréable, pour rendre le voyage du lecteur le plus plaisant du monde. Il donne ainsi des instructions quant aux dates auxquelles se mouvoir :

> « Mais Rome étant le plus grand objet du Voyage d'Italie, l'impatience qu'on a de la voir, fait qu'on commence volontiers par le voyage de Rome : d'ailleurs, c'est ordinairement en Automne que l'on commence ce Voyage d'Italie, & il importe d'être pendant l'hyver dans la partie la plus chaude & la plus méridionale de l'Italie ; c'est-à-dire, à Rome & à Naples, & l'on revient pour l'Ascension à Venise[288]. »

[286] *Ibid.*, p. 185
[287] *Ibid.*, p. 489
[288] Lalande, *Voyage d'un François en Italie*, t. I, p. 420

Il est cependant un moment du voyage où la personnalité de Lalande perce à travers son compte-rendu scientifique des lieux visités : lors de son arrivée à Saint-Pierre, l'on sent l'émerveillement dans son récit. S'il commence ainsi, fort poliment :

> « Nous voilà donc enfin parvenus à cette fameuse Capitale de l'Univers, si digne d'être vue, si digne même d'admiration, soit qu'on pense à ce qu'elle a été, soit qu'on s'en tienne à ce qu'elle est encore aujourd'hui. […] Cette ville est encore la plus belle ville de l'Univers ; l'Eglise de S. Pierre suffiroit seule pour lui donner tout l'avantage[289] »

Il témoigne ensuite de la sensation de fabuleux qui s'empare du voyageur, et qu'il a certainement éprouvée à son arrivée :

> « Tout ce que l'on voit dans cette Eglise est d'une fraîcheur, d'une propreté, d'un éclat, qui annonce le soin qu'on en prend, qui augmente le respect dû à la sainteté du lieu, & le plaisir que donne la beauté de ses ornements[290]. »

On voit ainsi que le voyage est une expérience qui touche le voyageur en profondeur, l'altère, et ses réactions au contact de l'inconnu nous témoignent de ses représentations et des « médiations » qu'il a intégrées, comme le dirait Sade ; en effet, il n'existe selon lui rien qui soit naturel : tout, même les réactions les plus instinctives, sont le fruit de médiations que l'on a intériorisées. A partir de là, on peut dire que les réactions les plus instinctives des voyageurs sont celles qui témoignent le mieux de la culture dans laquelle ils ont grandi.

L'anticléricalisme

Une des impressions les plus immédiates que l'on voit chez les voyageurs est l'anticléricalisme, dans des proportions différentes selon chacun. Ainsi, chez Montesquieu, il n'est presque pas de remarques particulièrement virulentes envers la religion ; il s'en prend bien plus au gouvernement papal qu'à la foi elle-même. De Brosses est également peu enclin à la violence verbale, il trouve plutôt son aise dans l'ironie et l'humour pour mettre en lumière qui lui paraissent blâmables. Ainsi, lorsqu'il désire visiter la bibliothèque d'un couvent de Mantoue, les moines ne la lui font pas voir :

> « Il y a là, à ce qu'on me dit, une bonne bibliothèque ; mais les moines étoient au réfectoire, et il y auroit eu de l'absurdité à prétendre les en tirer, pour aller voir des livres[291]. »

[289] *Ibid.*, t. III, p. 1-2
[290] *Ibid.*, t. III, p. 23

Le moine, qui est censé s'être voué à la privation et à l'étude, s'en trouve ici présenté comme un moine glouton, à l'instar des moines grassouillets que l'on représentait à la Renaissance. De Brosses évoque également un commerce fait par les moines de Florence, qui n'est point honorable :

> « Une grande parfumerie où se composent les quintessences de Florence, par le moyen desquelles les bons moines volent, tant qu'ils peuvent, les étrangers, le tout *ad majorem Dei gloriam*[292]. »

Malgré cela, de Brosses n'est pas un fervent pourfendeur de la religion ; il regrette plutôt que les forces ecclésiastiques et aristocratiques s'opposent constamment, car cela nuit à l'État et à la bonne gestion des affaires.

En revanche, de nos quatre voyageurs, il en est un qui s'en prend toujours avec grande violence à la religion : Sade ne manque en effet jamais une occasion de critiquer tant la foi elle-même, la divinité, les objets saints ou toute autre composante sacrée, que les « sectateurs » de Jésus. Ainsi, il emploie fréquemment des expressions qui tournent autour du registre de l'enfantillage et du jouet. Il s'en prend tantôt à la « sainte et fructueuse mômerie[293] » qu'est l'année sainte pour lui, c'est-à-dire un objet que le pape donne aux pèlerins pour les satisfaire, tout en encaissant l'argent des offrandes. Ailleurs, il développe ses critiques en petits paragraphes conclusifs des descriptions qu'il fait des églises ou des cérémonies :

> « Mais ne nous arrêtons pas plus longtemps sur ces platitudes, madame la comtesse ; elles font trop honte à l'humanité. Laissons ces misères et ces absurdités au peuple dont elles font l'aliment, et ne portons même pas notre commisération à l'en plaindre. Il faut des hochets aux enfants[294]. »

On retrouve l'image du « hochet » pour les enfants, qui est selon Sade nécessaire : « il faut » que le peuple ait des « platitudes », « misères » et « absurdités », ceci pour le tenir et le divertir. De fait, le philosophe n'est pas tenu de se plier au cérémonial, puisqu'il se situe au-dessus :

---

[291] De Brosses, *Lettres familières*, p. 221
[292] *Ibid.*, p. 422
[293] Sade, *Voyage d'Italie*, p. 95
[294] *Ibid.*, p. 96

> « Mais persuadé que je suis que [saint Pierre] ne mit jamais les pieds à Rome, je ne me souciai pas de me soumettre à toutes les cérémonies aussi puériles qu'imbéciles que l'on exige de ceux qu'une dévote curiosité porte à admirer ces hochets de l'enfance chrétienne[295]. »

La provocation ne diminue pas, tout au long du *Voyage d'Italie*, et Sade va jusqu'à qualifier la religion et l'Église d'« erreur chrétienne[296] ».

> « il est odieux de punir de mort celles dont tout le crime est d'avoir travaillé à donner la vie. Nos couvents offrent en quelque façon l'image de cette ancienne barbarie. [...] Mais l'homme, toujours aveugle et superstitieux, croira toujours qu'il faut des victimes à la divinité, et prêtant à cette divinité mensongère et ses idées et ses caprices, il ne croira pouvoir l'honorer mieux qu'en l'avilissant davantage[297]. »

Sade emploie ici la comparaison, déjà évoquée chez Montesquieu, entre barbares antiques et Italiens modernes. Le catholique est tout aussi barbare que ceux qui accomplissaient des sacrifices humains pour plaquer l'ire de la divinité. Aveugle, superstitieux, l'homme est chez Sade vu comme plus enclin à la sauvagerie primitive qu'à l'ascension vers la lumière de la raison, si on ne le guide pas. Les « chimères de cet imposteur[298] » qu'est Jésus Christ séduisent « la crédulité du faible[299] » :

> « Le peu de progrès que les arts et les sciences y ont fait depuis, d'où est venue cette négligence impardonnable dans les éducations, ont continué d'entretenir l'ignorance et par conséquent l'abrutissement[300]. »

L'abrutissement et l'ignorance sont le fruit de la décadence de l'Italie ; on retrouve là l'idée de Montesquieu selon laquelle les gouvernements créent un type particulier de caractère. La décadence du gouvernement papal a pour conséquence l'avilissement moral du peuple italien.

Néanmoins, Sade, qui n'est pas qu'un sage élevé au-dessus de la bassesse du monde, se plaît à provoquer la religion en blasphémant de toutes les manières qui lui sont possibles. Ainsi, lorsqu'on lui montre le tombeau où allait être violée sainte Agnès, si l'ange ne l'eût sauvée, il préfère tenter de rétablir une version cohérente des faits, selon son imagination :

---

[295] *Ibid.*, p. 97
[296] *Ibid.*, p. 99
[297] *Ibid.*, p. 121
[298] Sade, *Voyage d'Italie*, p. 123
[299] *Ibid.*, p. 130
[300] *Ibid.*, p. 177

> « Toute cette fable s'expliquerait, ce me semble, beaucoup mieux, en avouant tout simplement que le jeune homme, épuisé des plaisirs qu'il venait de goûter avec la jeune sainte[301] »…

Sade ne se lance cependant pas dans un long récit, la pudeur l'arrête ; non la sienne, mais celle de sa correspondante, « madame la comtesse » :

> « Mais bornons ici, madame la comtesse, des réflexions trop hasardées pour votre délicatesse, mais pas assez étendues, je l'avoue, pour la chaleur de mon imagination. »

Il met également l'accent sur la décadence temporelle de l'Église :

> « Un homme, que l'on croyait le vicaire de Dieu, bouleversait en son nom les empires, armait les souverains, décidait du sort de leurs Etats… tout tremblait… il n'est plus… Bénissons le sort qui nous a fait naître en des jours plus sereins. Ce fantôme est évanoui. – mais l'ombre reste, et renouvelle encore trop cruellement le souvenir fatal de ses atrocités[302]. »

Fort ironiquement, il invite à « bénir » la chute du catholicisme, dont il critique souvent les « atrocités » historiques ; ainsi, lorsqu'il visite le Mausolée de Martin V, dans Saint-Jean-de-Latran, à Rome :

> « L'aveuglement, la superstition et l'ignorance du peuple sont tels qu'il est rare de ne pas voir ce monument perpétuellement entouré de gens qui vont baiser l'effigie de ce scélérat, qui ne craignit pas de conserver la tiare au prix de la vie de Pierre de Lune, son rival, qu'il fit empoisonner par les satellites de son légat, le cardinal de Pise[303]. »

Sade voit l'homme avant que d'en voir la tiare ; celui que la ferveur populaire considère comme un pape, avec toute sa dignité, Sade le perçoit comme un homme politique coupable d'assassinat. Toujours critique au sujet du pouvoir religieux, il note, en évoquant Néron qui brûlait les chrétiens :

> « trait d'inhumanité rapporté par Tacite et que renouvelleraient peut-être dans les mêmes lieux les despotes actuels qui y commandent sur ceux qui entreprendraient d'attaquer l'édifice religieux qui sert de base à leur trône[304]. »

---

[301] *Ibid.*, p. 134
[302] *Ibid.*, p. 199
[303] Sade, *Voyage d'Italie*, p. 128
[304] *Ibid.*, p. 388

Ce ne sont pas les despotes, mais le peuple, qui reproduit ces traits d'inhumanité, comme nous l'avons dit du miracle de San Gennaro et des morts qu'il occasionne à cause de l'« abrutissement » des fidèles. Ainsi de ce pauvre Anglais, tué à Naples pendant la Semaine Sainte :

> « Ces farceurs catholiques, montés sur des tréteaux, comme les charlatans au milieu des places, haranguent le peuple, le crucifix à la main. Il y en a qui savent s'emparer de son esprit au point de le conduire à tout ce qu'ils veulent. Un Anglais, riant de ces imbécillités, fut assassiné, l'hiver que j'étais à Naples, par cette populace effrénée, qu'encourage son prédicateur : funeste effet du pouvoir de ces prêtres sur l'esprit des faibles[305]. »

Le fanatisme religieux est en effet le même, quelle que soit l'époque, quel que soit le lieu, et, comme le dit Sade :

> « quelle foule de réflexions ne viennent[-elles] pas, après l'avoir admiré, sur les extravagances que la superstition fait faire ! Et ne peut-on pas assurer, avec vérité, que c'est, de toutes les folies humaines, celle qui en dégrade le plus l'esprit et le bon sens[306] ? »

Cette « folie » dégrade tant l'esprit et le bon sens, que Sade en vient à douter de la possibilité d'éduquer l'homme :

> « Ce comble de l'idolâtrie fait frémir et fait bien désespérer que jamais le flambeau de la philosophie perce dans un pays où l'épaisseur des ténèbres de la superstition tient encore à tel point les esprits subjugués[307]. »

La rationalité

Le flambeau de la philosophie, comme dit Sade, jaillit du moins des voyageurs, qui observent l'Italie à travers le regard critique de la rationalité. C'est bien là le sens des tentatives d'explication des miracles de la part de Montesquieu :

> « Le deuxième jour, j'ai été voir cette liquéfaction. Le prêtre empoigne toujours le reliquaire des deux mains, par chaque bout ; ce qui l'échauffe. Dès que quelqu'un veut regarder, l'acolyte met la bougie, qui touche presque le verre. D'ailleurs, les baisers continuels du peuple doivent échauffer. Je crois donc que les ecclésiastiques sont la dupe eux-mêmes : ils ont vu la liquéfaction ; ils ont cru qu'elle se faisoit par miracle. Le besoin qu'ils ont eu du miracle pour consoler le peuple a fait qu'ils ont cherché à examiner ce

[305] *Ibid.*, p. 184
[306] *Ibid.*, p. 62
[307] Sade, *Voyage d'Italie*, p. 184

> qui réussissoit mieux pour faire faire le miracle au Saint ; ils ont établi des cérémonies qu'ils ont cru les plus agréables au Saint. Ces cérémonies une fois établies ne se changent plus : ainsi lorsque le prêtre tient le reliquaire, un acolyte suit toujours avec une chandelle ; ainsi il y a le même nombre de bougies sur l'autel ; et c'est toujours le même lieu où le sang se met, lorsqu'on ne l'expose pas. On a donc cherché d'abord à faire le miracle, et ensuite on a continué à observer les mêmes moyens, dont on s'est servi. Ce qui est cause physique n'est plus que regardé que comme vénération pour le Saint.[308]. »

Montesquieu observe le miracle comme s'il s'agissait d'une expérience scientifique, en notant les procédures qui permettent de produire l'action désirée. Il est également essentiel que le miracle soit répété plusieurs jours de suite, car cela permet au philosophe de le voir plusieurs fois, et ainsi d'en comprendre les logiques : une expérience doit pouvoir être reproductible, assujettie à un protocole clairement établi. Ainsi Montesquieu note-t-il la précision et la répétition des mêmes gestes au cours du miracle, d'une fois sur l'autre, ce qui lui permet d'en déduire que c'est la chaleur qui produit la liquéfaction. Il s'agit, pour le philosophe, de saisir les objets non par une croyance ou une opinion figée, mais par une observation critique des causes et conséquences. C'est là ce que dit Lalande, lorsqu'il aborde la question des Monts de Piété en France, où on les interdit au nom de la moralité, alors qu'en Italie ils sont légaux, et publics :

> « Au reste, le métier de Prêteur sur gages n'est décrié en France que parce qu'il est proscrit ; les gens qui se déterminent à enfreindre les loix par un motif d'intérêt, se déshonorent bientôt par leurs excès ; aussi nos prêteurs sur gages ne servent guères à Paris qu'à ruiner les jeunes-gens : mais s'il y avoit un établissement public, où l'intérêt fut modique & le gage bien assûré, je crois que le public y trouveroit un secours, & que personne n'auroit à s'en plaindre. Qu'on ne dise pas, c'est une usure ; qu'on examine l'esprit de la loi & non la lettre, & l'on verra que ce qui est utile à plusieurs sans nuire à personne, ne doit pas être défendu, & ne l'a jamais été dans aucun Etat bien policé[309]. »

« Qu'on examine l'esprit de la loi & non la lettre » : cette expression contient en elle l'idée forte que l'utile doit prévaloir sur le bon, en politique. Au reste, Montesquieu se montre très critique vis-à-vis du jugement à partir des mœurs :

> « Il me semble que les mœurs et coutumes des nations qui ne sont pas contraires à la morale ne peuvent pas être jugées les unes meilleures que les autres. Car par quelle règle jugeroit-on ? Elles n'ont pas de commune mesure, excepté que chaque nation fait la règle de ses mœurs propres, et, sur elle, juge toutes les autres[310]. »

[308] Montesquieu, *Voyages de Montesquieu*, t. II, p. 22
[309] Lalande, *Voyage d'un François en Italie*, t. IV, p. 174-175
[310] Montesquieu, *Voyages de Montesquieu*, t. II, p. 78

Montesquieu formule ici une idée de relativisme moral, il n'est pas de moralité supérieure à une autre ; ce n'est pas très différent de ce qu'énonce Pascal lorsqu'il considère que les législateurs ne sont que des mystificateurs qui prétendent voir le juste universel, lors même qu'ils ne font qu'ériger les mœurs propres à la nation en loi absolue, et se maintiennent au pouvoir en persuadant le peuple que leur action de législation est nécessaire. C'est cette même idée de relativisme qui se retrouve lorsqu'il compare les peuples de Modène et de Bologne :

> « J'ai remarqué, dans presque tous mes voyages, que plus le peuple est misérable, plus il est rusé et fripon. A Modène, où le peuple est accablé d'impôts, on ne peut changer une pièce d'argent sans être trompé. A Bologne, où il est à son aise, la bonne foi y est assez. Il n'y a pourtant que 2 postes de différence[311]. »

Cette idée, très moderne, correspond à ce que l'on désigne aujourd'hui par la naturalisation des rapports de domination : lorsqu'un groupe social possède des caractéristiques comme l'ignorance ou la brutalité, l'on va naturaliser ces traits distinctifs en les associant à l'essence de ce groupe, que cela soit une ethnie ou une religion. Ces comportements, qui sont dus à un état contingent, la pauvreté ou l'absence d'éducation par exemple, sont de là perçus comme naturellement présents chez ce groupe, le discréditant et l'empêchant de ce fait de sortir de sa condition. Montesquieu observe ici que le caractère d'un groupe n'est pas figé dans une essence, il est modelé par ses conditions de vie, par la contingence. Cela ouvre la porte à la volonté de changer, réformer un pays considéré comme décadent, notamment par l'éducation ; ainsi Sade affirme-t-il que le peuple n'a pas besoin de processions et de grandes démonstrations de foi :

> « Mais ce peuple, vous dites, a besoin de cela. Point du tout. Éclairez-le, instruisez-le de ses véritables devoirs ; il les préférera bientôt à ces comédies. Dites plutôt, ô ministres de la superstition, dites plutôt que c'est vous qui en avez besoin pour vous assurer des esclaves[312]. »

Il rejoint ici l'idée de Pascal : ce sont les maîtres qui bénéficient de l'ignorance où sont les peuples, qui s'élèveraient si on leur en donnait l'occasion. Tout réside donc dans la capacité politique à agir pour donner l'occasion aux peuples de s'élever.

[311] *Ibid.*, t. II, p. 103
[312] Sade, *Voyage d'Italie*, p. 184

Partie 3

-

Un système critiqué : le gouvernement pontifical

Chapitre 5 – Le Pape acculé

Au cours du XVIIIe siècle, l'autorité pontificale est remise en question de plusieurs manières : les critiques internes venant du rigorisme ou du jansénisme se couplent aux protestations des États, qui souhaitent mener des réformes juridictionnalistes pour contenir l'autorité d'une Église qui a trop empiété sur le domaine séculier.

Désacralisation et laïcisation

Nous opposerons ici la France et l'Italie, en examinant la place qu'occupent les ecclésiastiques dans chacune des deux cultures.

Le processus de laïcisation de la France

En France démarre dans les années 1680 un processus de laïcisation, selon Gérard Labrot. Cette évolution des mentalités vers une société où le religieux est moins présent rejoint naturellement le processus décrit par Weber, que nous avons déjà évoqué, le désenchantement du monde. Ceci se voit chez Montesquieu, lorsque le pape et le cardinal de Polignac échangent au sujet du clergé régulier et séculier :

> « Le Pape voudroit toujours qu'on fît des moines évêques en France. Le cardinal de Polignac lui a dit : « Saint Père, vous ne savez peut-être pas la différence de la France à l'Italie, à cet égard. Le Clergé est plein de gens de distinction en France, et il n'y a aucun moine tel. En Italie, au contraire, il n'y a point de clergé séculier : tout est clergé régulier ; nobles vénitiens, génois, tout cela se jette dans l'état monastique, et point dans le clergé séculier. »[313] »

On voit ici une différence de répartition des carrières en France qui ne se trouve pas en Italie : le clergé régulier est bien moins présent dans le monde qu'en Italie, comme le montre très bien Montesquieu :

> « Les ordres, en Italie, tous plus relâchés, chacun dans leur espèce, qu'en France. Les Chartreux, par exemple, ont un jour de plus de conversation qu'en France, et elle dure plus qu'en France, et depuis le dîner jusques au soir, et mille autres douceurs. Mais, comme ils n'aiment pas à travailler, quoiqu'ils ne passent jamais plus de deux jours de suite dans leur chambre, ils s'ennuyent plus que les François, qui s'y amusent généralement. Il faut plus de relâchement en Italie, parce que l'Italien aime plus ses aises que le François, et est plus mol[314]. »

[313] Montesquieu, *Voyages de Montesquieu*, publ. par le baron A. de Montesquieu, Bordeaux, 1894-1896, t. I, p. 203
[314] *Ibid.*, t. I, p. 253

Montesquieu pointe ici une décalage dans l'idée même de ce que doit être la vie de clôture. Si pour le Français elle est travail et ascétisme, elle se pare en Italie de « mille autres douceurs » qui rendent ses contraintes plus tolérables par les moines italiens, qui sont mous. Montesquieu attribue cette différence au climat : le Français est plus strict que l'Italien et que les autres peuples du Sud, car la chaleur invite à la mollesse. C'est une idée que défend Sade également, lorsqu'il dit qu'à Naples « le climat, les aliments et la corruption générale invitent si perpétuellement à la débauche[315] ». L'idée que le climat influence les mœurs n'est pas nouvelle ; les Romains déjà considéraient leur climat comme le meilleur, un juste équilibre entre les climats trop chauds ou trop froids, apte à créer une civilisation robuste et intelligente, capable de régner en tout lieu. Ainsi, s'ils reconnaissent la force physique des Germains, ils ne voient chez eux aucune vertu civilisée ; et, s'ils respectent les peuples d'Afrique du Nord pour leur développement culturel, ils en pointent la mollesse et la dégénérescence morale. Ici, Montesquieu ne rend pas immuable l'action du climat sur les peuples, mais propose l'explication du climat comme raison derrière la rigueur des nations d'Europe du Nord, les Allemands étant encore plus stricts que les Français. La création de cadres de diffusion du savoir hors du giron de l'Église va par ailleurs dans ce sens : les Académies, telle que celle de Bordeaux à laquelle Latapie adresse ses mémoires, les Écoles, telle que celle des Ponts et Chaussées, enfin les réseaux d'imprimeurs qui permettent la circulation des livres (citons Bernardo Andrea Lama, qui évoque, dans une lettre à Galiani, la facilité qu'il y a à se procurer, dans le royaume de Piémont, des ouvrages interdits, grâce à la proximité de Genève[316]), permettent un désenclavement du savoir, auparavant contrôlé par le pouvoir ecclésiastique, souvent par les Jésuites.

Le moine, au cœur de la société italienne

En Italie, le moine, tout comme le prêtre, s'est au contraire imposé comme figure incontournable, dans le monde, loin du couvent. La formule de Montesquieu, très évocatrice, résume parfaitement cela :

> « Ces gens, ennemis mortels du couvent, voyagent toujours. L'Italie est le Paradis des Moines[317]. »

[315] Donatien Alphonse François de Sade, *Voyage d'Italie ou Dissertations critiques, historiques et philosophiques sur les villes de Florence, Rome, Naples, Lorette et les routes adjacentes à ces quatre villes…,* texte établi par M. Lever, Paris, Fayard, 1995 (1967), p. 185
[316] Dino Carpanetti, Giuseppe Ricuperati, *L'Italia del Settecento*, Bari, Editori Latera, 2008
[317] Montesquieu, *Voyages de Montesquieu*, t. I, p. 153

Montesquieu évoque à plusieurs autres endroits combien le prêtre et le moine font partie du monde italien :

> « Ce qu'il y a de singulier à Rome, c'est de voir une ville où les femmes ne donnent pas le ton, elles qui le donnent partout ailleurs. Ici, ce sont les prêtres[318]. »

A lire cela, il vient à l'esprit le défilé de mode épiscopale présent dans *Roma* de Fellini (1972). La sociabilité est régie par les prêtres, que la marque d'humour dépeint presque ici comme coquets. Au reste, c'est bien ce qu'en dit de Brosses lorsqu'il parle des abbés « cent fois plus agréables et papillons[319] ». Il ressort ainsi un décalage entre la vocation à une vie hors du monde, et la place effective qu'occupent les religieux. Ce n'est cependant pas un paradoxe récent ou unique à l'Italie : dès l'essor du monachisme au Moyen Âge, le pouvoir spirituel des moines, à la fois dépositaires du rapport à Dieu et détenteurs exclusifs de l'écriture, les mettait au centre d'une redistribution des biens qui ne pouvait qu'alourdir leur autorité spirituelle et l'étendre au monde profane. Lalande note la même chose lorsqu'il rend compte de l'histoire d'un voyageur français à la comédie de Florence :

> « Un François fut étonné il y a quelques années de se voir accosté à Florence d'un Ecclésiastique dont la conversation étoit assez singulière, relativement à nos mœurs[320] ; »

L'ecclésiastique lui parle en effet des castrats, et des actrices plus ou moins jolies de la ville, ainsi que des spectacles en vogue.

> « D'après de pareils propos le François ne pouvant s'imaginer à qui il avoit à faire, lui demanda poliment qui il étoit : *sono l'imprenditore dell'opera per servirla* lui répondit-il ; le François crut qu'il se mocquoit, cependant rien n'etoit plus vrai ; »

Immédiatement après cela, le Français entend des bruits d'épées venir d'un lieu proche, et s'y rend :

> « il vit un autre Ecclésiastique donnant des leçons d'escrime à de jeunes Anglois ; il s'informa encore qui pouvoit être cet Ecclésiastique, on lui répondit que c'étoit le plus habile Maître en fait d'armes qu'il y eût à Florence. Cela n'est point étonnant : il y a tant d'Ecclésiastiques en Italie qu'ils sont obligés de se mêler de bien des professions que nous regarderions en France comme incompatibles avec leur état. »

---

[318] Montesquieu, *Voyages de Montesquieu*, t. I, p. 216

[319] Charles de Brosses, *Lettres familières*, éd. L. Norci Cagiano, texte établi par G. Cafasso, Naples, Centre Jean Bérard, 1991, p. 144

[320] Joseph Jérôme de Lalande, *Voyage d'un François en Italie, fait dans les années 1765 & 1766: contenant l'historie & les anecdotes les plus singulieres de l'Italie, & sa description, les mœurs, les usages, le gouvernement, le commerce, la littérature, les arts, l'histoire naturelle & les antiquités, avec des jugemens sur les ouvrages de peinture, sculpture & architecture, & les plans de toutes les grandes villes d'Italie*, 1769, Chez Desaint Libraire, Venise, t. II, p. 358

Ce Français incarne à merveille le décalage qu'il se crée entre deux cultures, deux manières de percevoir le religieux ; pour les Français, le religieux ne peut être un directeur d'opéra ou un maître d'armes. Ce sont des professions « que nous regarderions en France comme incompatibles avec leur état », incompatibles avec la sacralité qui est la leur. C'est par exemple cette antinomie qui crée la particularité d'un Frère Jean des Entommeures, dans le *Gargantua* de Rabelais (1534), à la fois moine et guerrier redoutable à la brutalité inégalée ; ici, cette antinomie est réalité, et non plus seulement artifice littéraire rabelaisien. La raison à cela est, d'après Lalande, le nombre des ecclésiastiques en Italie, qui crée la nécessité d'avoir des débouchés hors du cadre traditionnel des ordres. Pour Montesquieu et Sade, il est une autre explication :

> « Presque tous les gentilshommes, à Parme, prennent l'habit ecclésiastique à cause des grands privilèges qu'ils y ont : ce pays ayant été sous la domination des Papes[321]. »

Montesquieu nous dit ici que, s'il est autant d'ecclésiastique, c'est bien en raison des avantages que cela offre, non par une extraordinaire multiplication des vocations qui nécessite en second lieu d'élargir les tâches qu'ils peuvent prendre en charge. C'est là également le sens de la remarque qu'il fait quant à l'Immunité :

> « A Naples, par exemple, où un petit collet vous rend sujet du Pape, les jurisconsultes ont décidé que l'assassinat ne jouissoit pas de l'immunité. Mais il faut faire juger par le Juge ecclésiastique que le criminel est dans le cas de ne pouvoir jouir ; et, pendant cela, il ne manque pas de s'évader[322]. »

Le « petit collet » contraste avec la grandeur des privilèges qu'il octroie, et explique par là tant la multiplication des ecclésiastiques que la volonté des États d'abolir ce droit. Sade va dans le même sens, lorsqu'il dit :

> « Ils ôtent le pain aux pauvres séculiers qui, chargés de familles, languissent dans la misère[323]. »

Sade montre en effet qu'un prêtre est bien payé et n'a pas tant de contraintes que l'on pourrait croire. Sa situation est plus favorable que celle d'un séculier pour le barreau, la médecine, le négoce et l'économie, d'après Sade.

Désacralisation du religieux

[321] Montesquieu, *Voyages de Montesquieu*, t. II, p. 111
[322] *Ibid.*, t. I, p. 197
[323] Sade, *Voyage d'Italie*, p. 445

La grande présence des ecclésiastiques au sein de la société italienne conduit nécessairement à en diminuer le prestige, ou du moins la puissance sacrée : comme le dit Sade, « Il faut bien donner un air merveilleux à de certaines choses ; les rendre communes serait en diminuer le mérite, et celui de ne pouvoir jamais être aperçues est souvent le seul qu'elles aient[324] ». Le mécanisme est le même que lors de l'estimation de la valeur d'un bien ; sa rareté entre en compte. Ainsi des curés, comme le dit Montesquieu :

> « Les curés sont au-dessous des valets dans l'Italie et surtout l'État du Pape. Un expéditionnaire vint présenter au cardinal dataire Corradini une résignation d'une cure de Médoc, avec rétention de 8,000 livres de rente de pension. « *Voi siete ciocco !* dit le cardinal. *Un parocchiano che ritiene 8,000 lire di pensione ? È un sbaglio ch'avete fatto...* »[325] »

On voit ici la différence immédiate d'appréciation qu'il se fait entre le cardinal Corradini, pour qui une cure est peu prisée, et un Français, pour qui une cure est un titre qui a un tant soit peu de valeur. Ainsi de ce que nous dit de Brosses des pourboires que l'on laisse aux sacristains et non aux valets, à Gênes :

> « Notez que les valets dans les palais viennent vous offrir des glaces, et ne veulent rien prendre, ou du moins trez difficilement ; au lieu que dans les églises, les sacristains viennent vous demander[326]. »

Il est de même à Milan, où il faut payer les prêtres pour voir le trésor du Duomo[327]. Lalande avertit les voyageurs, dans son guide, afin qu'ils sachent qu'il faut payer les clercs :

> « mais il ne faut pas que le respect qu'on a en France pour leur habit, empêche le voyageur de leur donner des preuves de sa reconnaissance ; car on m'avoit averti que la dignité de leur Ministere, ne les empêchoit pas de les demander : au reste, cela est assez général en Italie[328]. »

C'est bien avec cette idée de désacralisation à l'esprit qu'il faut voir les mœurs assez libres des ecclésiastiques quant à la sexualité ; ainsi du couvent vénitien, qui était choisi par les femmes précisément pour la « joye et les plaisirs » :

[324] Sade, *Voyage d'Italie*, p. 79
[325] Montesquieu, *Voyages de Montesquieu*, t. II, p. 65
[326] De Brosses, *Lettres familières*, p. 166
[327] *Ibid.*, p. 182
[328] Lalande, *Voyage d'un François en Italie*, t. I, p. 292

> « Depuis que les femmes sont devenues plus libres, les couvents, où étoient la joye et les plaisirs, sont devenus déserts. Le dérèglement des femmes du monde a mis la réforme chez celles qui y avoient renoncé[329]. »

Le renoncement à la sexualité, au plaisir en règle générale, est un sacrifice que l'on fait à la divinité : les vœux de pauvreté, chasteté et obéissance sont les trois vœux qui font que les religieux imitent la vie de Jésus Christ pour se rapprocher de sa sainteté. Le fait que les vœux ne se respectent pas montre bien la perte de leur sens. C'est dans ce sens qu'il faut comprendre le relâchement des pratiques de clôture chez les Italiens, comme le dit Montesquieu (t. I, p. 253). Ce décalage se ressent dans une remarque du Président de Brosses lorsqu'il va à la comédie, qui ne laisse pas d'amuser :

> « Je n'ay jamais vu tant de moines de toute espèce à la procession qu'il n'y en avoit à la comédie. Je n'y vis point de Jésuites, et je m'informay s'ils n'y alloient pas. Un prêtre, placé à costé de moy, me répondit que, bien qu'ils fussent plus pharisiens que les autres, ils ne laissoient pas d'y venir quelquefois[330]. »

Rappelons également l'anecdote liée à l'abbé de Pomponne, à Venise :

> « Ce n'est qu'icy au monde que l'on peut voir ce que j'ay vu : un homme, ministre public et prêtre, dans un spectacle public, en présence de 4000 personnes, badiner d'une fenestre à l'autre avec la plus fameuse catin d'une ville et se faire donner des coups d'éventail sur le nez. Sçavez-vous que je trouvay un jour à cette princesse un poignard dans sa poche ! Elle prétendit que, dans sa profession, on étoit en droit de le porter pour la manutention de la police dans la maison. J'en suis moins surpris depuis que je sçais que les religieuses en portent et que j'ay apris qu'une abbesse, aujourd'huy vivante, s'étoit jadis batue à coup de poignard contre une dame pour l'abbé de Pomponne[331]. »

Le spectacle de l'abbesse se battant au couteau pour l'abbé fait rire, mais n'en est pas moins tragique pour la dignité de la religion, qui se trouve nécessairement battue en brèche. De la même façon, on notera le caractère du cardinal-archevêque Lambertini, rencontré par de Brosses à Bologne :

> « bonhomme sans façons, qui nous fait de biens bons contes de filles ou de la cour de Rome. […] Il est sujet à se servir, dans la construction de ses phrases, de certaines particules explétives peu cardinaliques[332]. »

[329] Montesquieu, *Voyages de Montesquieu*, t. I, p. 34
[330] De Brosses, *Lettres familières*, p. 230
[331] *Ibid.*, p. 337
[332] *Ibid.*, p. 369

Ce qu'il ressort de cette religion pleinement fondue dans le siècle, c'est une image quelque peu ridicule, aux yeux des voyageurs français : les descriptions de Charles de Brosses vont dans ce sens, ainsi que celles de Lalande et de Sade :

> « Dans les Couvens réservés aux *Gentildonne*, c'est-à-dire, à la Noblesse, on s'amuse encore mieux ; il n'est pas rare de voir des bals masqués dans le parloir, auxquels les Religieuses prennent part du moins au travers de la grille[333]. »

Le ridicule du carnaval au parloir de Venise se transmute, chez Sade, en abbé florentin :

> « figure comique d'un gros abbé florentin », avec des lunettes et un éventail pour se donner plus d'élégance : « figure tout à fait étrange et à laquelle nos yeux français auront toujours peine à se faire[334]. »

Cette perte de sacralité, et l'introduction des religieux dans le siècle, explique alors que l'on puisse les critiquer : en effet, s'ils participent de la vie civile tout comme un laïc, pourquoi ont-ils néanmoins l'ascendant sur les autres ? C'est là le sens du désir mimétique conceptualisé par René Girard : l'on désire quelque chose par imitation du désir de l'autre, et cela d'autant plus que la distance de l'autre à soi semble abolie. On ne jalouse point un roi ou un grand dignitaire, qui nous paraît être au-delà de notre monde ; le désir se porte toujours sur ce que l'on considère comme à notre portée. Lors de la Révolution française, la bourgeoisie réclame l'abolition des privilèges de la noblesse précisément parce qu'elle ne sent plus de distinction entre les deux groupes, parce que la noblesse est ressentie comme égale de la bourgeoisie. Ainsi de l'Église : on peut demander l'abolition des privilèges ecclésiastiques parce que plus rien ne les rend « à part », c'est-à-dire sacrés.

Remise en cause des modes de fonctionnement de l'Église

Les critiques envers le Saint Siège proviennent tant de l'Église elle-même que des États et des philosophes.

Hostilités internes au pouvoir du pape

Une grande part des critiques s'adressent à la trop forte incarnation de l'Église : sa présence dans le monde et sa puissance temporelle sont perçues comme ayant miné la portée spirituelle du message christique. Je m'appuierai, ici encore, sur Andrea del Col et son

[333] Lalande, *Voyage d'un François en Italie*, t. VIII, p. 191
[334] Sade, *Voyage d'Italie*, p. 67

ouvrage sur l'Inquisition en Italie[335]. C'est par exemple là le sens du quiétisme, qui désire réintroduire un rapport mystique à Dieu. Le quiétisme, qui apparaît à la fin du XVIIe siècle en France, connaît son plein rayonnement en la personne de Fénelon, qui se heurte à Bossuet et son utilitarisme spirituel. Fénelon pense en effet que le mysticisme est à portée de tous, et non un privilège des seuls saints. Mais le quiétisme, en ce qu'il remet en question la place de l'Église comme intermédiaire obligé à Dieu, finit par être condamné. Le jansénisme, en revanche, n'est pas autant inquiété par l'Inquisition ; en effet, c'est le pouvoir royal qui s'en prend aux jansénistes. Ceux-ci demandent un retour à une religiosité rigoureuse et convaincue, animée par une morale exigeante. Le jansénisme se distingue cependant du quiétisme par son pessimisme : Dieu est sévère et l'homme faillible ; il renoue avec l'héritage augustinien, que les Jésuites ont délaissé. Richelieu essaye de combattre ce mouvement, qui est vu avec toujours plus d'inquiétude par Rome. Notons ici la péripétie des bulles papales *Cum occasione* et *Ad sanctam beati Petri Sedem* : le 31 mai 1653, Innocent X édicte la bulle *Cum occasione* pour condamner cinq propositions de Cornelius Jansen, qui toutefois n'étaient pas présentes dans l'*Augustinus*. Les jansénistes contestant la condamnation, le pape édicte la bulle *Ad sanctam beati Petri Sedem* le 16 octobre 1656, où il explique que, bien que les passages condamnés ne fussent pas présents chez Jansen, la condamnation reste valable car c'est de cette manière-là que l'on comprend le texte. Ceci montre la virulence de l'Église dans le condamner les propositions qui remettraient en question son autorité ; il n'y eut cependant pas, comme nous l'avons dit, d'emprisonnement des jansénistes en France de la part de l'Inquisition. C'est plutôt le pouvoir royal qui s'employa à les réprimer, car ceux-ci s'en prenaient également au pouvoir absolu du monarque. En 1713, tandis que Port-Royal vient d'être détruit, Clément XI publie la constitution *Unigenitus* qui condamne 101 propositions prises chez Pasquier Quesnel, un grand janséniste français ; mais, bien que la France l'adopte comme loi propre, l'intensité des protestations jansénistes n'en diminue pas pour autant. Le jansénisme se répand également en Italie, où nombre d'évêques dominicains et augustiniens refusent de mettre à l'Index toutes les œuvres jansénistes ; de plus, si les jansénistes sont censurés, les œuvres de saint Augustin ne peuvent l'être, ce qui assure une certaine circulation des idées rigoristes. Montesquieu et de Brosses voyagent ainsi à un moment qui est tout sauf apaisé, quant à la question janséniste. Ils n'en parlent cependant pas beaucoup, se contentant d'y faire référence par moments ; ainsi, chez Montesquieu, lorsqu'il mentionne des affaires de la cour de Rome :

[335] Andrea Del Col, *L'Inquisizione in Italia, dal XII al XXI secolo*, Milano, Oscar storia Mondadori editore, 2006

> « On a tâché, jusqu'ici, de faire entendre raison aux Jansénistes. […] On a encore tâché de faire entendre raison aux Jansénistes, en leur disant que la Constitution n'étoit pas l'affaire des Jésuites[336]. »

Dans la description que donne Montesquieu, on perçoit les jansénistes comme une force politique que le pape essaye de tempérer, opposés aux Jésuites. Lorsque de Brosses parle d'un janséniste, c'est au sujet de l'abbé Niccolini :

> « on le prétend janséniste, en quoy sans doute on luy fait tort ; car il n'est rien de tout cela[337]. »

Ici, être taxé de janséniste est senti comme une injure. L'expression « il n'est rien de tout cela » rend bien la manière houleuse dont sont vus les jansénistes ; de Brosses semble par là essayer de dissiper les soupçons qui pèseraient sur l'abbé Niccolini. Il est à ce sujet regrettable de ne pas avoir pu consulter la correspondance du Président de Brosses et de l'abbé Niccolini[338], qui aurait certainement pu nous renseigner bien davantage sur ce point comme sur mille autres aspects du voyage d'Italie de Charles de Brosses.

Les États italiens et la Papauté

Évoquons maintenant les résistances des États, et particulièrement des États italiens, face à l'emprise temporelle de la Papauté. Montesquieu nous parle assez en détail du royaume de Piémont-Sardaigne :

> « Le roi de Sardaigne a très bien fait ses affaires avec le pape Benoît, qui, charmé de la dévotion du Roi, ne peut lui rien refuser :
>
> 1° La nomination de tous évêchés et abbayes du Piémont, de la Savoye et de la Sardaigne, excepté trois ;
>
> 2° Le droit de mettre dans les fiefs de l'Église un officier royal, qui poursuit les grands crimes ;
>
> 3° Le droit de faire payer les taxes aux ecclésiastiques pour les acquisitions depuis cent [et] quelques années ;

[336] Montesquieu, *Voyages de Montesquieu*, t. I, p. 245
[337] De Brosses, *Lettres familières*, p. 414
[338] Charles de Brosses et Antonio Niccolini, *Correspondance du président de Brosses et de l'abbé marquis Niccolini*, texte établi par J. Rogister et M. Gille, Oxford, Voltaire Foundation, 2016.

> 4° D'obliger ceux qui se font prêtres de payer lesdites taxes pour leurs biens patrimoniaux, ce qui diminue leur nombre : autrefois, plusieurs se faisoient ecclésiastiques pour ne payer pas[339]. »

Les droits qu'énonce ici Montesquieu proviennent du Concordat de 1727, ainsi que des *Istruzioni* de 1728 ; il est un autre Concordat en 1741, qui est de ce fait postérieur au voyage d'Italie de Montesquieu. Ces droits qu'a eu le roi de Sardaigne, Victor-Amédée II, sont ceux de pouvoir contrôler les affaires religieuses sur son territoire. Ceci signifie que l'Église n'est plus un État dans l'État, avec ses règles propres ; le roi est pleinement souverain en son royaume. Ceci répond aux volontés juridictionnalistes, c'est-à-dire au projet de faire passer l'organisation ecclésiastique sous l'égide de l'État. Montesquieu nous renseigne également sur la manière dont s'y est pris le roi de Sardaigne pour obtenir ces droits :

> « Le marquis d'Ormea est venu à Rome, a répandu de l'argent et a fait tout cela[340]. »

L'argent, correctement distribué à Rome, permet en effet d'agir efficacement ; Montesquieu recommande également cette méthode au roi de France :

> « Un roi de France ne doit jamais rien entreprendre contre le Clergé sans le consentement de Rome ; mais il pourra tout à Rome et avec Rome[341]. »

Cette idée dit bien la nécessité de ne pas s'attirer les foudres du Vatican, pour un prince : le Clergé joue un rôle politique important, dans tous les États, ainsi qu'un rôle économique :

> « L'archevêché de Cagliari vaut 12,000 écus de rente ; mais il y en a un tiers pour le Roi, aussi bien que des revenus des évêchés du Piémont, et cela se consomme dans les dépenses que la Cour fait à Rome. Et le Pape a renoncé au droit de succéder aux biens meubles des ecclésiastiques morts, malgré les oppositions des autres puissances d'Italie[342]. »

L'intérêt du juridictionnalisme est ainsi bien celui de renforcer l'État en lui donnant plus de contrôle et plus de moyens, afin d'augmenter encore ses capacités de contrôle, entraînant un cercle vertueux. Nous avons mentionné plus tôt la question du droit d'asile : c'est également un débat fortement lié à l'autorité de l'Église, et à l'iniquité de la justice, à une époque où la réflexion philosophique commence à théoriser la justice et le droit pénal. En la matière, l'ouvrage *Des délits et des peines* (1764) de Cesare Beccaria constitue un jalon central ; le

[339] Montesquieu, *Voyages de Montesquieu*, t. I, p. 107
[340] Montesquieu, *Voyages de Montesquieu*, t. I, p. 107
[341] *Ibid.*, t. I, p. 108
[342] *Ibid.*, t. I, p. 113

philosophe y prône également la nécessité de séparer les pouvoirs religieux et judiciaire. Au reste, le royaume de Piémont-Sardaigne constitue l'exemple le plus précoce de réformes juridictionnalistes en Italie : déjà durant le *Seicento* s'était manifesté la volonté de réduire la richesse du clergé.

Montesquieu nous a parlé du Piémont-Sardaigne ; le Président de Brosses évoque quant à lui la politique vénitienne à l'égard de Rome :

> « Les gens d'église n'ont pas beau jeu icy pour cabaler ; dez qu'un homme a quelque bénéfice, quelque brevet de Rome, ou simplement le petit collet, il est exclu *ispo facto* de toute part au gouvernement et démis de sa charge s'il en a une. Toute personne qui a ou qui a eu charge de Ministre de la République à Rome, ne peut jamais être fait cardinal ni obtenir aucune prélature. Sage politique, qui a même son avantage pour les ecclésiastiques, car les gens qui aiment le repos ou qui ne veulent pas être balottez, n'ont qu'à se faire abbez[343]. »

On voit ici la stricte séparation qu'il s'opère à Venise entre les affaires liées à Rome et les affaires vénitiennes. Ce n'est cependant pas un trait spécifique aux relations entre la Sérénissime et le Saint Siège ; tout ce qui a trait au gouvernement de Venise est entouré de la plus grande opacité, afin de se protéger des ingérences étrangères. L'Inquisition à Venise est également contrôlée par le Sénat :

> « L'inquisition a lieu à Venise ; mais elle a les ongles tellement rognez, que c'est à peu près comme s'il n'y en avoit point. Les ministres de ce tribunal ne peuvent rien conclure qu'en présence de trois personnes du gouvernement, préposées à cet effet. Dez qu'on avance une proposition tant soit peu forte, un des trois se lève et sort ; dez lors l'assemblée ne peut plus rien faire[344]. »

Lalande va dans le même sens que ce que nous dit ici de Brosses, lorsqu'il écrit :

> « A cette disposition générale, si l'on joint les raisons que fournit la politique, on ne sera pas étonné que la République de Venise soit toujours en différent avec le S. Siege, qu'elle soit toujours en garde contre ses entreprises, déclarée contre ses droits, & qu'elle tolere aisément ceux qui écrivent contre la Cour de Rome[345]. »

Le contrôle des magistrats locaux sur les activités du tribunal du Saint-Office se retrouve également à Florence, comme nous le dit Lalande :

> « Ce Tribunal odieux en lui-même, n'a cependant rien d'effrayant que le nom ; le Souverain y fait assister trois Commissions, en présence desquels tout se passe, & si

[343] De Brosses, *Lettres familières*, p. 300
[344] *Ibid.*, p. 300
[345] Lalande, *Voyage d'un François en Italie*, t. III, p. 189

> quelque chose ne va pas à leur gré, ils peuvent en se retirant, rompre les délibérations. L'Inquisition n'a point à Florence de prisons ni de Sbires, elle est obligée de se servir de celles de la Ville, & d'implorer l'autorité du Souverain pour faire arrêter les accusés[346]. »

Ce processus de contrôle sur l'Inquisition et sur les ingérences papales n'est pas limité à Venise et Florence ; ainsi, nous dit Lalande :

> « Mais actuellement le respect pour la religion est si diminué, que les Papes n'ont presque plus d'autre influence dans l'Europe, que celle de Princes temporels, & d'autre force que celle qui est proportionnelle à la grandeur de leur Etat. Cependant leur autorité, telle qu'elle est, semble être encore un objet de jalousie & d'inquiétude chez toutes les Puissances, & l'on diroit qu'elles sont toutes déclarées contre le Saint Siege, même en Italie, du moins j'ai trouvé presque par-tout des objets actuels de division ; à Naples, on a donné depuis peu un Edit, par lequel il est dit que les Lettres venant de la Cour de Rome, ne seront point exécutées qu'elles n'aient été revêtues de l'autorité Royale ; en Toscane, on conteste les prérogatives du Nonce ; à Venise, on dispute soit sur l'exécution des Lettres Apostoliques, soit sur les franchises de l'Ambassadeur de la République. A Genes, on s'est plaint au sujet du Vicaire-Apostolique de Corse, & d'une nomination à un Evêché ; à Parme, l'on a défendu l'exécution des Lettres Apostoliques, sans la permission spéciale du Prince ; ensorte que par-tout j'ai vu les Puissances en garde contre celle du Pape, tant respectée autrefois, & dont toutes les autres cherchoient à s'étayer[347]. »

Lalande nous montre ici la manière dont est perçue la situation de l'Église au milieu du XVIIIe siècle ; une puissance dont le rayonnement spirituel se fane, et dont l'autorité se heurte partout à des résistances.

> « Aujourd'hui le proverbe dit, qu'il faut baiser les pieds du S. Pere, & lui lier les mains ; mais il semble que l'on soit encore plus exact à s'acquitter du second de ces devoirs, que du premier[348]. »

Ce proverbe exprime bien l'idée qu'évoquait Montesquieu au sujet du roi de Sardaigne et de Rome : il s'agissait d'endormir la défiance de Rome avec de l'or afin de pouvoir lui « lier les mains ».

Lalande, ayant ainsi établi que la puissance du pape est contestée partout en Europe, réfléchit aux atouts grâce auxquels l'Église pourrait subsister en tant que puissance politique à l'échelle internationale et « jouer un très-grand rôle dans l'Europe » :

> « sa qualité toujours pacifique ; la neutralité exacte, qu'il est censé garder entre tous les Princes, dont il est le père commun ; son éclat même, comme Prince temporel d'un Etat considérable, & qui peut le devenir bien davantage avec le secours de la bonne administration ; la prééminence, qui ne lui est contesté *(sic)* par personne, & qui, dans les

[346] *Ibid.*, t. II, p. 356
[347] Lalande, *Voyage d'un François en Italie*, t. III, p. 12
[348] *Ibid.*, t. III, p. 14

> négociations, coupe court à toutes les disputes sur le rang & le cérémonial, par lesquelles les plus grandes affaires sont souvent retardées, & quelquefois manquées ; enfin, le vieux respect que les Nations ont pour son nom, & qui lui deviendroit d'un plus sûr usage, aujourd'hui qu'il n'est plus dans le cas d'en abuser[349]. »

Au nom de ces raisons, Rome devrait être :

> « le véritable Tribunal Amphictyonique de l'Europe, la Cour générale des Négociateurs, le centre commun où se régleroient tous les intérêts des Puissances, sous sa médiation & son autorité. Personne ne la refuseroit, s'il était habile & sans partialité, pas même, peut-être, les Princes Protestans, qui ne le haissent point aujourd'hui comme il y a deux siecles. »

Lalande propose ici un modèle de Papauté comme puissance retirée des brigues du pouvoir, un intercesseur privilégié non à Dieu, mais entre les nations. Ce constat du retrait forcé du pape de la lutte pour le pouvoir tranche avec les récits de Montesquieu et de Brosses qui, s'ils ne montrent pas le pape comme tout-puissant, n'annoncent cependant pas sa chute avec tant de clarté. En effet, entre les années 1730 et les années 1760-1770, l'Europe a radicalement changé de visage ; les guerres, les avancées philosophiques en ont changé tant les contours politiques que les contours intellectuels, et, lorsque Lalande effectue son voyage, les Lumières sont au faîte de leur rayonnement.

Sade, enfin, implore les souverains de dépouiller le Saint Siège de toute autorité, de le déposséder de tous ses biens. S'il peut se montrer en toute situation aussi virulent, c'est bien parce que ce qu'il critique a déjà été en partie déconstruit ; lorsque nous mentionnions la prégnance des ecclésiastiques en Italie, vus par Montesquieu comme ceux qui « donnent le ton », et critiqués par Sade comme les sectateurs de l'imposteur qu'est Jésus, le phénomène était le même. Sade n'invente pas la critique anticléricale ou le juridictionnalisme ; il les relaie car le mouvement historique est alors clairement perçu par les hommes des Lumières : le fait qu'il puisse le crier ainsi violemment témoigne des luttes internes, menées en sous-main, durant les décennies qui ont précédé. Je me permets d'insister sur ce point, car il semblerait, à le lire, que Sade soit un grand théoricien du juridictionnalisme ; il me semble nécessaire de pointer le fait qu'il soit en quelque sorte « après la bataille », et professe des idées alors plus ou moins acceptées parmi les intellectuels. Je ne conteste cependant pas la pertinence de ce qu'il écrit : il n'en est pas moins remarquable par la violence de ses injonctions anticléricales, qui tranchent avec la politesse d'un Charles de Brosses, tout ironique qu'il puisse être. Ainsi,

[349] *Ibid.*, t. III, p. 15

il mène une grande démonstration qui a pour but d'exhorter les souverains à déposséder le pape :

> « Les foudres vaticanes ont pu, jusqu'à présent, j'en conviens, contenir l'ambition juste et réglée de ces souverains. Mais à présent qu'elles sont réduites à leur juste valeur, rien ne doit plus arrêter une dépossession aussi légitime, et il est selon moi odieux de laisser plus longtemps exister un tel monument de scandale[350]. »

Il démontre l'arbitraire de l'autorité pontificale, et invite les souverains à reproduire le sort que l'on a fait aux Jésuites :

> « il serait donc utile de traiter tous les ordres religieux comme on a fait les Jésuites. »

Il verse également dans l'apostrophe lyrique :

> « Ô, souverains, soyez vous-mêmes ce dieu qu'il implore ! […] le peuple n'ayant plus sous les yeux tant de prêtres pour l'absoudre et le scandaliser en même temps, reprendra des mœurs plus pures et moins corrompues[351]. »

La cause de ce qu'il considère la décadence de l'Italie apparaît ici à chercher chez les prêtres, qui gâtent les mœurs du peuple. Il développait en effet cette idée, peu avant l'apostrophe citée plus haut :

> « Il est certain que l'irrégularité du clergé, la superstition du peuple, l'état de langueur […] seront toujours les causes principales de la dépopulation et de la décadence des différents Etats de cette belle contrée de l'Europe. Si, dans tous les pays de l'univers, les prêtres composent une race horrible et [un] vrai rebut de la société, une classe en un mot qui ne sert qu'au trouble des familles et à la perte de toutes les douceurs de la société, c'est bien en Italie, plus que partout ailleurs, qu'on s'aperçoit et de leur nombre prodigieux, et réversiblement de l'énormité des maux qu'ils occasionnent. Nous conviendrons, si l'on veut, que l'évêque de Rome soit le premier des évêques catholiques. Mais il ne s'ensuit pas de là qu'il doive être évêque universel, ni législateur général, ni juge suprême du reste de l'Eglise catholique. Encore moins doit-il être permis au clergé de s'approprier des biens immenses et de se soustraire aux impôts et aux charges de l'État, de s'attribuer la faculté de juger et de gouverner les autres membres de l'Eglise, et de les exempter de l'obéissance qu'ils doivent à leur souverain légitime[352]. »

L'idée que le pape ne doive pas être « juge suprême de l'Eglise catholique » se voit bien dans des tentatives de créer des Églises nationales : dans le Grand Duché de Toscane, sous l'impulsion de Pierre-Léopold, qui encourage les tendances jansénistes des clercs toscans,

[350] Sade, *Voyage d'Italie*, p. 316
[351] Sade, *Voyage d'Italie*, p. 317
[352] *Ibid.*, p. 315

certains ecclésiastiques proposent la création d'une Église autonome ; bien que le projet n'aboutisse pas, il n'en reste pas moins fondamentalement moderne. Ce projet est proche des idéaux fébronianistes, une doctrine juridictionnaliste « qui niait l'autorité primatiale du pape sur l'Église et proposait un gouvernement collégial des évêques, avec l'appui des États aux Églises nationales[353] ».

Les philosophes et la censure

Les projets de réforme avancés par les philosophes ne sont cependant pas toujours acceptés avec le même enthousiasme qu'à la cour de Pierre-Léopold, et la Congrégation de l'Index continue de gêner tant qu'elle le peut la diffusion des idées trop dangereuses pour l'Église. Ainsi de l'*Istoria civile del regno di Napoli* (1723) de Pietro Giannone, dont la vie est digne d'être mentionnée ici : le philosophe et historien napolitain publie son ouvrage, qui, selon les dires de son maître Gaetano Argento, lui plaça une couronne sur la tête, mais une couronne d'épines. En effet, les Jésuites et la Congrégation de l'Index obtiennent sa condamnation et Giannone doit fuir à Vienne, où il reste durant onze ans, survivant grâce à une maigre pension impériale. Mais il ne songe qu'au retour, et espère pouvoir appliquer ses idées à Naples ; rien n'y fait, personne ne se meut pour le rappeler. A Vienne, il devient cependant un vrai intellectuel européen, et communique avec les luthériens allemands des *Acta eruditorum*, avec les calvinistes de Genève, et collabore avec Jacques Auguste de Thou pour publier un livre à Londres en 1727. Son succès dans les pays protestants lui montre combien les schémas d'opposition religieuse sont un conditionnement qui n'empêche pas la communication sincère. Il essaye néanmoins de revenir en Italie mais est arrêté à Venise, l'Eglise le bannissant pour l'empêcher de retourner à Naples. Il s'échappe et voyage en Lombardie, Piémont, Suisse. Il est malgré tout repris, et finit sa vie en prison, où il meurt après douze ans de captivité, en 1748. L'itinéraire de Giannone nous montre bien les difficultés du combat contre la censure ; exilé puis emprisonné, il n'en est cependant pas moins connu des voyageurs français, démontrant ainsi la capacité des hommes des Lumières à contourner habilement la pression papale. Ainsi, Montesquieu le mentionne, ayant connaissance de l'ouvrage paru quatre ans plus tôt :

> « Giannone ayant fait l'*Histoire civile de Naples*, où il fait voir les moyens dont la cour de Rome s'est servie pour établir son autorité, le miracle ne se fit pas. Les moines dirent

[353] Andrea Del Col, *L'Inquisizione in Italia, dal XII al XXI secolo*, Milano, Oscar storia Mondadori editore, 2006

> que cela venoit du livre impie de Giannone, qui pensa être lapidé, fut obligé de se cacher et quitter le royaume[354]. »

Sade indique également avoir lu Giannone, et y fait référence lorsqu'il donne les consignes d'écriture à son valet pour les parties qu'il n'a pas rédigées[355]. Voyons aussi comment fonctionne la censure, afin d'en mieux comprendre les mécaniques.

Lalande évoque avec précision le catalogue de la Congrégation de l'Index :

> « L'Index est un catalogue de 15 à 20 mille ouvrages, dont la lecture est défendue, à raison de maximes dangereuses qui peuvent s'y trouver directement ou indirectement ; il forme un volume *in-8°* fort épais & fort serré. Ce catalogue fut publié en 1559, sous Paul IV, en conséquence du Décret du Concile de Trente ; mais il fut refait ensuite sous Clément VIII, au commencement du dernier siecle, & il y en a une édition augmentée considérablement depuis quelques années. […] On est surpris de voir dans ce catalogue des livres tels que ceux de Copernic, de Boerhave, qui nous paroissent bien éloignés de tout soupçon d'hérésie ; mais il y a dans les hypotheses des Physiciens & des Astronomes des choses qui paroissent quelquefois dangereuses, dans leurs conséquences éloignées, & cela suffit pour mettre un livre à l'Index. […] On a cependant consenti, dans la derniere édition, à supprimer l'article qui comprenoit tous les livres où l'on soutient le mouvement de la terre ; ce système si bien démontré actuellement a enfin trouvé grace devant la Congrégation de l'Index ; mais il a fallu de la part des Savans bien des sollicitations & des démarches[356]. »

On note la prudence avec laquelle il évoque les condamnations des astronomes et physiciens ; si ces ouvrages « nous paroissent bien éloignés de tout soupçon d'hérésie », le danger se tient dans les « conséquences éloignées ». L'Index est cependant mis à jour, d'après Lalande : on en a fait sortir les ouvrages concernant le « mouvement de la terre », après bien des efforts des savants. En effet, les Index sont corrigés et mis à jours en 1758, œuvre entreprise à l'occasion de la constitution *Sollicita ac provida* de 1753, qui permet de faciliter les procédures de censure. Pour donner quelques chiffres, 36 œuvres de Voltaire sont mises à l'Index entre 1752 et 1804 ; *L'Esprit des Lois*, les *Lettres Persanes* de Montesquieu et le *Contrat social*, l'*Emile* de Rousseau sont également mis à l'Index. Des encycliques sont publiées par le pouvoir papal pour condamner les « erreurs modernes » des Lumières, comme en 1759, la même année que l'interdiction de l'*Encyclopédie*. Sade fustige dans son écrit la censure :

> « N'est-il pas odieux qu'on empêche la jeunesse de s'instruire et de s'éclairer[357] »

[354] Montesquieu, *Voyages de Montesquieu*, t. II, p. 23
[355] Sade, *Voyage d'Italie*, p. 186
[356] Lalande, *Voyage d'un François en Italie*, t. V, p. 48-49
[357] Sade, *Voyage d'Italie*, p. 317

Il convient cela dit de noter que la censure en Italie est alors rendue plus difficile à mettre en place en raison de la multiplicité des organes de contrôle : la censure n'est en effet pas l'apanage de l'Église, et les États développent leur propre organe de contrôle à partir des années 1740, qui vient se substituer en partie à la censure ecclésiastique. Ainsi pour le Duché de Savoie en 1733, puis définitivement en 1745 ; à Florence, c'est par décision des seigneurs de Lorraine en 1743 ; à Modène, en 1772, tout comme à Milan ; à Naples, en 1735. Le modèle de ces censures étatiques est Venise, dont la presse était déjà contrôlée par le gouvernement au XVIe siècle. Notons ici la tentative de Pierre-Léopold de modeler l'opinion publique selon des directives précises : il élargit le contrôle de l'État jusqu'aux opinions prononcées dans les rues et boutiques, à la cour, dans les bureaux, etc. Il désire par là créer un public illuminé, formé aux idées des Lumières selon le prince. Dans les années 1790, la presse devient cependant très active, sans que la censure n'y fasse rien. Le grand-duc essaye de mettre en avant le jansénisme et l'hostilité envers Rome, mais bien vite le lectorat développe des goûts différents de ceux du monarque, et l'opinion publique se développe d'elle-même, marquant l'échec de cette tentative de contrôler l'évolution de la pensée.

Chapitre 6 – Histoire et progrès

Les tentatives pour paralyser les nouvelles idées échouent, et l'Europe entre de plain-pied dans un siècle marqué par la redéfinition des sociétés et de ce qui les constitue ; l'idée d'histoire participe de ce questionnement : comprendre les logiques à l'œuvre afin de saisir un mouvement de l'histoire en marche.

De l'Antiquité à la Mater Ecclesia

Il semblera paradoxal d'en revenir ici à l'Antiquité pour saisir l'idée de modernité, mais l'Antiquité joue, chez les voyageurs, un rôle central, qu'il convient d'analyser.

La conversions des bâtiments

Il s'agit ici de voir comment la Rome chrétienne s'est construite sur une Rome impériale à moitié effacée, créant un palimpseste urbain. Montesquieu, en visitant la Ville éternelle, note par exemple la conversion du temple de Jupiter en église :

> « Le Temple de Jupiter est transformé en une église de Cordeliers, qui est l'Eglise d'*Ara-Caeli*[358]. »

Lalande nous renseigne également sur ce type de récupérations des bâtiments :

> « Le Baptistere est une ancienne Eglise, qui fut autrefois un Temple de Mars, actuellement dédiée à S. Jean[359]. »

Un point intéressant tient dans la conservation des valeurs associées aux divinités vénérées dans le temple antique, puis dans l'église construite par-dessus ; ainsi de ce temple de Junon :

> *Santa Maria Maggiore* « fut bâtie dans l'endroit où étoit un Temple de Junon, *Junonis Lucinæ*[360]. »

[358] Montesquieu, *Voyages de Montesquieu*, publ. par le baron A. de Montesquieu, Bordeaux, 1894-1896, t. I, p. 255

[359] Joseph Jérôme de Lalande, *Voyage d'un François en Italie, fait dans les années 1765 & 1766: contenant l'historie & les anecdotes les plus singulieres de l'Italie, & sa description, les mœurs, les usages, le gouvernement, le commerce, la littérature, les arts, l'histoire naturelle & les antiquités, avec des jugemens sur les ouvrages de peinture, sculpture & architecture, & les plans de toutes les grandes villes d'Italie*, 1769, Chez Desaint Libraire, Venise, t. II, p. 190

[360] Lalande, *Voyage d'un François en Italie*, t. III, p. 418

Il apparaît que la valeur maternelle de la divinité vénérée par les Romains, Junon Lucine, déesse des accouchements, s'est transmise à l'église chrétienne, qui a ainsi été consacrée à la sainte Vierge. De même pour l'église consacrée à saint Côme et saint Damien :

> « Cette Eglise étoit autrefois un temple de Remus suivant Nardini, d'autres disent de Romulus, & d'autres de Quirinus[361]. »

Ici, c'est un lieu saint dédié à deux frères qui est conservé à travers le passage du paganisme au christianisme ; Sade aussi mentionne cette église :

> « Sur les fondements d'un temple de Rémus et Romulus, est l'église de Saint-Cosme et de Saint-Damien. La porte de bronze et le chambranle de marbre sont de l'ancien édifice. On n'a fait que relever, vu le prodigieux exhaussement du terrain dont s'aperçoit par l'église souterraine. Le vestibule rond, qui précède aujourd'hui le nouveau temple, était l'ancien autrefois, il est ouvert comme le Panthéon[362]. »

Lorsque ce n'est pas un temple qui est récupéré, c'est un tombeau ; ainsi Lalande note-t-il un tombeau païen dans l'église San Clemente de Rome :

> « Le tombeau du Cardinal Roverella ; qui est près du grand autel, est un sarcophage antique, de marbre blanc, où l'on voit des Faunes & autres attributs du Paganisme, que nous aurons lieu de remarquer dans encore d'autres Eglises d'Italie, & sur-tout au Prieuré de Rome[363]. »

Lalande fait ainsi voir la récupération d'un sarcophage antique, orné des « attributs du paganisme », par un cardinal qui plus est. Le même phénomène s'observe aussi plus loin, lorsque Lalande parle d'un tombeau païen :

> « on juge par la sculpture que c'étoit du temps de Trajan : ce tombeau sert à un Evêque de la Maison Spinelli[364]. »

C'est ici par un évêque que le tombeau est récupéré, mais Lalande nous précise :

> « J'ai remarqué de semblables choses en plusieurs endroits de l'Italie ».

---

[361] Lalande, *Voyage d'un François en Italie*, t. IV, p. 318
[362] Donatien Alphonse François de Sade, *Voyage d'Italie ou Dissertations critiques, historiques et philosophiques sur les villes de Florence, Rome, Naples, Lorette et les routes adjacentes à ces quatre villes…,* texte établi par M. Lever, Paris, Fayard, 1995 (1967), p. 138
[363] Lalande, *Voyage d'un François en Italie*, t. III, p. 352
[364] *Ibid.*, t. IV, p. 370

A ce sujet, Lalande nous rend compte du débat qui occupe les religieux : le père Montfaucon condamne ainsi la pratique la récupération des tombeaux païens, tandis que le chanoine Maragoni l'accepte. Lalande, quant à lui, ne trouve rien à redire à cette pratique :

> « pour moi je trouve que si le Panthéon est devenu l'Eglise de tous les Saints, le tombeau d'un Philosophe Romain peut bien servir à un Evêque. »

La récupération des bâtiments et des tombeaux apparaît acceptée et plutôt dans les mœurs ; quoi qu'il en soit, les débats autour des tombeaux antiques réemployés par les ecclésiastiques n'occultent pas la tolérance (il n'y a pas même de débat sur ce point) quant à la conversion d'un temple païen en église chrétienne. Les exemples ne manquent pas : Lalande mentionne l'église *Santa Maria sopra Minerva*[365] dont le nom témoigne directement de la superposition des cultes ; on notera ici encore la conversion du lieu en un culte proche, de Minerve à Marie. Chez Sade, l'on note pléthore d'exemple ; ainsi évoque-t-il la Chartreuse de Rome :

> « La Chartreuse qui faisait partie des bains de Dioclétien, réduite en église d'une forme immense et singulière par Michel-Ange[366]. »

On voit ici que l'emplacement seul d'un bâtiment antique n'est pas la seule chose récupérée ; ici, la structure architecturale des bains de Dioclétien a directement donné naissance à une église, dessinée par Michel-Ange, ce qui prouve que la méthode n'est pas liée à la précarité d'une fondation, peu coûteuse et peu prestigieuse ; il s'agit d'une manière de bâtir une église pleinement légitime. L'antique a en effet une grande valeur à la Renaissance, et travailler l'architecture directement à partir des restes antiques me semble au contraire une marque d'honneur. Sade évoque bien d'autres églises ou monuments construits à partir de vestiges antiques :

> « On trouve sur cette [l'Esquilin] l'église de Saint-Pierre-in-Vincoli, bâtie sur les ruines des thermes de Titus et Trajan. […] Toutes les colonnes de cette église sont des débris de ces thermes[367]. »

C'est par ailleurs cette église qui devait servir de mausolée à Jules II, ce qui confirme que le mélange de l'antique et du moderne confère une certaine marque de prestige à la construction

[365] Lalande, *Voyage d'un François en Italie*, t. IV, p. 211
[366] Sade, *Voyage d'Italie*, p. 88
[367] *Ibid.*, p. 97

globale. Sade regrette d'ailleurs cette habitude prise de dépouiller les monuments antiques pour parer les églises :

> « cet arc [de Constantin] est soutenu par huit colonnes de marbre jaune, quatre de chaque côté, mais il en manque une qui fut prise par Clément XII pour servir à l'orgue de Saint-Jean-de-Latran. Etait-ce à un monument érigé à Constantin qu'un pape devait faire ce tort-là, lui qui trahit sa conscience pour sa politique et à qui l'erreur chrétienne dut ce qu'elle est aujourd'hui[368] ! »

Sade souligne ici avec emphase l'ironie dont est victime Constantin, dont l'arc est mis à sac par la religion qu'il a lui-même rendue religion d'empire. Cette récupération ne se fait cependant pas qu'à Rome ; ainsi de l'église Saint-Laurent, à Milan, comme nous le dit Lalande :

> « elle est annoncée par un beau reste d'antiquité, c'est une colonnade antique, le seul ouvrage des Romains qui soit resté sur pied. […] D'autres croient que c'était un Temple d'Hercule avec des bains bâtis par l'Empereur Maximien, qui fut associé à l'Empire l'an 286[369]. »

On voit ainsi comment une religion succède à l'autre en reprenant les lieux mêmes du culte, en calquant les emplacements des lieux sacrés sur la topographie païenne.

Syncrétisme civil et religieux

La récupération de l'antique par le christianisme n'est cependant pas qu'immobilière, si l'on peut dire. La continuité entre la société romaine et celle chrétienne s'exprime par un nombre notable de points communs, à tel point que l'on peut parler de syncrétisme civil et religieux.

> « La Ville de Bologne est gouvernée principalement par un Légat qui est toujours un Cardinal. […] Les causes civiles & criminelles sont décidées par des Juges étrangers qu'on envoie de Rome pour cet effet. Lorsqu'on change de Légat toute l'administration de la justice change en même temps ; le nouveau Cardinal amene avec lui jusques aux sbirres qui servent à l'exécution des décrets de justice[370]. »

Ce fonctionnement administratif semble tout droit hérité de la République Romaine : en effet, lors du changement de magistrat, le personnel administratif changeait du tout au tout, car

[368] Sade, *Voyage d'Italie*, p. 99
[369] Lalande, *Voyage d'un François en Italie*, t. I, p. 350
[370] *Ibid.*, t. II, p. 110

nommé par le nouveau magistrat élu. De plus, les archives étaient mobiles : tout était entreposé dans la maison du consul actuel, puis déplacé lors de l'élection suivante. Cette pratique fut abolie lorsque se construit peu à peu un palais impérial capable d'abriter une administration complète, c'est-à-dire entre les règnes d'Auguste et de Claude, Auguste initiant le processus de palatalisation de la *Domus Aurea* et Claude y adjoignant des locaux spécifiques pour l'administration.

Lalande évoque une transposition d'un culte païen en culte chrétien, lorsqu'il évoque l'église Saint-Théodore :

> « Nardini pense que c'étoit la place du temple de Jupiter Stator. […] Les anciens Papes pour abolir les Lupercales qui avoient été instituées à l'honneur de Romulus, établirent l'usage de porter dans cette Eglise les enfans attaqués de maladies secrettes, pour obtenir leur guérison[371]. »

Sade évoque la même tentative de supplanter le culte antique en le remplaçant par un autre, identique dans la forme, mais dédié au Dieu chrétien plutôt qu'au Panthéon romain :

> « La superstition est-elle la même, ou saint Théodore a-t-il effectivement les mêmes vertus que Romulus[372] ? »

On voit ici encore la conservation de la valeur du lieu saint : Romulus et saint Théodore partagent le même caractère guerrier, Théodore étant le patron des militaires. Cette stratégie pour éradiquer des cultes païens conservés s'est employée en d'autres occasions également : ainsi de l'hôpital de Saint-Jean-de-Dieu fondé en 1548 sur l'*Isola Tiberina* pour perpétuer la tradition de l'île, autrefois dédiée à Esculape[373]. Il en est de même pour le cheval de bronze miraculeux de Naples, comme le dit Sade :

> « Dans la grande cour du palais Caraffa, il faut aller voir la tête de bronze de ce cheval fameux, fait, dit-on, du temps de Virgile et dont l'ombre avait la vertu de guérir les chevaux malades. […] Dans la suite, ce cheval fut placé devant la cathédrale, mais comme le temps n'avait pas détruit la superstition et que le peuple continuait de croire à la vertu de son ombre, on le fit détruire[374]. »

[371] Lalande, *Voyage d'un François en Italie*, t. IV, p. 440
[372] Sade, *Voyage d'Italie*, p. 141
[373] *Ibid.*, p. 132
[374] *Ibid.*, p. 212

La superstition populaire s'attache aux objets et n'en démord pas, même lorsque le cadre qui entoure le miracle (à savoir, le dogme et la théologie environnante) s'en trouve pourtant changé du tout au tout. Les cérémonies les plus ancrées dans les mœurs se conservent ainsi, en trouvant d'autres manières de s'exprimer. Les prêtres antiques qui couraient nus lors des Lupercales, fouettant les femmes avec des lanières de cuir afin de leur apporter la prospérité, agissant comme des satyres, se sont ainsi métamorphosés en flagellants pleins de repentance et de mortification de la chair :

> « Par un usage fort ancien et dont l'origine remonte aux Bacchanales, aux fêtes des Lupercales et autres pratiques païennes, on voit encore pendant la Semaine Sainte des flagellants courir les rues, en se déchirant les épaules. D'autres, représentant le Christ, courent également comme des forcenés, la croix sur l'épaule. Le peuple rit et les suit, et voilà comme, à force de vouloir honorer la religion, on finit par la tourner en ridicule. Car je demande ce qu'on ferait de plus pour s'en moquer[375] ? »

Repris pour être supprimés, ces rites sont cependant restés et se sont imposés comme pratiques fondamentalement chrétiennes. L'on peut citer le culte des eaux, qui, selon Mircea Eliade[376], a été longtemps et férocement combattu par l'Église jusqu'au Moyen Âge, mais rien n'a permis de le supprimer, pas même des siècles de persécution, et il est resté fortement implanté dans tout le bassin méditerranéen. Le nombre de rites passés d'une religion à l'autre font ainsi dire à Sade :

> « Et malgré qu'ils soutiennent que les cérémonies papistes sont originales et surnaturelles, cependant, une longue suite de faits qu'on ne peut nier prouve avec évidence qu'elles proviennent du paganisme[377]. »

La « longue suite de faits » est en effet une preuve de l'influence du paganisme sur le christianisme, qui s'exprime également dans les formes du culte chrétien auxquelles nous sommes le plus accoutumés, telles que les statues ; ainsi, dans le Baptistère de Saint-Jean, *San Giovanni in Fonte,* Lalande note :

> « La fontaine placée dans le milieu étoit couronnée par un agneau d'or, qui versoit des eaux saintes du baptême ; on voyoit une statue d'argent du Sauveur ; une de S. Jean-Baptiste en argent, & beaucoup d'autres richesses[378]. »

[375] Sade, *Voyage d'Italie*, p. 184
[376] Mircea Eliade, *Traité d'histoire des religions*, Paris, Éditions Payot, 1949, p. 174
[377] Sade, *Voyage d'Italie*, p. 440

Ces statues se rapprochent énormément des idoles que Moïse défend aux Hébreux d'adorer ; l'on a noté le même genre de statues dans le sanctuaire de Lorette, où se trouve un Enfant Jésus tout en or. Sade note une statue de sainte Agnès dans l'église qui lui est consacrée, à Rome :

> « Sur l'autel est la statue de la sainte. Ses habits sont d'albâtre et tout ce qui se voit de son corps est de bronze doré[379]. »

On voit ici combien le catholicisme a emprunté au paganisme et à l'idolâtrie dans les formes de son culte. Ceci est expliqué par Sade :

> « Grégoire de Nysse donne de grands louanges à Grégoire le Thaumaturge, pour avoir changé en chrétiennes les fêtes et les cérémonies des païens, afin de les attirer plus facilement à la religion. Mais lorsque le christianisme fut établi et que la politique entretenait les erreurs populaires, l'Église, comme dit saint Jérôme lui-même, diminuait en vertu à proportion que son pouvoir et son autorité augmentaient[380]. »

Cette idée se retrouve également chez saint Augustin : afin d'être plus accessible, le christianisme, originellement bien plus exigeant dans ses pratiques que les paganismes, a été comme nivelé par le bas. Augustin explique cela par la démocratisation de la religion : pensée comme une ascèse, elle se révèle trop exigeante pour le plus grand nombre, qui cependant veut le signe de la religion, même sans être capable d'en porter la charge cultuelle et spirituelle. La démocratisation de la religion entraîne une diminution de la rigueur morale demandée aux fidèles, et par là, le christianisme, qui devait être une religion ascétique, se mélange aux pratiques païennes et perd sa force première : cela ouvre alors la voie à toutes sortes de critiques rigoristes, réclamant un retour à la religion telle que décrite dans les *Évangiles*.

Le pape, nouvel Auguste

C'est précisément après l'émergence d'un tel courant rigoriste, le Protestantisme, que le pape a renforcé son image en la teintant du prestige impérial. Nous avons déjà dit que le pape se réclamait dépositaire de l'*Imperium*, ce qui lui permit de couronner les empereurs. L'image du pape comme nouvel Auguste s'affirme cependant en la personne de Grégoire

---

[378] Lalande, *Voyage d'un François en Italie*, t. III, p. 368
[379] Sade, *Voyage d'Italie*, p. 86
[380] *Ibid.*, p. 441

XIII. Pape fort de la Contre-Réforme, grande part de ses actions s'inscrivent dans un processus de légitimation par le rapprochement avec la figure augustéenne – je dis bien augustéenne, et non impériale. Car le pape Boncompagni s'inspire très précisément d'Auguste, et non d'un empereur quelconque. Si l'on prend la réforme du calendrier grégorien, qui fut une œuvre scientifique et de propagande tout à la fois (les Protestants ayant dû adopter le temps de l'Église catholique, ceci marquait une façon de les soumettre d'une manière détournée), on voit qu'Auguste avait fait de même, en réformant le calendrier julien afin d'y ajouter le mois d'août. La raison en est simple : Jules César avait introduit un nouveau nom dans le calendrier, le mois de juillet, destiné à l'honorer tel un dieu ; Auguste voulut en faire de même, et instaura le mois d'Auguste, le mois d'août.

Prenons à présent la Galerie des cartes géographiques, que Grégoire XIII fait réaliser entre 1580 et 1583. Cette œuvre colossale montre l'Italie cartographiée, intégrée dans le Palais du Vatican. Tout dans cette œuvre est pensée pour signifier l'emprise de l'Église sur l'espace italien : tout d'abord, le pape maîtrise cet espace scientifiquement, par les mesures et relevés précis qui ont été faits exprès pour dessiner les cartes ; ensuite, l'Italie est montrée sans frontières politiques, elle apparaît ainsi unie, sous la domination de Rome ; enfin, sur les cartes sont intégrées des scènes, souvent des batailles, très explicites. L'on y voit les défaites des Romains face à Hannibal, à plusieurs reprises. Tous ces points permettent à Grégoire XIII d'établir des connexions entre Auguste et lui. Auguste est renommé pour sa réalisation sur le forum d'une carte du monde, édifiée par Agrippa : le spectateur entrait dans une petite maison et voyait sur chaque paroi autour de lui un des trois continents du monde, la Méditerranée étant au milieu. La galerie singe ce procédé en mettant les cartes à gauche et à droite du visiteur, qui a ainsi l'impression de descendre la botte au fur-et-à-mesure qu'il parcourt la galerie. De plus, c'est Auguste le premier qui affirme l'unité territoriale de l'Italie comme espace politique cohérent, en élargissant la citoyenneté romaine à tous les Italiens. Enfin, les batailles antiques et présentes se font écho les unes aux autres. Si Auguste a remporté la bataille navale d'Actium contre Marc-Antoine et Cléopâtre, les forces à l'Orient de l'Empire, le Pape a remporté la victoire de Lépante sur les Ottomans un an avant l'élection de Grégoire XIII. Les deux batailles ont de plus lieu dans une zone géographique proche, le long de la côté grecque, au Sud de l'Adriatique. Les victoires d'Hannibal, quant à elles, prennent leur sens si l'on renverse la perspective : Rome perdait en affrontant Hannibal « à domicile », elle triompha en portant la guerre à Carthage. Ceci semble très clair, de la part d'un pape qui ne

condamna point la Saint-Barthélémy : la guerre ne peut être gagnée en restant en Italie, il faut sortir des frontières et affronter l'ennemi sur son propre terrain. Le message envoyé aux Protestants est clair.

Le pape héritier d'Auguste est une image construite fortement par Grégoire XIII, mais on en trouve la trace ailleurs dans l'histoire de Rome : en témoigne la réappropriation de l'évergétisme impérial par les papes. Ainsi, nous dit Sade :

> « Dans ce même quartier, et toujours sur les ruines de ces thermes, sont les greniers publics, faits pour être admirés, tant par leur immensité que par la bonne administration des grains. Ils furent bâtis par Grégoire XIII, Paul V, Urbain VIII, et Clément XI[381]. »

Les greniers publics pour la bonne administration des grains sont, eux aussi, une citation directe des empereurs, et notamment d'Auguste et Claude, qui firent de la *Cura Annonae* un élément central de leur propagande en termes de politique urbaine. Claude rénova ainsi le port de Rome (qui devait être agrandi plus tard par Trajan) afin d'améliorer l'apport de blé à Rome. Au côté de la gestion du grain se tient la bonne administration des aqueducs : Claude fait créer deux aqueducs nouveaux, et restaurer ceux créés par Auguste. Le pape en fait ainsi de même :

> « la belle fontaine de Paul V sous la conduite de l'architecte Fontana. On y a conduit l'eau du lac de Bracciano, situé à plus de trente-quatre milles de Rome. Elle jette de l'eau par cinq bouches et elle est ornée de colonnes de granit et revêtue de marbre partout[382]. »

La distance parcourue par l'eau avant d'arriver à Rome témoigne de l'ampleur de la construction, et de là, de la puissance du souverain. Mais les papes s'illustrent surtout par la restauration des constructions antiques :

> « L'autre partie [du réservoir de l'Aqua Martia] aboutissait aux aqueducs existant encore aujourd'hui et conduisant, par la restauration qu'y fit Sixte Quint, les eaux à cette belle fontaine de la Chartreuse située sur le mont Janicule et dont j'ai eu aussi l'honneur *(sic)* vous parler[383]. »

Sixte Quint fait restaurer l'aqueduc, ainsi que les obélisques, comme le dit Sade :

[381] Sade, *Voyage d'Italie*, p. 88
[382] *Ibid.*, p. 89
[383] *Ibid.*, p. 94

> « Sixte-Quint, le grand restaurateur des obélisques de Rome[384]. »

La proximité entre les papes et les empereurs est également évoquée par l'emplacement des palais, qui se superposent l'un à l'autre :

> « Pancirole dit que ce Palais étoit placé dans l'endroit où commençoient les jardins de Néron, d'autres disent que c'étoit le Palais même que Néron avoit bâti à la tête de ces jardins, & qui fut donné par Constantin aux Souverains Pontifes[385]. »

Mais un élément central de la parenté rendue visible des papes et des empereurs réside dans le triomphe et le Possesso. Ainsi, lors de la cérémonie du Possesso, Lalande nous dit :

> « les escaliers du Capitole sont couverts de sable pour que les chevaux y puissent monter, & le Roi de Naples, comme feudataire du S. Siege, fait élever sur la place de *Campo Vaccino*, un grand arc de triomphe, sous lequel passe la cavalcade. Le Sénat de Rome en fait élever un autre sur la place du Capitole, lorsque le nouveau Pape est Romain[386]. »

L'arc de triomphe est un élément central de la pompe impérial, qui n'est élevé qu'après un triomphe, si le Sénat décide qu'un arc de triomphe est mérité en plus du triomphe lui-même. Ici, le pape reçoit, lors de son intronisation, un, voire possiblement deux arcs de triomphe, afin de noter le caractère exceptionnel de son pouvoir. De plus, comme le fait noter Sade lorsqu'il compare les trajets parcourus par le triomphe et par la cérémonie du Possesso[387], les deux cérémonies effectuent le même parcours. Le triomphe partait du Champ de Mars, suivait la Via Sacra et arrivait jusqu'au Capitole. Le Possesso part du Vatican, traverse le Tibre et rejoint le Champ de Mars, suit la Via Sacra, passe sur le Capitole, et continue jusqu'à Saint-Jean-de-Latran, au-delà du Capitole. Le trajet du pape englobe pour ainsi dire le trajet du triomphe impérial. On voit ainsi qu'il existe un fort rapport d'identité entre le *Princeps* et le *Pontifex* chrétien. Au reste, le pouvoir politique, à Rome, s'appuie toujours sur le pouvoir religieux ; Auguste s'inscrit ainsi dans l'héritage de Numa, roi-pontife par excellence, en rétablissant des cultes considérés comme archaïques par ses contemporains, et fait grand usage de sa charge de *Pontifex Maximus*.

[384] *Ibid.*, p. 131
[385] Lalande, *Voyage d'un François en Italie*, t. III, p. 164
[386] *Ibid.*, t. V, p. 107
[387] Sade, *Voyage d'Italie*, p. 387

Les voyageurs et l'Histoire

Il s'agit maintenant de voir comment cette vue croisée de l'Antiquité et de la modernité s'agence, dans la création d'une nouvelle conception de l'histoire, propre aux cadres de pensée du XVIIIe siècle.

Une nouvelle pensée de l'Histoire

Le XVIIIe siècle est tout d'abord le siècle de la fouille archéologique : Pompéi, Herculanum, Rome, les sites antiques sont explorés et les découvertes se relayent partout. Mentionnons par exemple les comptes-rendus que dressent François de Paule Latapie ou Charles de Brosses de Pompéi, et qui sont ensuite envoyés aux Académies françaises. L'exploration du passé se fait tant par l'expérience du terrain, des fouilles, que par le développement d'une discipline historique. C'est par exemple Montesquieu et Edward Gibbon, qui réfléchissent tous deux aux causes de la décadence de l'Empire romain : la réflexion quant à la grandeur et décadence porte en elle l'idée d'une cyclicité inéluctable des institutions humaines. C'est d'ailleurs cette valeur d'*exemplum* négatif de la chute de l'Empire romain que récupère Hitler dans le discours de propagande qu'il crée autour de l'Antiquité, d'après Chapouteau. La gloire des Romains devient autant une comparaison à la puissance germanique qu'une admonestation vigilante à la possible décadence qui peut s'emparer de l'Empire si la race ne préserve pas son intégrité. Cela suppose l'idée d'une histoire cyclique, où l'on observe perpétuellement un cycle création/destruction/recréation, à l'instar du modèle économique de Schumpeter fondé sur les innovations. Ce modèle cyclique, Sade le ressent intuitivement :

> « Titus détruit le temple des Juifs et bâtit des thermes et un palais immense, et à leur tour, ces superbes édifices sont détruits pour placer un autre temple des descendants de ces mêmes Juifs. […] Cette courte réflexion donne l'idée de toutes les variations des siècles. Et en méditant l'histoire, on y voit toujours les mêmes événements se répéter, les mêmes crimes, les mêmes vertus, la destruction des uns, l'élévation des autres. Cette monotonie sera éternelle, et à fort peu de chose près, les hommes sont et seront toujours ce qu'ils ont été[388]. »

Une répétition de destructions et élévations, comme dit Sade, qui verra toujours les hommes identiques. L'idée que les hommes « sont et seront toujours ce qu'ils ont été » entre cependant en contradiction avec ce qu'il dit ailleurs, au sujet du Lacus Curtius :

[388] Sade, *Voyage d'Italie*, p. 97

> « Le lac dans lequel le brave Curtius s'engloutit pour apaiser les dieux qu'il croyait irrités contre sa patrie, preuve bien grande du point auquel la superstition voilait encore, dans ces siècles reculés, les phénomènes de la nature[389]. »

La superstition voilait *encore*, dans ces siècles *reculés* : Sade énonce ici l'idée de progrès sans la nommer. La superstition était explicable, puisque l'homme était moins civilisé, moins évolué. Cependant, un paragraphe plus loin, Sade renverse la dynamique :

> « Là, ce peuple, qui n'est plus aujourd'hui qu'une populace abrutie, choisissait ses chefs, formait ses lois, déclarait la guerre ou la paix… […] La maîtresse du monde est devenue l'esclave des nations et ce peuple qui faisait trembler l'univers vend aujourd'hui des bœufs où ses ancêtres faisaient attendre des rois ! »

L'idée de progrès a ici été remplacée par la décadence des Italiens. Comment faire la synthèse des deux idées, donc ? Y a-t-il un progrès, ou une succession de grandeurs et de décadences ? La réponse se trouve dans le fait que ce paradoxe, qui n'en est pas vraiment un, est présent chez Hegel également : le philosophe allemand considère qu'il existe un sens de l'histoire, tout comme Kant. Le sens de l'histoire, c'est la direction prise naturellement par l'homme qui avance pas à pas, vers la raison chez Kant, vers la liberté chez Hegel. Mais le fait de voir qu'il existe un sens à l'histoire n'exclut pas la conscience de la cyclicité de certains faits historiques. Marx dira bien que Hegel avait noté que l'histoire se répète, mais qu'il avait oublié de noter que la seconde fois, c'était en farce. Marx lui-même théorise une philosophie de l'histoire qui se fonde sur Hegel et qui postule une répétition cyclique… du moins jusqu'à lui. Car c'est le fond de notre argument : celui qui contemple les cycles de l'histoire croit y voir assez pour être en mesure de briser ce rouage afin de libérer l'homme de sa condition. Ainsi, si toutes les révolutions ont été créatrices de nouvelles classes et de nouvelles luttes jusqu'au XIXe siècle, Marx prophétise une Révolution finale qui brisera le mouvement de l'histoire et mettra fin au combat de l'homme contre l'homme. Victor Hugo exprime sensiblement la même idée lorsque, dans la Préface de *Cromwell* (1827), il dresse une vue historique du drame, réparti entre drame antique, animé par le paganisme, drame classique, incarnation du christianisme, et drame romantique, la dernière forme du drame, et sa version la plus aboutie. Ainsi Hugo analyse-t-il l'histoire littéraire, faite de modèles tombés en désuétude, mais ne voit-il pas que son modèle également est soumis à l'histoire. C'est cette vue d'une histoire en train de se faire qui, à mon sens, caractérise le regard des voyageurs

[389] *Ibid.*, p. 141

français en Italie au XVIIIe siècle : le décalage qui existe entre la France et l'Italie leur donne à voir sur le vif un processus historique, la laïcisation en l'occurrence, qui renverse nécessairement les équilibres, et en premier lieu la prééminence de la Papauté. La naissance d'une idée d'histoire vient alors nourrir cette vue de la chute progressive de l'autorité ecclésiastique sur l'Europe, en offrant un antécédent. L'Empire romain décadent a été supplanté par la vertu morale chrétienne, qui a pris sur elle de refonder l'Europe du Moyen Âge. Maintenant que l'Europe de la chrétienté est battue en brèche et que le cosmopolitisme de la République des Lettres a remplacé la fraternité religieuse, tout est à rebâtir. Et, pour cette mission de reconstruction, c'est bien le grand personnage historique décrit par Hegel qui doit jouer un rôle de premier plan : l'artiste, le philosophe. En somme, les voyageurs français font l'expérience, dans l'Italie du XVIIIe siècle, de la sensation que l'histoire est en train d'avancer.

L'Église contingente et avilissante

Il convient ici de convoquer la « crise de la conscience européenne » de Paul Hazard. Cette idée propose une lecture des Lumières comme moment où se répandent en Europe l'esprit rationnel et scientifique, désireux d'expérimenter et d'observer, et un sentiment de doute, d'inquiétude qui s'accompagne d'une ouverture vers l'inconnu, d'un essor de la recherche. Trois éléments modifient l'imaginaire : la physique newtonienne comme guide quasi-philosophique, l'importance du voyage et de l'expérience comme source de savoir, et l'histoire comme réalisation du progrès (ceci étant dû à la laïcisation de la notion de temps). Le passage d'une France perçue comme ancrée aux traditions, à l'Eglise, au pouvoir monarchique fort, à une nation de Raison et liberté individuelle crée un bouleversement dans les représentations mentales. Cette impression de « table rase » qui s'ensuit, se lit bien dans les implications d'un ouvrage comme l'*Istoria civile del regno di Napoli* de Giannone. Giannone y présente les moyens historiques dont ont usé les pontifes pour s'élever au-dessus de tous les autres et ainsi dominer la chrétienté. A partir du moment où l'on considère l'Église comme une institution historicisée, elle devient contingente, elle cesse d'être absolue et universelle. Dans le contexte de parution de l'ouvrage, cela signifiait que l'on pouvait la critiquer au même titre que n'importe quelle institution humaine. C'est bien ce que fait Sade ; il s'en prend violemment à l'avilissement que l'Église a causé, selon lui, à l'Italie :

> « Divinités des Marius et des Césars, qu'êtes-vous devenues ? On ose brûler sur vos autels l'encens qui n'était dû qu'à vous, et le culte de Marie, qui fait des poltrons et des moines, remplace bien mal celui des Minerve et des Vénus, qui faisait des soldats et des héros[390]. »

Le culte chrétien est mis en relation avec l'affaiblissement du peuple italien, qui auparavant se distinguait par ses soldats et ses héros. Ainsi, lorsqu'il compare le triomphe à la procession papale, il montre le ridicule du faste ecclésiastique :

> « La première de ces pompes offrait des consuls ou des empereurs venant de conquérir la terre, élevés sur un char entouré d'esclaves et traînant à leur suite des rois vaincus et des richesses conquises. La seconde offre un prêtre, assez mauvais écuyer, chevauchant une mule, escorté du Sacré Collège sous un accoutrement burlesque et traînant après lui, non des rois, mais des sbires et quelques soldats efféminés[391]. »

La Rome antique possède une puissance que n'a pas la Rome chrétienne. Et, à ceux qui pourraient objecter que les anciens étaient moins civilisés, plus brutaux, il répond, en parlant des spectacles du Colisée :

> « La barbarie, j'en conviens, caractérisait les scènes sanglantes qui s'y représentaient. Mais au moins ces jeux-là n'énervaient pas le courage, comme ceux de nos jours, où la simple pantomime d'un acteur qui se tue nous fait verser des larmes. Des mœurs plus fermes, plus aguerries accoutumaient ces héros de l'univers à voir mourir de sang-froid. Ils étaient féroces, dites-vous. Soit. Mais ils étaient grands ; et nous, nous sommes, j'en conviens, fort humains – mais bien petits[392]. »

La petitesse du catholicisme est ici moquée, et rendue ridicule vis-à-vis des mœurs guerrières des anciens. Sade exprime ici une idée qui sera centrale dans la *Généalogie de la Morale* de Nietzsche : le judéo-christianisme amène un renversement des valeurs qui place la faiblesse, non plus la force, en haut de l'échelle sociale. Là où les Romains vouaient un culte à la vertu militaire, les chrétiens sanctifient le dénuement, la pauvreté, en un mot la faiblesse. Pour Nietzsche, cette valorisation de la faiblesse n'est possible que si l'on ligote en même temps le fort, qui est toujours menaçant pour le faible, par sa nature même de fort. Ceci s'accomplit par la « dictature de la faiblesse » : le système moral judéo-chrétien se fonde sur la culpabilité, afin de désarmer le fort et de le rendre coupable a priori de toute action violente. En effet, le fort, comme dit, est menaçant ; il faut alors que le fort s'humilie devant le faible afin d'assurer

[390] Sade, *Voyage d'Italie*, p. 94
[391] Sade, *Voyage d'Italie*, p. 387
[392] *Ibid.*, p. 168

la sécurité de tous. L'ordre social s'établit par la neutralisation de la violence par la culpabilité, elle-même fondée sur une peur plus grande : le fort fait amende honorable de la violence qu'il peut infliger au faible, parce qu'au-dessus de lui se tient un fort plus grand encore que lui, à savoir Dieu. D'après Nietzsche, ce système moral permet d'obtenir l'ordre social grâce à la promesse que la soumission sera récompensée dans l'autre vie. C'est bien là le sens de ce que dit Sade :

> « Quelle consolation, pour l'infortuné, d'imaginer qu'il sera un terme heureux, où la supériorité qui l'écrase se confondra avec elle ! Faibles mortels, n'êtes-vous donc pas las des fatales distinctions de cette vie, sans en imaginer encore dans l'autre ! Plus philosophes que ceux qui fabriquèrent ces systèmes si peu consolants, osons croire que si de nouvelles récompenses ne nous attendent pas, nous n'avons pas, au moins, de nouvelles peines à craindre, et que la destruction totale de notre être est l'acquit que nous doit la nature[393]. »

Dans cette optique-là, la dévalorisation de la Rome chrétienne au profit de la Rome antique, mère de force et courage, se fait dans l'oeil du voyageur tant comme un moyen de rabaisser l'Eglise que comme un moyen de valoriser l'antique, à un moment où est en vogue le néo-classicisme. La comparaison entre Barbares destructeurs et Italiens du XVIIIe siècle est ainsi fréquente chez Montesquieu, Sade, ainsi que Latapie[394], qui reprend une partie des points de vue de Montesquieu. Cette comparaison peu élogieuse de la Rome du XVIIIe siècle, apparaissant comme décadente, abandonnée de tout flambeau de philosophie, est bien un stéréotype qui s'est construit tout au long du XVIIIe siècle, comme le prouve la récurrence de ce topos dans les récits des voyageurs. Ce qui se ressent ainsi, c'est combien la Rome chrétienne n'est plus montrée que comme une coquille vide, propice à la méditation sur les ruines, tant latines que chrétiennes ; méditation sur les ruines qui sera par ailleurs un thème fort répandu parmi les romantiques à venir.

[393] Sade, *Voyage d'Italie*, p. 140

[394] Gilles Montègre, « François de Paule Latapie, un savant voyageur français au coeur de la Rome des Lumières », p. 382. In: *Mélanges de l'École française de Rome. Italie et Méditerranée*, tome 117, n°1. 2005. La Trinité-des-Monts dans la «République romaine des sciences et des arts». Langue, langages et question nationale en Italie. pp. 371-422.

Conclusion

Les voyageurs que nous avons suivi lors de ces voyages d'Italie nous donnent à voir un territoire largement soumis à l'influence pontificale, où l'espace, la sociabilité, les services publics même, sont imprégnés de la présence de l'Église, qui étend son influence tant dans les sphères politiques que dans la vie locale : à travers les Jésuites et l'Inquisition, Rome peut agir directement dans les autres États catholiques, et faire jouer ses intérêts à l'échelle européenne. Par les confréries et congrégations, c'est la vie locale qui est captée par le religieux : la sociabilité ne peut se passer de la capacité qu'a l'Église à regrouper. C'est d'ailleurs là le sens du mot grec ἐκκλησία, *ekklesia,* qui signifie assemblée. Par sa capacité à former une communauté, l'Église permet de rendre visible le groupe social : c'est là l'enjeu des cérémonies et fêtes religieuses, qui matérialisent une union de tous, tournés vers le sacré. Car c'est là la fonction première du Saint Siège : être détenteur du sacré, et par là, être le centre du monde. Ceci explique la volonté de faire de Rome la nouvelle Jérusalem, à travers les reliques, la surreprésentation du sacré, et le rayonnement de la cour pontificale, qui récupère en elle des héritages multiples : tout à la fois Rome chrétienne et Rome impériale, elle conjugue ces aspects pour créer le pilier de soutènement d'un monarque dont l'autorité semble indiscutable.

Pourtant, il s'élève la voix de la Raison contre cette forteresse de Dieu sur Terre, et les philosophes qui parcourent les chemins de l'Italie peuvent aisément comparer la Papauté du XVIIIe siècle, figée et raidie autour d'un pouvoir qui lui échappe, à la gloire de la Rome antique qui régnait sur tous les peuples du monde connu. L'esprit scientifique ne tarde ainsi pas à critiquer âprement la brutalité et la superstition du peuple, et ceux qui le maintiennent ainsi assujetti, faisant régner leur loi par la censure et la tyrannie. Il s'en suit alors que les voyageurs des Lumières paraîssent être les apôtres d'une nouvelle religion, celle de la raison et de la science, opposée à l'obscurantisme. Témoins du mouvement de l'histoire, ils incarnent eux-mêmes, par leurs idées, le déclin progressif de la Rome chrétienne. Cette vue de l'Italie, si elle est stéréotypée, n'en est pas moins réellement présente dans le regard des voyageurs, que les guides de voyage favorisent à lisser, unifier, cristallisant peu à peu des jugements qui peuvent masquer au voyageur le dynamisme intellectuel de l'Italie du *Settecento*, comme le prouvent les nombreux grands philosophes italiens, parmi lesquels Giannone, sorte de saint patron de l'historiographie religieuse, semble se distinguer. Notre

objet ici était d'examiner quelle est l'image mentale de l'Italie qui ressort de ces voyages : une terre toujours sacrée, quelle que soit l'époque, le "plus beau pays de l'univers", qui, s'il reçoit de vives critiques des philosophes comme Montesquieu, qui châtient la décadence du gourvenement pontifical, n'en est pas moins un lieu de découverte et de jouissance au contact des traces de toutes les périodes les plus prolifiques de l'histoire de l'Europe Occidentale, de l'Antiquité aux Lumières en n'oubliant point la Renaissance.

La laïcisation, le désenchantement du monde, la crise de la conscience européenne : ces idées expriment tant le charme magique qui fut, que le vide douloureux qui s'installe alors. La déstitution du sacré comme moteur principal de la société italienne pousse à penser quelle est la valeur qui reprend le flambeau ; à ce sujet, le positivisme poussé à son paroxysme durant la fin du XIXe siècle fait frémir, en tant que représentation extrême d'un monde qui n'est plus que fondé sur la quantité visible, et non sur la qualité que l'on ressent.

Sources

BROSSES, Charles de, *Lettres familières*, éd. L. Norci Cagiano, texte établi par G. Cafasso, Naples, Centre Jean Bérard, 1991.

DIDEROT et D'ALEMBERT, *Encyclopédie ou Dictionnaire raisonné des sciences, des arts et des métiers*, 1751-1765, Chez Briasson, David, Le Breton, Durand, Paris. Consulté sur http://enccre.academie-sciences.fr/encyclopedie/.

LALANDE, Joseph Jérôme Lefrançois, *Voyage d'un François en Italie, fait dans les années 1765 & 1766: contenant l'historie & les anecdotes les plus singulieres de l'Italie, & sa description, les mœurs, les usages, le gouvernement, le commerce, la littérature, les arts, l'histoire naturelle & les antiquités, avec des jugemens sur les ouvrages de peinture, sculpture & architecture, & les plans de toutes les grandes villes d'Italie*, 1769, Chez Desaint Libraire, Venise. Consulté sur https://catalog.hathitrust.org/Record/009712316.

MONTESQUIEU, *Voyages de Montesquieu*, publ. par le baron A. de Montesquieu, Bordeaux, 1894-1896. Consulté sur https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k1063404/f1.image pour le tome I et sur https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k6548755c/f11.item pour le tome II.

SADE, Donatien Alphonse François de, *Voyage d'Italie ou Dissertations critiques, historiques et philosophiques sur les villes de Florence, Rome, Naples, Lorette et les routes adjacentes à ces quatre villes…,* texte établi par M. Lever, Paris, Fayard, 1995 (1967).

Bibliographie

BOLARD Laurent, *Portraits d'Italie : les Italiens vus par les Français au temps du baroque, 1580-1740*, Paris, Les Belles Lettres, 2018.

CAILLOIS Roger, *L'homme et le sacré*, Paris, Éditions Gallimard, 1950.

CARPANETTO Dino et RICUPERATI Giuseppe, *L'Italia del Settecento, crisi, trasformazioni, lumi*, Roma, Laterza, 2008.

CHEVALIER Jean, GHEERBRANT Alain, *Dictionnaire des symboles*, Paris, Éditions Robert Laffont SA et Éditions Jupiter, 1982 (1969).

DEL COL Andrea, *L'Inquisizione in Italia, dal XII al XXI secolo*, Milano, Oscar Mondadori, 2006.

DIACCIATI Silvia, FAINI Enrico, TANZINI Lorenzo, TOGNETTI Sergio, *Come albero fiorito*, Florence, Mandragora Editore, 2016.

DUBY Georges, *L'Europe des cathédrales. 1140-1280*, Genève, Editions d'Art Albert Skirra S.A., 1995 (1966).

ELIADE Mircea, *Traité d'histoire des religions*, Paris, Éditions Payot, 1949.

JONARD Norbert, *L'Italie des Lumières : histoire, société et culture du XVIIIe italien*, Paris, Honoré Champion Éditeur, 1996.

MEYER Frédéric et MILBACH Sylvain, *Les échanges religieux entre l'Italie et la France, 1760-1850 : Regards croisés*, Chambéry, Université de Savoie, Laboratoire Langages, littératures, sociétés, 2010.

NIJENHUIS-BESCHER Andreas, BERTHIER-FOGLAR Susanne, BERTRAND Gilles et MEYER Frédéric (dir.), *Frontières et altérité religieuse : la religion dans le récit de voyage, XVIe-XXe siècle*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2019.

RICUPERATI Giuseppe, *La città terrena di Pietro Giannone, un itinerario tra « crisi della coscienza europea » e illuminismo radicale*, Firenze, Olschki editore, 2001.

ROSA Marco, *Settecento religioso : politica della Ragione e religione del cuore*, Venezia, Marsilio, 1999.

Articles

BEZARD Yvonne, « Le président de Brosses et les *Lettres familières sur l'Italie* » . In: *Revue d'histoire moderne*, tome 4 N°23,1929. pp. 321-348.

BRIZAY François, « Gilles Bertrand, *Histoire du carnaval de Venise*, . Paris, Pygmalion, 2013, 358 p., ISBN 978-2-7564-0837-8 », *Revue d'histoire moderne & contemporaine*, 2014/2 (n° 61-2), p. 223-226. DOI : 10.3917/rhmc.612.0223. URL : https://www.cairn.info/revue-d-histoire-moderne-et-contemporaine-2014-2-page-223.htm

LEPETIT Bernard. « Gérard Labrot, *L'image de Rome. Une arme pour la Contre-Réforme (1534- 1677)* » . In: *Annales. Economies, sociétés, civilisations*. 43e année, N. 2, 1988. pp. 528-529.

MONTÈGRE Gilles. « François de Paule Latapie, un savant voyageur français au coeur de la Rome des Lumières. » In: *Mélanges de l'École française de Rome. Italie et Méditerranée*, tome 117, n°1. 2005. La Trinité-des-Monts dans la «République romaine des sciences et des arts». Langue, langages et question nationale en Italie. pp. 371-422.

Table des matières

PARTIE 1 - PREGNANCE DE L'INSTITUTION RELIGIEUSE EN ITALIE 8

CHAPITRE 1 – OCCUPER L'ESPACE 9
Le poids de l'Église 9
Les églises et édifices religieux 9
Le personnel ecclésiastique 11
L'administration religieuse 13
La Congrégation du Saint-Office 13
La compagnie de Jésus 17
Confréries et Congrégations 20
Les Infidèles, à la marge 25
Protestants, Turcs & autres Infidèles 25
Les Juifs à travers l'Italie 29
La conversion des Juifs 32
CHAPITRE 2 – LA POMPE ET LE PRESTIGE A ROME 36
Cérémonies et processions 36
Les fêtes laïques 36
Les cérémonies religieuses 40
Le cérémonial 47
Le faste et les finances 51
L'héritage de la Contre-Réforme 51
Le poids pécuniaire des ex-voto et autres trésors religieux 53
De la mauvaise gestion de l'État ecclésiastique 58

PARTIE 2 - LA PIETE ET SES MANIFESTATIONS 62

CHAPITRE 3 – LES OBJETS DE LA FOI 63
Le sacré à portée de main 63
Les reliques 63
Les miracles et objets surnaturels 71
Débats autour des objets saints 78
L'art religieux 81
De la Renaissance au XVIIIe 81
L'image sacrée 82
La collection et le commerce 84
CHAPITRE 4 – LES MŒURS ET LES VOYAGEURS 87
Les mœurs d'Italie 87
La sexualité 87
La prostitution 91
Superstition et dévotion 93
La friponnerie 97
Les impressions des voyageurs d'Italie 100
Le parcours du voyageur : tourisme en Italie 100
L'anticléricalisme 102
La rationalité 106

PARTIE 3 - UN SYSTEME CRITIQUE : LE GOUVERNEMENT PONTIFICAL 109

CHAPITRE 5 – LE PAPE ACCULE 110
Désacralisation et laïcisation 110
Le processus de laïcisation de la France 110
Le moine, au cœur de la société italienne 111
Désacralisation du religieux 113
Remise en cause des modes de fonctionnement de l'Église 116
Hostilités internes au pouvoir du pape 116
Les États italiens et la Papauté 118
Les philosophes et la censure 124
CHAPITRE 6 – HISTOIRE ET PROGRES 127
De l'Antiquité à la Mater Ecclesia 127
La conversions des bâtiments 127

Syncrétisme civil et religieux 130
Le pape, nouvel Auguste 133
Les voyageurs et l'Histoire *137*
Une nouvelle pensée de l'Histoire 137
L'Église contingente et avilissante 139

RÉSUMÉ

Le voyage est une pratique centrale de la modernité par sa propension à mettre en relation des mondes distants. La découverte, le plaisir, l'exploration sont autant de frissons qui parcourent les voyageurs du *Settecento* tandis qu'ils sillonnent les routes de l'Italie. Je propose ici d'en accompagner quatre, Montesquieu, Charles de Brosses, Joseph Jérôme de Lalande et le Marquis de Sade, afin de voir avec eux l'image de cette Italie morcelée et multiple, unie semble-t-il seulement par sa langue et par sa foi. La prégnance de l'institution ecclésiastique dans la péninsule, à une époque travaillée par les idées nouvelles des Lumières, se doit d'être interrogée, et le sacré qui l'accompagne se lit dans mille objets que voient les voyageurs : des reliques aux tableaux, sans oublier les églises. En accompagnant ces pèlerins de la modernité, qui suivent les traces codifiées du Grand Tour, on voit l'Italie se dessiner comme tout à la fois terre de richesse intellectuelle, par l'héritage des antiques et de la Renaissance, et comme terre considérée la plus décadente du monde, antithèse des Lumières. Le voyageur est ainsi pris comme témoin privilégié, dont le regard dit autant de l'objet qu'il contemple que de son propre cheminement intellectuel. Le voyage de ces représentants de la République des Lettres nous apparaît alors comme la marque d'une pensée de l'histoire, qui se façonne au XVIIIe siècle, et qui tend à faire de la Raison la nouvelle religion.

MOTS CLÉS : voyage, Grand Tour, Italie & France, mœurs, Église catholique romaine, sainteté & sacralité, Lumières / travel, Grand Tour, Italy & France, customs, Roman catholic Church, holyness & sacredness, Enlightenment